

Tableau 48

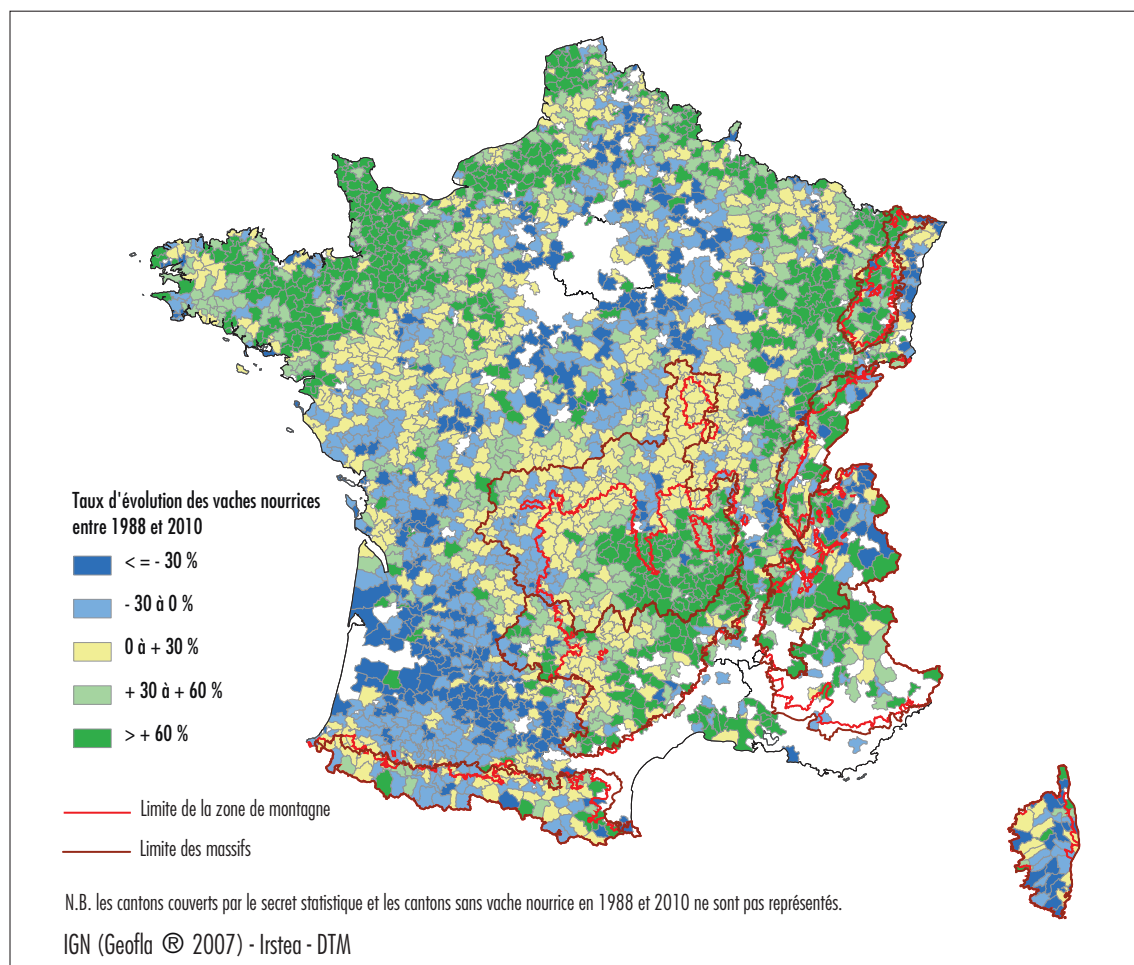
### Évolution du cheptel de vaches nourrices entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Vaches nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	+ 556,8	+ 90,4	+1 150,7	+ 9,3	+ 12,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 11,0	+ 3,0	+ 6,5
Jura	+ 228,5	+ 54,7	+ 408,4	+ 8,6	+ 5,1	+ 3,4	+ 0,4	+ 6,8	+ 2,0	+ 4,1
Alpes	+ 472,6	+ 55,2	+ 788,5	+ 10,7	+ 9,7	+ 4,6	- 1,0	+ 10,2	+ 2,0	+ 5,6
Alpes du Nord	+ 392,9	+ 44,4	+ 611,7	+ 9,0	+ 9,5	+ 3,9	- 0,9	+ 9,3	+ 1,7	+ 5,0
Alpes du Sud	+ 884,4	+ 83,1	+1 702,6	+ 16,9	+ 10,3	+ 6,2	- 1,1	+ 13,5	+ 2,8	+ 7,5
Massif Central	+ 26,8	+ 34,5	+ 70,5	+ 0,3	+ 2,4	+ 2,7	- 0,2	+ 1,3	+ 1,4	+ 1,3
Massif Central Nord	+ 42,1	+ 35,9	+ 93,2	+ 0,8	+ 3,2	+ 2,6	- 0,1	+ 2,0	+ 1,4	+ 1,7
Massif Central Sud	+ 5,9	+ 31,7	+ 39,5	- 0,5	+ 1,1	+ 2,7	- 0,5	+ 0,3	+ 1,3	+ 0,8
Pyrénées	+ 20,3	+ 5,0	+ 26,4	+ 0,4	+ 1,7	+ 1,8	- 1,6	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,6
Corse	+ 136,3	- 20,2	+ 88,5	+ 6,3	+ 3,5	- 1,9	+ 0,1	+ 4,9	- 1,0	+ 1,6

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

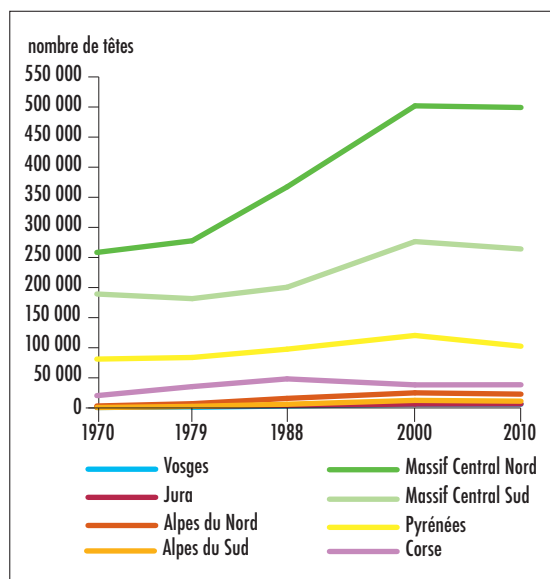
Carte 13

### Évolution des effectifs de vaches nourrices par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

Graphique 75  
**Évolution des vaches nourrices  
 (en nombre de têtes) dans les zones  
 de montagne des principaux massifs**



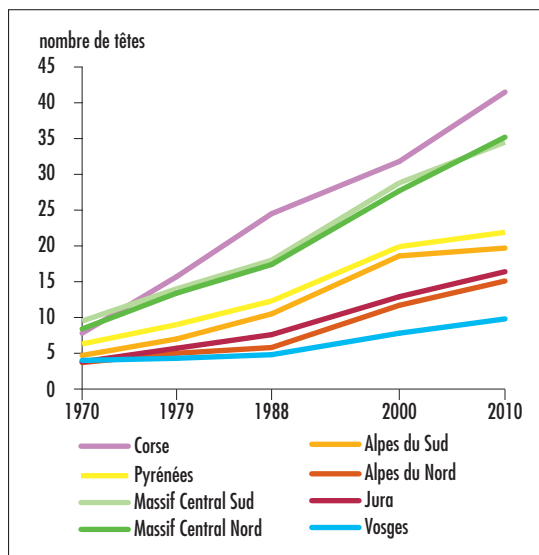
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Un accroissement spectaculaire de la taille des exploitations d'élevage bovin allaitant dans le Massif Central et en Corse**

Pour les exploitations de vaches allaitantes, le rythme de disparition entre 1970 et 2010 a été semblable à la moyenne de la montagne française dans la partie nord du Massif Central (- 54 %), mais plus accentué dans sa partie sud (- 62 %), dans les Pyrénées (- 64 %) et dans la montagne corse (- 65 %), tandis que le nombre d'exploitations a progressé depuis 1970 dans les Alpes, le Jura et les Vosges. Mais le nombre d'exploitations de vaches allaitantes en montagne est en régression dans tous les massifs depuis 1988. La progression de la taille moyenne en VN par exploitation est spectaculaire dans la montagne corse passant de moins de 8 VN en 1970 à près de 25 VN en 1988 et à plus de 41 VN en 2010 (graphique 76). Elle est également très importante dans le Massif Central (au nord comme au sud) atteignant désormais 34-35 VN par exploitation en 2010. Elle reste encore faible

en 2010 dans les Alpes du Nord et le Jura (autour de 15-16 VN) et tout particulièrement dans la montagne vosgienne (10 VN).

Graphique 76  
**Évolution du nombre de vaches nourrices par exploitation pour les zones de montagne des massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**4.3. Le cheptel ovin**

En 2010, près de 3,6 millions d'ovins ont été recensés en montagne. Comme les effectifs des agneaux sont très sensibles aux dates retenues pour les enquêtes, nous avons choisi de cibler l'analyse sur le cheptel de brebis-mères (qui représentent, en nombre de têtes, 76 % des ovins de montagne, tandis que les agnelles pour la souche regroupent 15 % des ovins recensés en montagne en 2010).

Parmi les élevages ovins, on dénombre des exploitations qui n'ont pas de brebis et qui ont un atelier d'engraissement d'agneaux (encadré 6).

*N.B. En 1970 et 1979, les RA ne différenciaient pas les brebis nourrices et les brebis laitières. Les analyses d'évolution sur longue période porteront donc sur l'ensemble des brebis sans distinction des productions principales (viande ovine, lait ou fromage de brebis).*

**Encadré 6. Zoom sur les exploitations ovines spécialisées en ateliers d'engraissement d'agneaux**

*Il s'agit d'ateliers d'engraissement d'agneaux issus notamment d'élevages de brebis laitières (comme les agneaux de Roquefort).*

*En 2010, on dénombre en montagne 115 élevages ovins sans brebis qui sont spécialisés en ateliers d'engraissement d'agneaux (capacité des ateliers : près de 76 000 places). 56 % de ces ateliers sont localisés dans le Massif Central sud et ils représentent à eux seuls 93 % des capacités des ateliers d'engraissement d'agneaux.*

### 4.3.1 Les brebis-mères

#### **Près de la moitié du cheptel de brebis se trouve en montagne**

La carte 14 indique la localisation des brebis en France en 2010 en distinguant les brebis nourrices (= allaitantes) des brebis laitières. En montagne, les brebis nourrices sont localisées surtout dans les Alpes du Sud, les Pyrénées et, dans le Massif Central, en bordure de la montagne : dans le Lot (causses du Quercy), la zone charolaise (Allier) et limousine, tandis que les brebis laitières sont essentiellement localisées en Aveyron et Lozère (cf. bassin de Roquefort), Pays Basque et Béarn, Corse.

L'effectif de brebis en 2010 est de 2 700 000 brebis en montagne, élevées dans 55 000

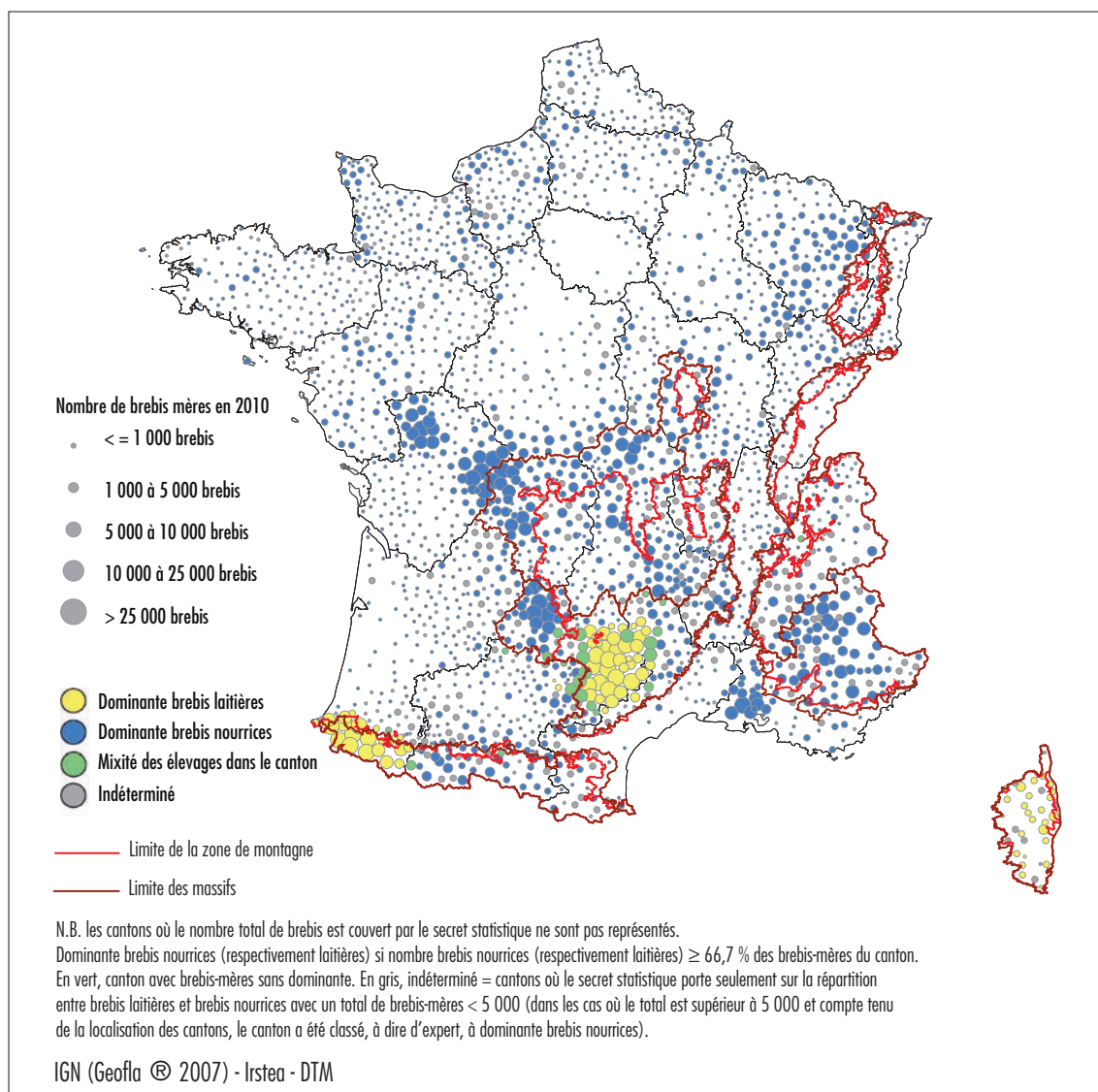
exploitations. Avec près du tiers (32 %) des exploitations françaises ayant des brebis et près de la moitié (49 %) du cheptel de brebis en 2010, le poids de la zone de montagne est donc très important.

#### **Un cheptel de brebis en expansion de 1970 à 1980 qui se maintient ensuite en montagne jusqu'en 2000 alors qu'il périclité en plaine**

Ce poids s'est d'ailleurs nettement renforcé depuis 1979 (respectivement 23 % des exploitations et 36 % pour les brebis). Le tableau 49 et le graphique 77 montrent que les cheptels de brebis de montagne et de plaine suivaient une forte progression (de l'ordre de + 3 % par an) de 1970 à 1979 mais que cette progression a été stoppée radicalement en plaine en 1979

Carte 14

#### **Répartition du cheptel de brebis par canton en 2010**



Source : Agreste Recensements agricoles

et chute depuis cette date (- 46 % entre 1979 et 2010), sans doute en lien avec l'application du Règlement communautaire ovin (1980) <sup>58</sup>, tandis que le cheptel s'est maintenu en montagne du moins jusqu'en 2000. Globalement,

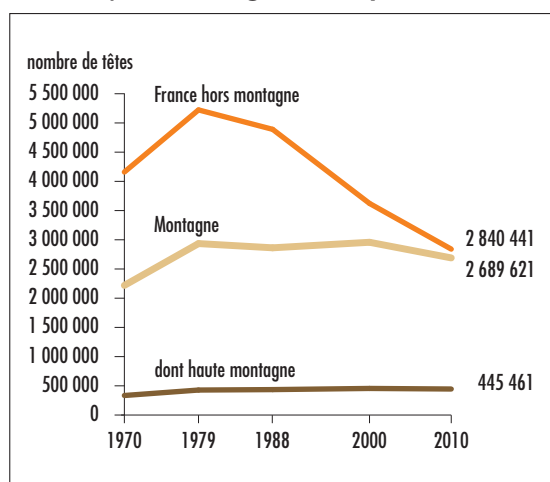
le cheptel de brebis a augmenté d'un tiers entre 1970 et 2000, mais il fléchit dans la dernière décennie (- 9 %). L'évolution est similaire en haute montagne.

Tableau 49  
**Évolution du cheptel de brebis entre 1970 et 2010 par zones**

Brebis-mères	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	+ 21,6	- 28,7	- 13,3	+ 2,8	- 0,6	- 1,4	- 1,7	+ 1,1	- 1,5	- 0,4
Montagne	+ 29,0	- 6,0	+ 21,2	+ 3,2	- 0,3	+ 0,3	- 0,9	+ 1,4	- 0,3	+ 0,5
dont haute montagne	+ 30,2	+ 2,3	+ 33,3	+ 2,8	+ 0,2	+ 0,4	- 0,2	+ 1,5	+ 0,1	+ 0,7
France hors montagne	+ 17,6	- 41,9	- 31,7	+ 2,6	- 0,7	- 2,5	- 2,4	+ 0,9	- 2,4	- 0,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 77  
**Évolution du cheptel de brebis (en nombre de têtes) en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Une brebis de montagne sur deux dans le Massif Central, une sur cinq dans les Pyrénées et une sur six dans les Alpes du Sud**

En 2010, le Massif Central regroupe plus de la moitié (53 %) des brebis de montagne, avec une localisation préférentielle dans la partie sud (40 %) (graphique 78). Une brebis sur cinq est élevée dans les Pyrénées, tandis que les Alpes

du Sud rassemblent 15 % du cheptel ovin. On verra plus loin que ces chiffres globaux correspondent en fait à des répartitions bien différentes quand on considère séparément les brebis nourrices et les brebis laitières.

La carte 15 montre les principaux secteurs d'évolution du cheptel de brebis-mères entre 1988 et 2010 dans les différents massifs : accroissement du cheptel de brebis laitières dans l'Aveyron et la Lozère, le pays basque et le Béarn, la Corse ; accroissement du cheptel de brebis nourrices dans les Alpes du Sud (mais diminution notable dans le Mercantour), dans le sud-Isère et les causses du Quercy, mais forte diminution dans les zones charolaise et limousine du Massif Central Nord.

**Le cheptel de brebis en déclin dans le Massif Central Nord**

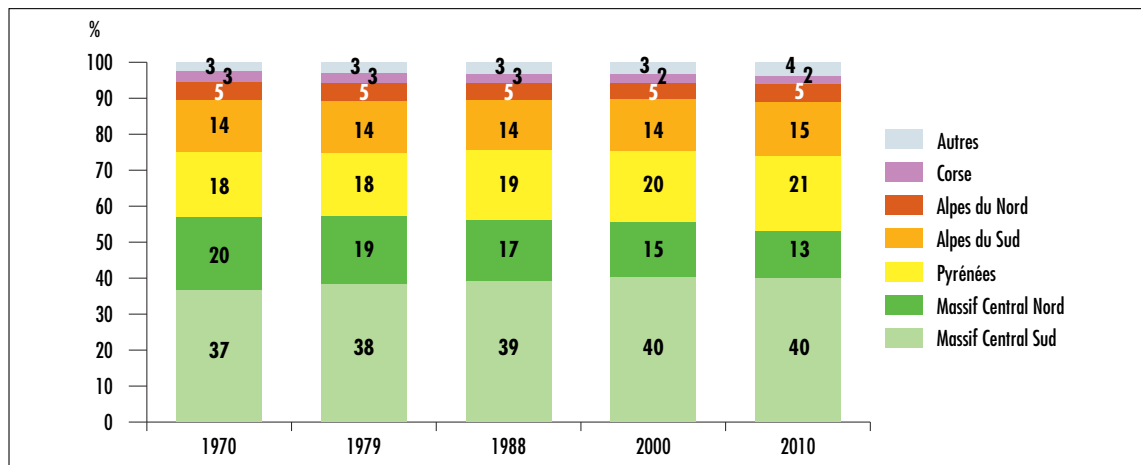
La plupart des principaux massifs élevant des brebis en montagne ont suivi une évolution analogue à la moyenne de la montagne française (tableau 50 et graphique 79). On notera cependant la situation particulière du Massif Central Nord dont le cheptel de brebis (essentiellement des brebis nourrices) a fortement diminué depuis 1979 (- 36 % entre 1979 et 2010) suivant une tendance similaire à la moyenne nationale de la plaine.

<sup>58</sup>. Jusqu'en 1980, le marché français était resté protégé de la concurrence étrangère. Les importations de viande ovine du Royaume-Uni, de Nouvelle-Zélande et d'Irlande ont considérablement augmenté entre 1980 et 1990

(GraphAgri 2010). La prime compensatrice ovine n'a pas suffi, durant cette période, à compenser la chute des prix à la production.

Graphique 78

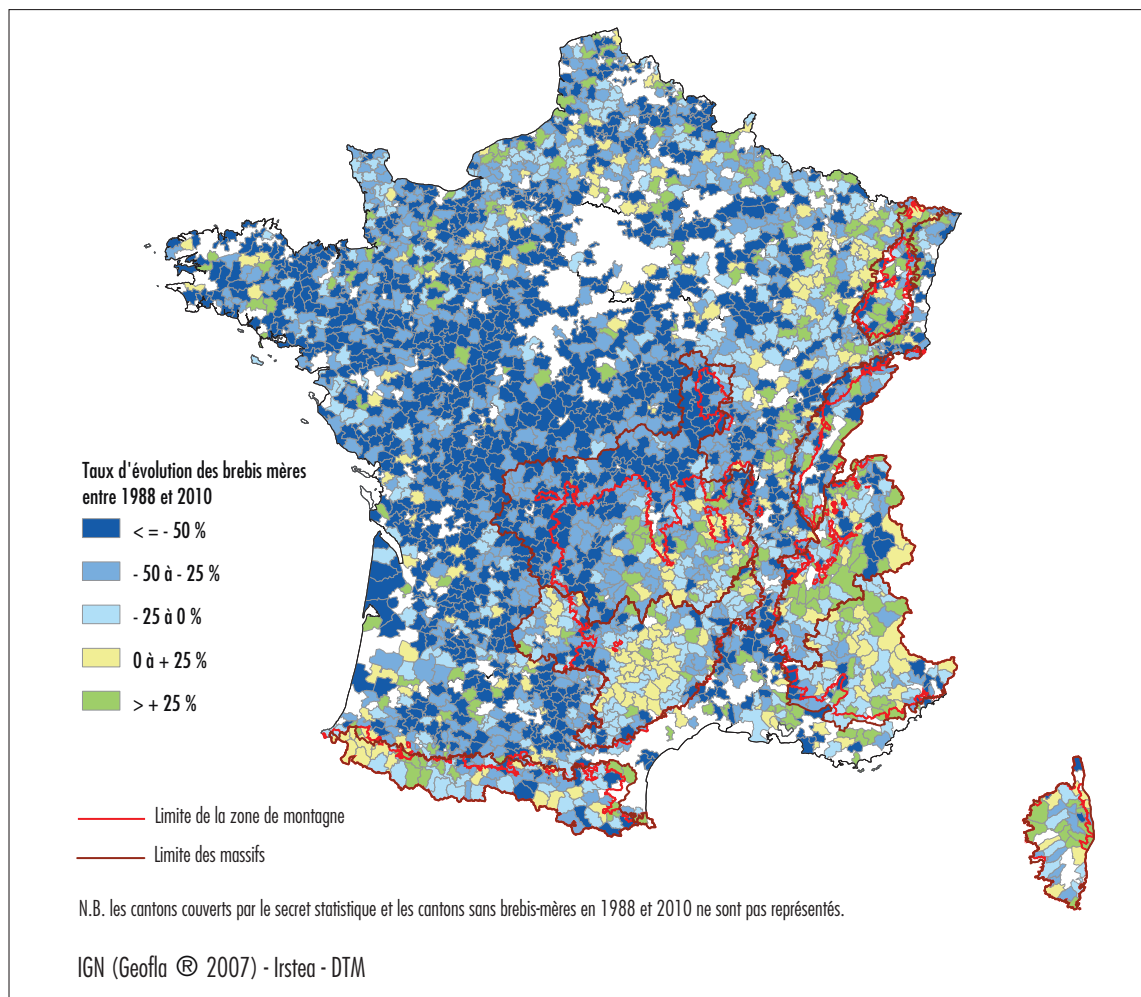
**Part des massifs dans le nombre de brebis de la zone de montagne entre 1970 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 15

**Évolution des effectifs de brebis par canton entre 1988 et 2010**



Source : Agreste Recensements agricoles

Tableau 50

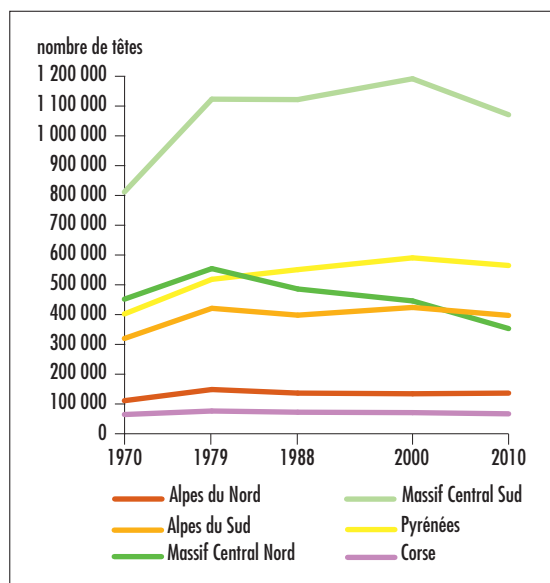
### Évolution entre 1970 et 2010 du cheptel de brebis de montagne selon les principaux massifs

Brebis-mères	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Alpes	+ 24,1	- 0,2	+ 23,9	+ 3,2	- 0,7	+ 0,4	- 0,4	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Alpes du Nord	+ 22,9	+ 0,0	+ 22,9	+ 3,3	- 0,9	- 0,1	+ 0,2	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Alpes du Sud	+ 24,5	- 0,2	+ 24,2	+ 3,1	- 0,6	+ 0,5	- 0,6	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Massif Central	+ 27,3	- 11,4	+ 12,7	+ 3,2	- 0,5	+ 0,2	- 1,4	+ 1,3	- 0,6	+ 0,3
Massif Central Nord	+ 7,6	- 27,3	- 21,8	+ 2,3	- 1,5	- 0,7	- 2,3	+ 0,4	- 1,4	- 0,6
Massif Central Sud	+ 38,3	- 4,5	+ 32,0	+ 3,7	+ 0,0	+ 0,5	- 1,1	+ 1,8	- 0,2	+ 0,7
Pyrénées	+ 37,0	+ 2,5	+ 40,5	+ 2,9	+ 0,7	+ 0,6	- 0,4	+ 1,8	+ 0,1	+ 0,9
Corse	+ 12,0	- 7,4	+ 3,6	+ 1,9	- 0,6	- 0,2	- 0,6	+ 0,6	- 0,4	+ 0,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 79

### Évolution des brebis-mères (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

### 4.3.2 Les brebis nourrices

#### *La montagne regroupe plus du quart des exploitations élevant des brebis nourrices et plus du tiers du cheptel*

L'effectif de brebis nourrices en 2010 dépasse 1,4 million de brebis en montagne, élevées dans un peu plus de 13 000 exploitations. Avec plus du quart (26 %) des exploitations françaises ayant des brebis nourrices et le tiers (34 %) du cheptel de brebis nourrices en 2010, le poids de la zone de montagne est important. Il s'est d'ailleurs nettement renforcé depuis 1988 (respectivement 18 % des exploitations et 27 % pour les brebis nourrices). Le tableau 51 et le graphique 80 montrent que les cheptels de brebis nourrices de montagne ont mieux résisté qu'en plaine entre 1988 et 2000, mais la réduction est prononcée depuis 2000 (- 16 %).

Tableau 51

### Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 1988 et 2010 par zones

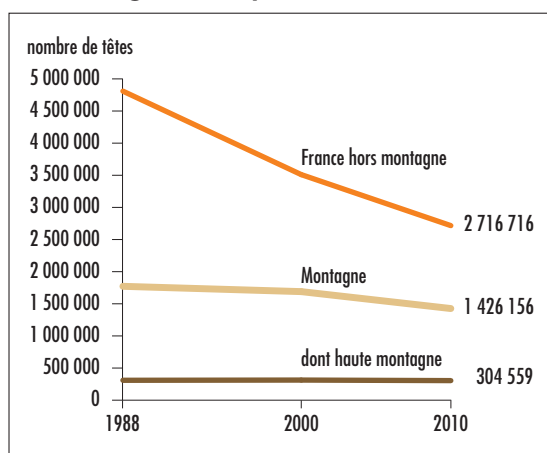
Brebis-mères nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010
%			
France métropolitaine	- 21,0	- 20,3	- 37,0
Montagne	- 4,7	- 15,6	- 19,5
dont haute montagne	+ 1,1	- 2,7	- 1,6
France hors montagne	- 27,0	- 22,6	- 43,5

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Des tailles de troupeau nettement plus importantes en montagne...**

La taille moyenne des exploitations élevant des brebis nourrices est plus élevée en montagne qu'en plaine : elle atteint en 2010 près de 110 brebis nourrices par exploitation, soit en moyenne 35 brebis de plus qu'en plaine (graphique 81). En montagne, une exploitation ovins-viande sur deux a disparu entre 1988 et 2010 (- 53 %) ; le rythme de disparition a été encore plus fort en plaine (- 71 %).

Graphique 80  
**Évolution du cheptel de brebis nourrices (nombre de têtes) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**... et encore plus importantes en haute montagne**

Globalement, le cheptel de brebis nourrices a mieux résisté en haute montagne (il avait même un peu progressé entre 1988 et 2000).

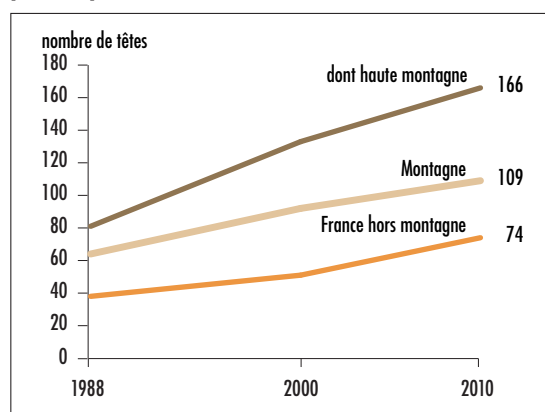
Graphique 81  
**Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation entre 1988 et 2010**

Mais le rythme de disparition des exploitations ovins-viande a été semblable à celui de la montagne française (- 52 % entre 1988 et 2010). Il en résulte une taille moyenne par exploitation qui a progressé plus vite qu'en montagne pour atteindre 166 brebis nourrices par exploitation en 2010, soit le double par rapport à 1988.

**Les Alpes du Sud regroupent plus du quart du cheptel de brebis nourrices de montagne**

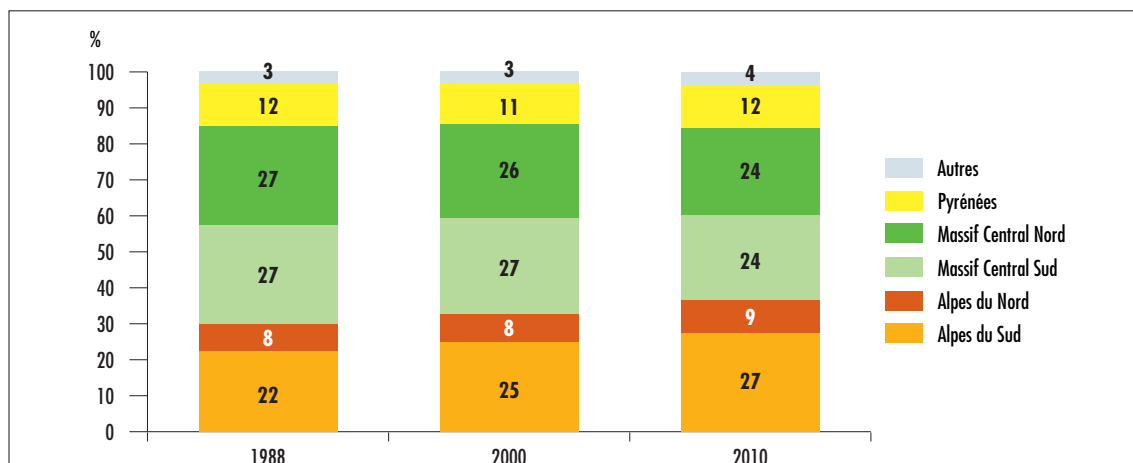
En 2010, le Massif Central regroupe près de la moitié (48 %) des brebis nourrices de la zone de montagne française, réparties de façon égale entre le nord et le sud, tandis que les Alpes du Sud rassemblent plus du quart des brebis nourrices (27 %) (graphique 82). Le poids du Massif Central, aussi bien au nord qu'au sud, s'effrite depuis 1988 où il représentait 54 % des brebis nourrices.

Graphique 81  
**Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation entre 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 82  
**Part des massifs dans le nombre de brebis nourrices de la zone de montagne entre 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

### Les brebis nourrices perdent du terrain dans le Massif Central

Entre 1988 et 2010, la diminution du cheptel de brebis nourrices dans le Massif Central a ainsi été très marquée, aussi bien au nord (- 29 %) qu'au sud (- 31 %), soit 10 points de réduction de plus par rapport à celle de la

montagne (tableau 52 et graphique 83). Comparativement, le massif des Alpes a beaucoup mieux résisté (- 2 % sur cette même période 1988-2010) même s'il décroche un peu entre 2000 et 2010 (- 6 %). Dans les Pyrénées, l'évolution est assez proche de la moyenne nationale de la montagne.

Tableau 52

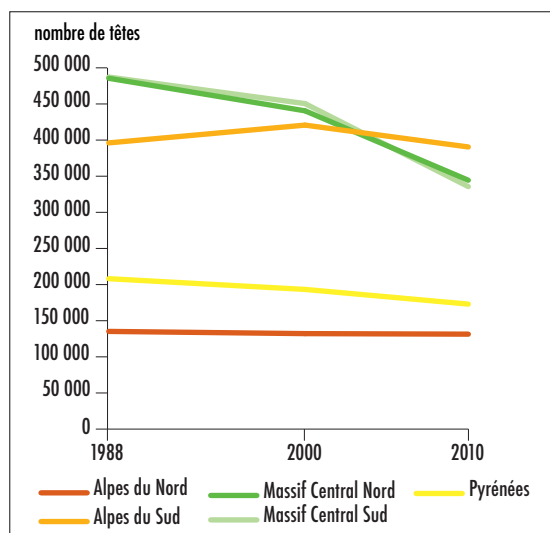
### Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 1988 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Brebis-mères nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010
Alpes	+ 4,1	- 5,6	- 1,8
Alpes du Nord	- 2,3	- 0,6	- 2,8
Alpes du Sud	+ 6,2	- 7,2	- 1,4
Massif Central	- 8,4	- 23,7	- 30,1
Massif Central Nord	- 9,3	- 21,8	- 29,1
Massif Central Sud	- 7,5	- 25,5	- 31,1
Pyrénées	- 7,1	- 10,5	- 16,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 83

### Évolution des brebis nourrices (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

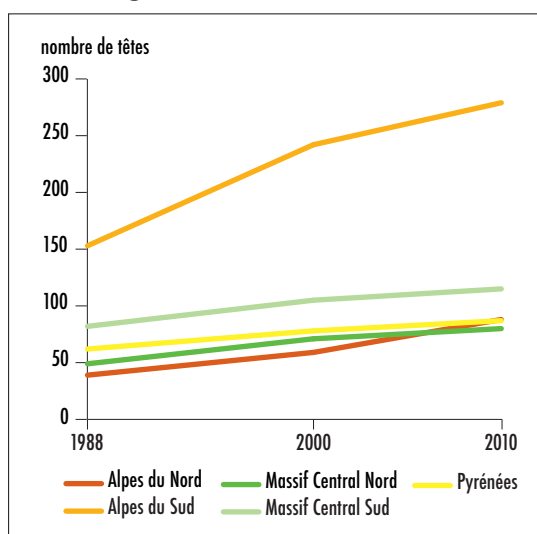
### Les Alpes du Sud se démarquent avec près de 280 brebis nourrices en moyenne par exploitation

Pour les exploitations ovins-viande (= élevant des brebis nourrices), le rythme de disparition entre 1988 et 2010 a été assez proche, dans les principaux massifs, de la moyenne nationale de la montagne (- 53 %), un peu plus marqué dans le Massif Central Nord et les Alpes du Nord (- 57 % dans chacun de ces deux massifs) et

moins accusé dans les Pyrénées (- 41 %). Avec une moyenne de près de 280 brebis nourrices par exploitation en 2010, les Alpes du Sud se démarquent nettement des autres massifs. Le Massif Central Sud affiche une moyenne de 115 brebis nourrices tandis que Massif Central Nord, Alpes du Nord et Pyrénées se situent tous trois autour de 80-90 brebis nourrices par exploitation (graphique 84).

Graphique 84

### Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

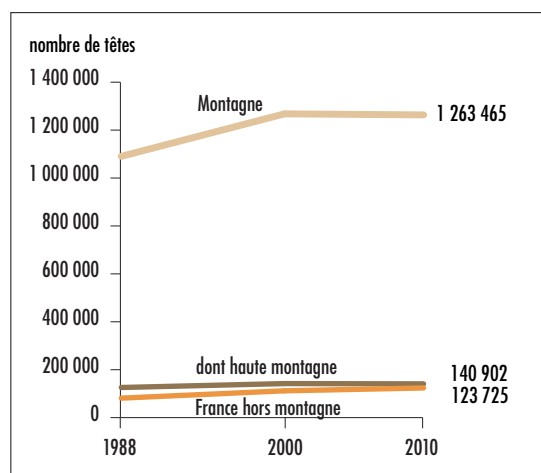


### 4.3.3 Les brebis laitières

#### ***En montagne, presque autant de brebis laitières que de brebis nourrices et 91 % du cheptel national !***

L'effectif de brebis laitières en 2010 atteint près de 1,3 million de brebis en montagne (soit presque autant que le cheptel de brebis nourrices), élevées dans 4 700 exploitations. Avec 86 % des exploitations françaises ayant des brebis laitières et 91 % du cheptel de brebis laitières en 2010, la montagne peut presque être considérée comme le domaine exclusif de l'élevage des brebis laitières en France, même si son poids s'effrite un peu depuis 1988 (92 % des exploitations et 93 % des brebis laitières). Le tableau 53 et le graphique 85 montrent que les cheptels de brebis laitières, en forte progression entre 1988 et 2000, marquent le pas depuis 2000, sauf en plaine.

Graphique 85  
**Évolution du cheptel de brebis laitières (nombre de têtes) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 53

#### **Évolution du cheptel de brebis laitières entre 1988 et 2010 par zones**

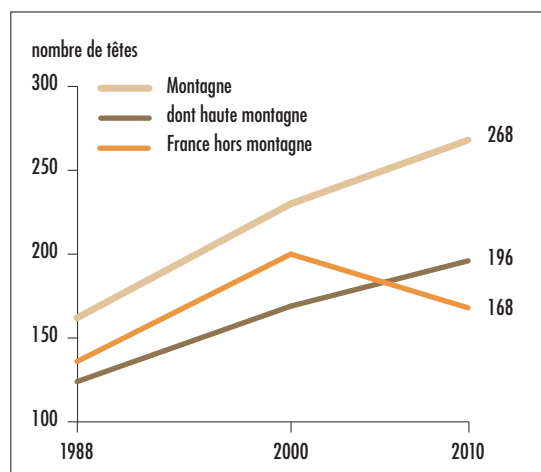
Brebis-mères laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010 %	1988-2010
France métropolitaine	+ 17,7	+ 0,5	+ 18,4
Montagne	+ 16,3	- 0,3	+ 15,9
dont haute montagne	+ 13,0	- 0,9	+ 12,1
France hors montagne	+ 37,5	+ 10,6	+ 52,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

#### ***En moyenne, 270 brebis laitières par exploitation en montagne soit 100 de plus qu'en plaine***

La taille moyenne des exploitations élevant des brebis laitières est désormais plus élevée en montagne et en haute montagne qu'en plaine : elle y atteint en 2010 respectivement 270 et 200 brebis laitières contre environ 170 brebis en plaine où elle a nettement diminué depuis 2000 (elle était alors de 200 brebis) (graphique 86). Cette évolution de la taille moyenne en plaine est due en particulier à une augmentation du nombre d'exploitations élevant des brebis laitières entre 2000 et 2010 (+ 32 %), alors que le nombre d'exploitations ovins-lait diminuait dans le même temps de - 14 % en montagne et en haute montagne.

Graphique 86  
**Évolution du nombre de brebis laitières par exploitation entre 1988 et 2010**



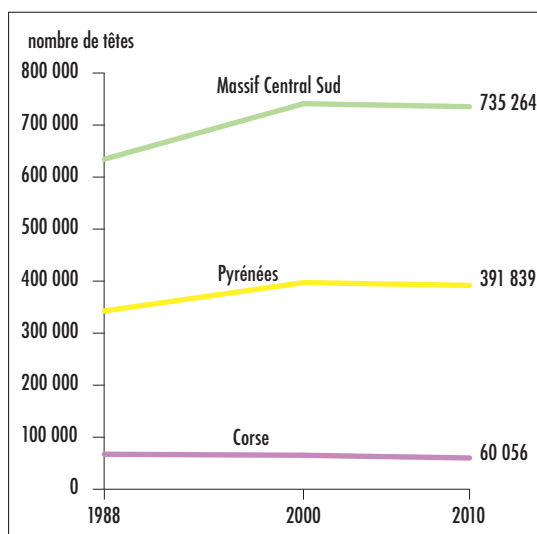
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Massif Central Sud (58 %), Pyrénées (31 %) et Corse concentrent 94 % des brebis laitières en montagne**

En 2010, le Massif Central Sud regroupe à lui seul 58 % des brebis laitières de la zone de montagne française, tandis que les Pyrénées rassemblent près du tiers des brebis laitières (31 %). Avec la Corse, ces trois massifs concentrent 94 % du cheptel de brebis laitières de montagne et ces proportions sont quasiment stables depuis 1988 (graphique 87).

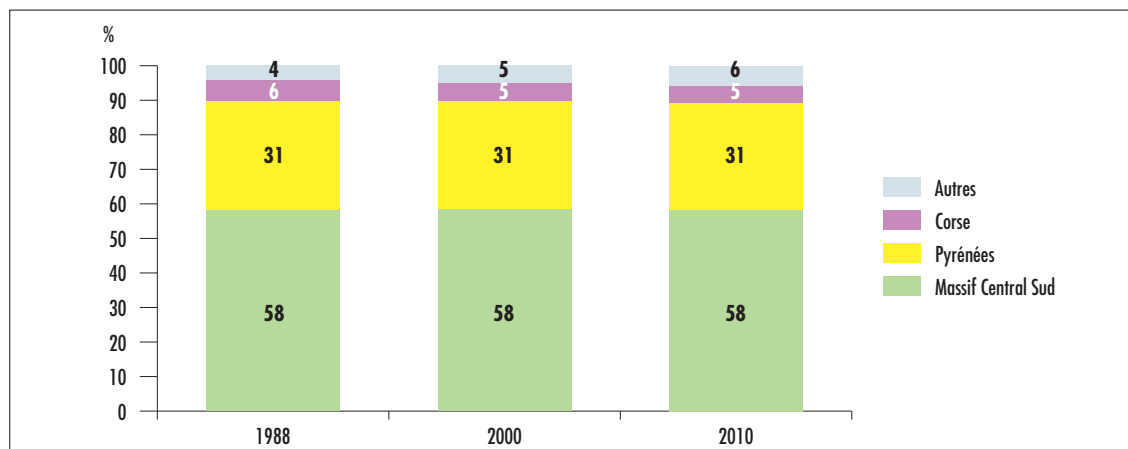
Entre 1988 et 2010, l'évolution du cheptel de brebis laitières dans le Massif Central Sud et les Pyrénées suit la tendance de la montagne française. En revanche, la Corse marque le pas avec une réduction de - 11 % (tableau 54 et graphique 88). Quant aux évolutions impressionnantes dans les Alpes nord et sud et le Massif Central Nord, elles doivent être relativisées par les faibles effectifs en jeu (moins de 10 000 brebis laitières dans chaque cas).

Graphique 88  
**Évolution des brebis laitières (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 87  
**Part des massifs dans le nombre de brebis laitières de la zone de montagne entre 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 54  
**Évolution du cheptel de brebis laitières entre 1988 et 2010 selon les zones de montagne des massifs**

Brebis-mères laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010 %	1988-2010
Alpes	+ 64,4	+ 120,1	+ 261,9
Alpes du Nord	+ 62,7	+ 144,0	+ 296,9
Alpes du Sud	+ 65,6	+ 105,0	+ 239,4
Massif Central	+ 17,6	- 0,4	+ 17,2
Massif Central Nord	+ 1 239,4	+ 57,6	+ 2 011,5
Massif Central Sud	+ 16,8	- 0,8	+ 15,9
Pyrénées	+ 15,9	- 1,4	+ 14,3
Corse	- 3,0	- 8,0	- 10,7

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**En moyenne 340 brebis laitières par exploitation dans le Massif Central Sud, soit 120 brebis de plus que dans les Pyrénées**

Dans les deux principaux massifs concernés, le rythme de diminution des exploitations ovins-lait (= élevant des brebis laitières) entre 1988 et 2010 suit la tendance de la montagne française. La diminution est plus accentuée en Corse (- 46 % d'exploitations élevant des brebis laitières), mais cela ne suffit pas pour que la taille moyenne des exploitations ovins-lait de Corse (près de 180 brebis en 2010) rattrape celle des deux autres massifs : près de 220 brebis laitières par exploitation dans les Pyrénées et 340 dans le Massif Central Sud (soit 125 brebis laitières de plus qu'en 1988) sous l'influence de la filière Roquefort (graphique 89).

**4.4. Les caprins**

**En montagne, 37 % des exploitations caprines mais seulement 24 % du cheptel de chèvres**

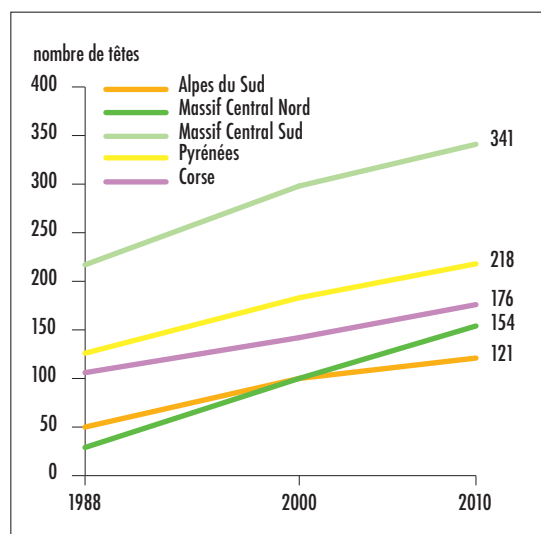
La carte 16 indique la localisation des chèvres en France en 2010. En montagne, elles sont localisées surtout en Corse, dans l'Aveyron, en Ardèche et dans la Drôme.

En 2010, l'effectif est de 232 000 chèvres en montagne élevées par près de 5 400 exploitations. Avec 37 % des exploitations caprines françaises et 24 % du cheptel de chèvres en 2010, le poids de la zone de montagne est important.

**En progression depuis 2000, le cheptel caprin de montagne n'a pas rattrapé le niveau de 1979**

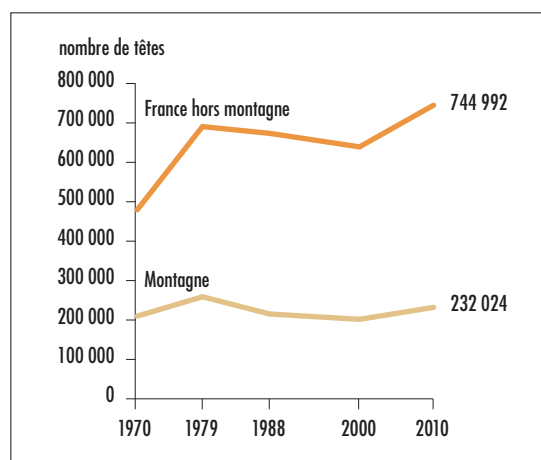
Paradoxalement, ce poids s'est même nettement renforcé en nombre d'exploitations ayant des chèvres depuis 1970 (30 % soit + 7 points)

Graphique 89  
**Évolution du nombre de brebis laitières par exploitation pour les zones de montagne des massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 90  
**Évolution du cheptel de chèvres (en nombre de têtes) en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

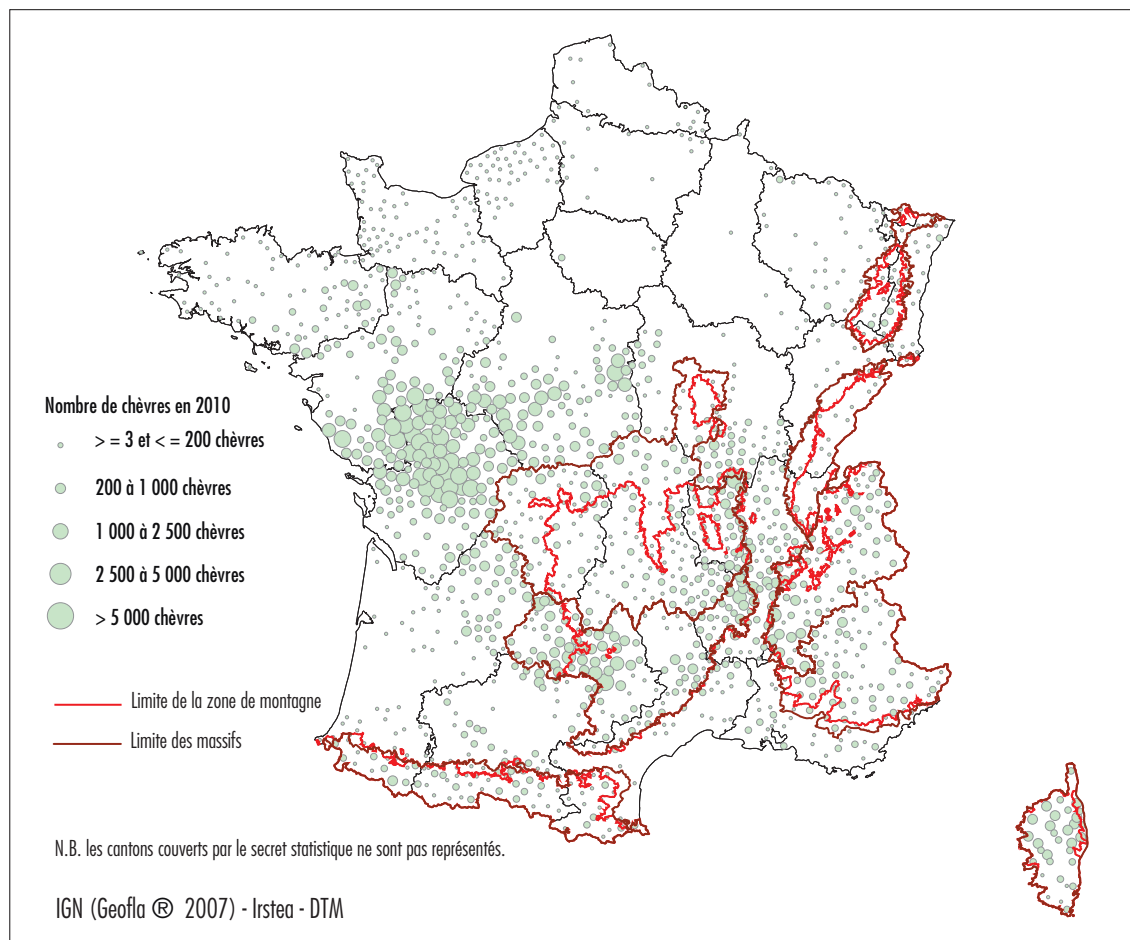
Tableau 55

**Évolution du cheptel de chèvres entre 1970 et 2010 par zones**

Chèvres	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	%									
France métropolitaine	+ 28,9	+ 9,9	+ 41,7	+ 3,6	- 0,7	- 0,5	+ 1,5	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,9
Montagne	+ 2,6	+ 7,8	+ 10,6	+ 2,4	- 2,0	- 0,5	+ 1,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3
dont haute montagne	+ 7,7	+ 2,8	+ 10,8	+ 4,1	- 3,2	- 0,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
France hors montagne	+ 40,4	+ 10,6	+ 55,4	+ 4,1	- 0,3	- 0,4	+ 1,5	+ 1,9	+ 0,5	+ 1,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 16  
Répartition du cheptel de chèvres par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

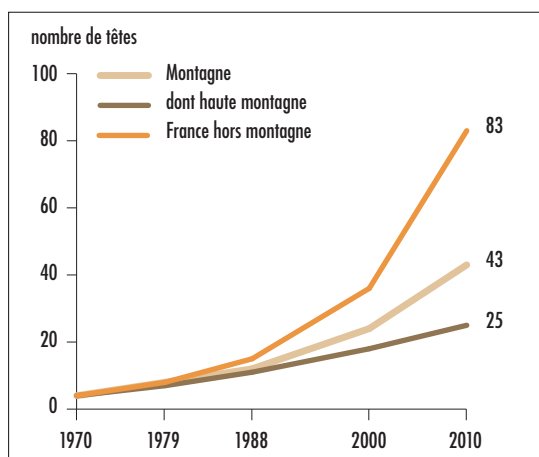
mais pas en cheptel (30 % en 1970, soit - 7 points) malgré un accroissement du cheptel de + 10,6 % entre 1970 et 2010 (tableau 55). Cela est dû à la progression encore plus forte du cheptel caprin au plan national et plus particulièrement en plaine (+ 55 %) surtout marquée durant la décennie 1970-1980 avec une reprise dans les dix dernières années succédant à une régression de 1980 à 2000 (graphique 90). Sous une forme atténuée, la montagne a suivi les mêmes tendances, mais le nombre de chèvres en 2010 reste encore inférieur à l'effectif atteint en 1979.

**En moyenne, deux fois plus de chèvres par exploitation en plaine**

Ainsi, quand on considère la taille moyenne des exploitations caprines, l'écart s'est considérablement accru entre montagne et plaine. Alors que la taille était identique en 1970 (4 chèvres seulement par exploitation !), elle est désormais de 80 chèvres en plaine contre 40 en montagne (graphique 91), reflétant le degré de spécialisation de ces élevages, notamment en Centre-

Ouest (Régions Poitou-Charentes et Pays de Loire). Cette spécialisation s'est réalisée au prix d'une très forte concentration des élevages

Graphique 91  
Évolution du nombre de chèvres par exploitation entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

caprins : en plaine le nombre d'exploitations ayant des caprins a été divisé par 13 entre 1970 et 2010 passant de plus de 112 000 à 9 000 (- 92 %) et il a été divisé par 9 en montagne sur cette même période (- 89 %).

**C'est surtout sur la période 1988-2010 que le décrochage s'est opéré entre montagne et plaine**

Alors que le décrochage en taille moyenne par exploitation est encore peu marqué en 1988 entre exploitations ayant des caprins en montagne et en plaine (respectivement 12 chèvres contre 15), l'écart s'accroît considérablement à partir de 1988. En montagne, après une stagnation du cheptel entre 1988 et 2000, celui-ci s'accroît nettement depuis 2000 tandis que le

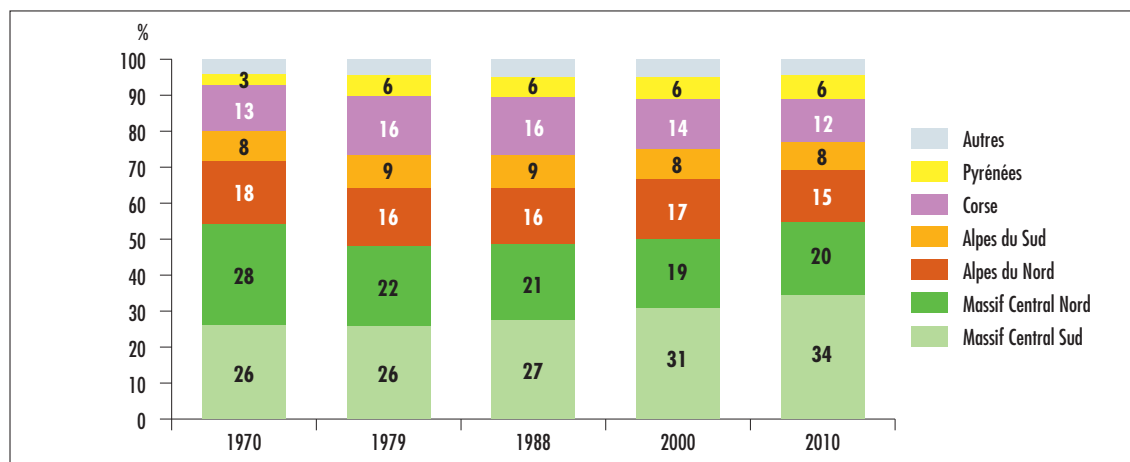
nombre d'élevages caprins continue à se réduire de façon drastique (- 69 % entre 1988 et 2010).

**En moyenne, des tailles de troupeau caprin nettement inférieures en haute montagne**

L'évolution en haute montagne entre 1970 et 2010 est globalement similaire à celle de la montagne : nombre de chèvres + 10,8 %, nombre d'élevages caprins - 84 %. Mais la croissance du cheptel avait été plus nette entre 1970 et 1979 et la reprise moins marquée entre 2000 et 2010. En moyenne, la taille des élevages caprins reste nettement en deçà : 25 chèvres en 2010 en haute montagne contre 43 en montagne.

Graphique 92

**Part des massifs dans le nombre de chèvres de la zone de montagne entre 1970 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 56

**Évolution du cheptel de chèvres entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs**

Chèvres	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	+ 132,7	+ 33,0	+ 209,6	+ 10,6	- 0,7	+ 1,1	+ 1,6	+ 4,8	+ 1,3	+ 2,9
Jura	+ 158,8	+ 13,3	+ 193,1	+ 9,1	+ 1,8	- 1,8	+ 3,5	+ 5,4	+ 0,6	+ 2,7
Alpes	- 2,2	- 3,1	- 5,3	+ 2,1	- 2,3	- 0,5	+ 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Alpes du Nord	- 9,1	+ 0,7	- 8,4	+ 1,2	- 2,3	+ 0,0	+ 0,1	- 0,5	+ 0,0	- 0,2
Alpes du Sud	+ 12,3	- 9,6	+ 1,5	+ 3,6	- 2,3	- 1,3	+ 0,6	+ 0,6	- 0,5	+ 0,0
Massif Central	- 7,8	+ 21,2	+ 11,8	+ 1,0	- 1,9	- 0,3	+ 2,3	- 0,4	+ 0,9	+ 0,3
Massif Central Nord	- 23,1	+ 3,1	- 20,7	- 0,2	- 2,7	- 1,3	+ 1,9	- 1,4	+ 0,1	- 0,6
Massif Central Sud	+ 8,8	+ 35,1	+ 46,9	+ 2,2	- 1,3	+ 0,4	+ 2,6	+ 0,5	+ 1,4	+ 1,0
Pyrénées	+ 79,6	+ 22,7	+ 120,3	+ 9,3	- 2,4	+ 0,2	+ 1,8	+ 3,3	+ 0,9	+ 2,0
Corse	+ 30,5	- 18,9	+ 5,9	+ 5,2	- 2,1	- 1,7	+ 0,0	+ 1,5	- 0,9	+ 0,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

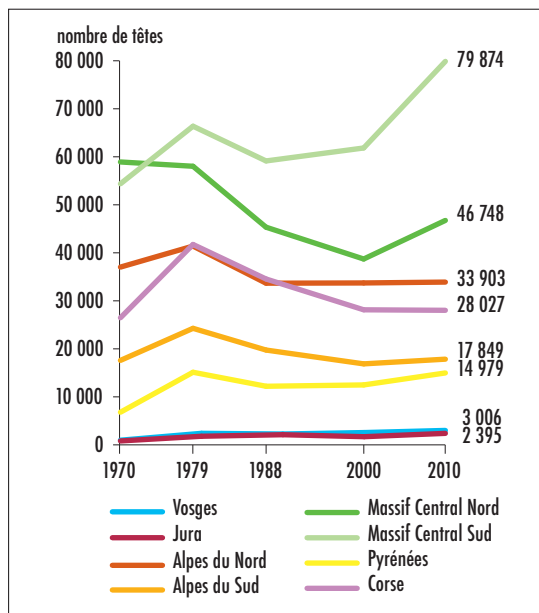
**Plus du tiers des chèvres dans le Massif Central Sud mais aussi 12 % en Corse**

En 2010, le cheptel caprin est réparti dans la plupart des massifs. Le Massif Central Sud rassemble un peu plus du tiers du cheptel (cf. poids des départements Ardèche et Aveyron) alors que le Massif Central Nord en regroupe 20 % et le massif des Alpes (nord + sud) près du quart. La Corse représente à elle seule 12 % du cheptel caprin, ce qui est remarquable eu égard au poids relatif de ce massif (3 % des exploitations de montagne) (graphique 92).

**Forte progression depuis 2000 du cheptel caprin dans le Massif Central Sud**

Par rapport à 1970, la progression a été nette dans le Massif Central Sud (+ 47 %) et les Pyrénées (+ 120%) tandis que le cheptel caprin a régressé dans le Massif Central Nord (- 21 %) et les Alpes du Nord où il stagne depuis 1988 (tableau 56 et graphique 93). Les très fortes variations en pourcentage dans les massifs du Jura et des Vosges ne doivent pas masquer le caractère encore « confidentiel » de cet élevage dans ces deux massifs.

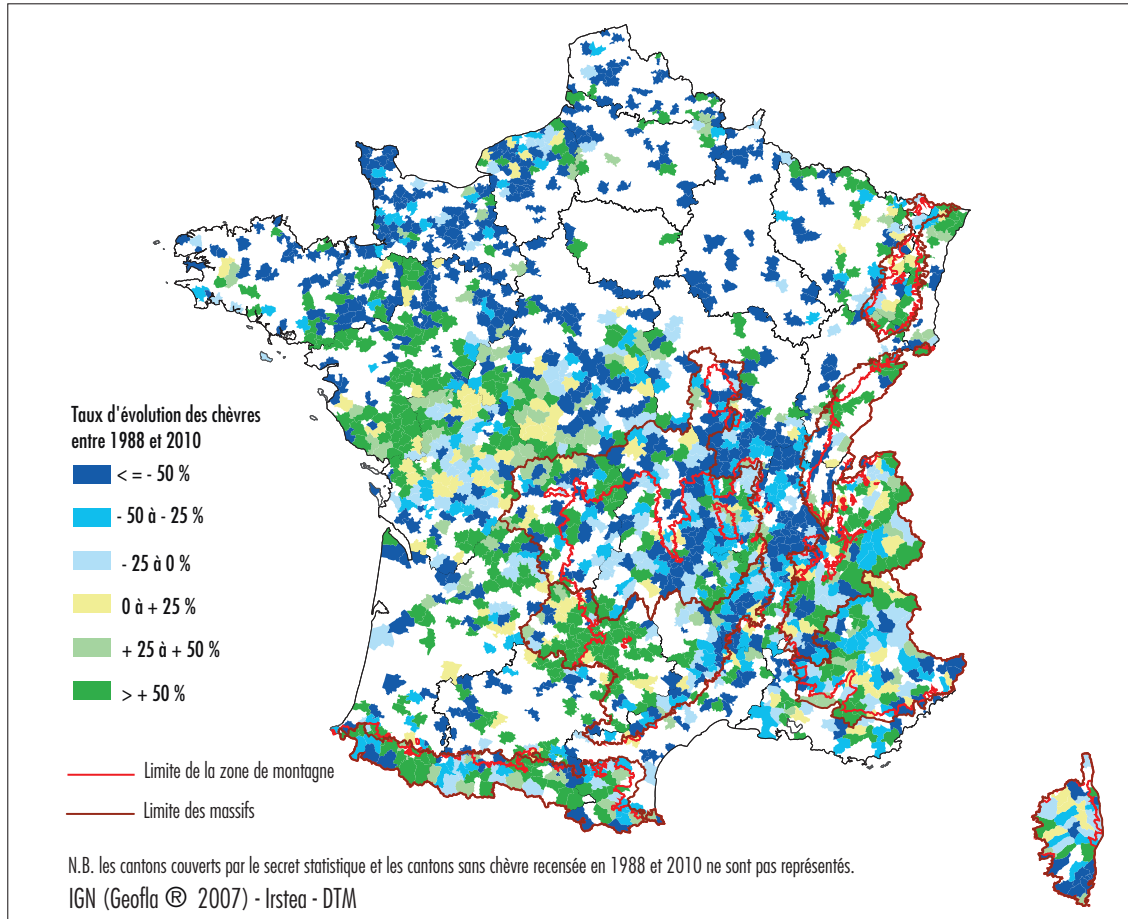
Graphique 93  
**Évolution des chèvres (en nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 17

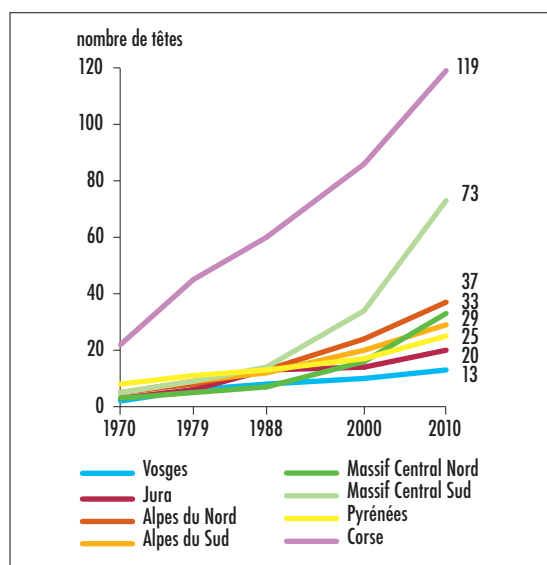
**Évolution des effectifs de chèvres par canton entre 1988 et 2010**



Source : Agreste Recensements agricoles

La carte 17 montre notamment un accroissement du cheptel de chèvres entre 1988 et 2010 dans le Massif Central Sud – en particulier dans l'Aveyron et le Lot (mais diminution apparente en Ardèche) – et, dans des massifs plus marginaux, comme les Pyrénées et les Vosges. Les situations sont plus contrastées et variées en Corse et dans les Alpes.

Graphique 94  
**Évolution du nombre de chèvres par exploitation pour les zones de montagne des massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

### 120 chèvres par exploitation dans les montagnes de Corse

Avec une moyenne de 120 chèvres par exploitation en 2010, la Corse est de loin le massif où les exploitations caprines ont la plus grande taille moyenne (multipliée par 6 depuis 1970) (graphique 94). Le Massif Central Sud a éga-

lement fortement progressé pour atteindre en 2010 une moyenne de plus de 70 chèvres par élevage. Dans les autres massifs, l'évolution a été moindre et la taille moyenne n'atteint pas 40 chèvres.

### 4.5. Les équidés

#### Évalué en UGB, le cheptel des équidés en montagne regroupe 21 % du cheptel national

La carte 18 indique la localisation des différentes catégories d'équidés en France en 2010. Les animaux pour la selle et la course sont fréquents en Basse-Normandie et aussi dans les Pays-de-Loire et en Rhône-Alpes. Les animaux de trait et pour la boucherie se rencontrent notamment dans les Pyrénées, l'Auvergne et la Franche-Comté, tandis que les ânes, mulets et bardots sont présents notamment en Normandie, Ile-de-France, Poitou-Charentes, dans les Alpes du Sud, les Pyrénées, le Massif Central Sud et la Corse.

En 2010, 11 % des exploitations recensées au plan national élèvent des équidés (10 % en plaine et 18 % en montagne) ; en haute montagne, une exploitation sur quatre est concernée (tableau 57). Si le nombre des exploitations ayant des équidés diminue entre 1988 et 2010, leur importance relative s'accroît et ce, quelle que soit la zone considérée – plaine, montagne, haute montagne – avec respectivement 7 %, 12 % et 21 % en 1988.

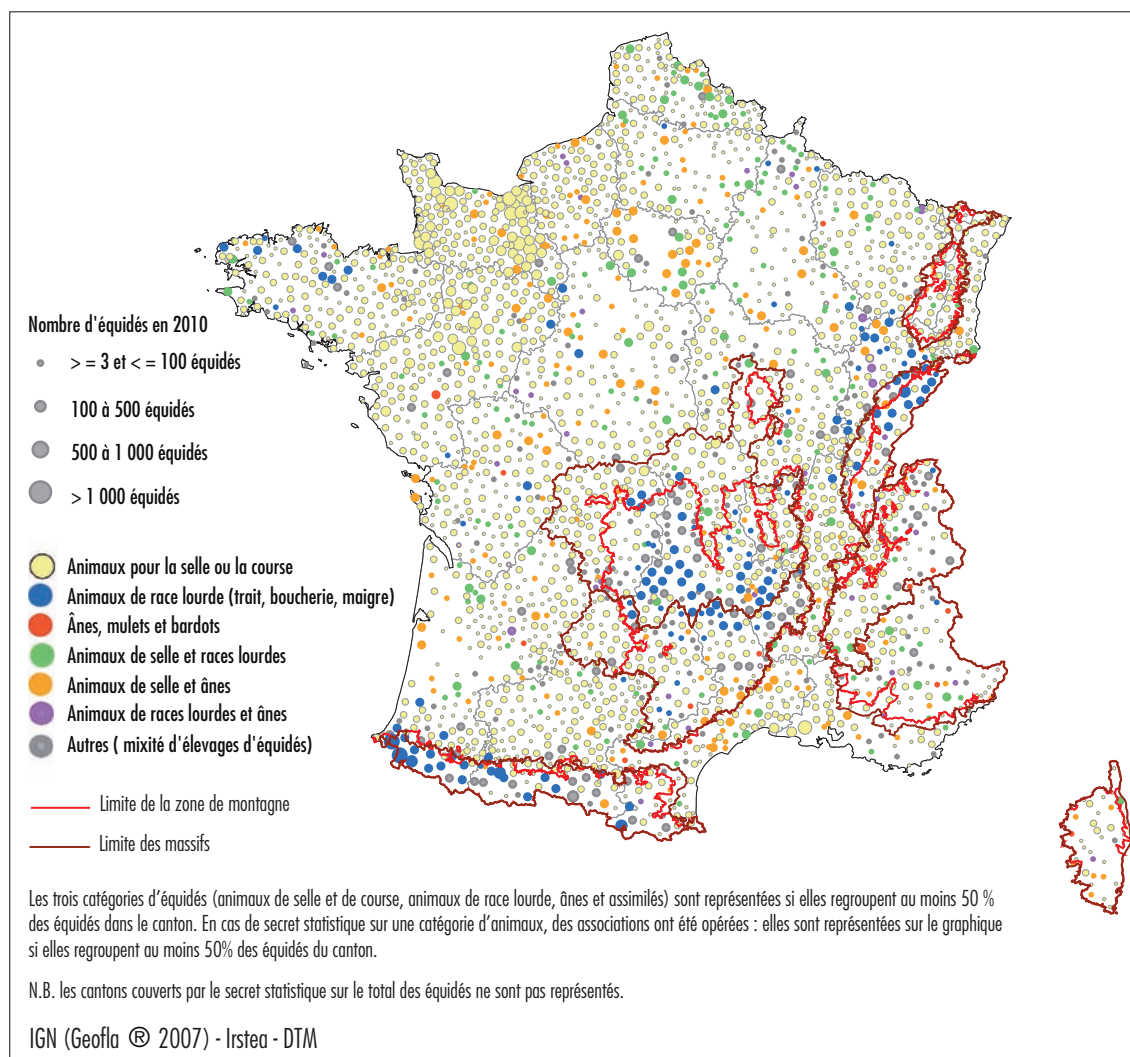
Comme le soulignent Perrot *et al.* (2013), « les très nombreux particuliers, détenteurs d'un ou de quelques chevaux qu'ils ne mettent pas à la reproduction ou qu'ils gardent aux abords de leur domicile, n'entraient pas dans le champ du recensement. De même, des établissements équestres n'ayant pas de statut agricole et conduits sans surfaces ont

Tableau 57  
**Répartition des équidés en 2010 selon les zones**

Zone	Animaux pour la selle ou la course		Animaux de race lourde (trait, boucherie, maigre)		Ânes, mulets et bardots		Total équidés		
	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb UGB
France métropolitaine	37 264	338 923	14 600	60 363	11 804	32 572	<b>54 372</b>	<b>431 858</b>	<b>295 556</b>
Montagne	7 330	50 036	5 876	25 405	3 993	11 975	<b>14 385</b>	<b>87 416</b>	<b>62 883</b>
dont haute montagne	622	4 568	708	4 149	536	1 780	<b>1 538</b>	<b>10 497</b>	<b>7 802</b>
France hors montagne	29 934	288 887	8 724	34 958	7 811	20 597	<b>39 987</b>	<b>344 442</b>	<b>232 673</b>

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 18  
Répartition du cheptel d'équidés par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

échappé au recensement »<sup>59</sup>. L'accroissement relatif du poids des exploitations avec des équidés et le nombre de situations qui échappent au recensement expliquent sans doute l'impression répandue chez les agriculteurs de montagne d'une expansion des surfaces pâturées par des chevaux.

Alors que les chevaux et juments pour la selle ou la course sont largement prépondérants en plaine (84 % des effectifs d'équidés en 2010), la répartition est nettement différente en montagne où ces animaux ne représentent que 57 % des équidés tandis que les animaux pour le trait ou la boucherie regroupent 29 % des effectifs et les ânes et mulets 14 % (tableau 57).

Avec 26 % des exploitations ayant des équidés et 21 % des effectifs nationaux (exprimés en UGB) en 2010, la montagne représente donc un poids important.

#### ***Un cheptel d'équidés en progression en montagne, mais qui marque le pas depuis 2000***

Les évolutions du cheptel d'équidés depuis 1970 montrent une diminution du cheptel en plaine (- 12 %, soit - 0,3 % par an entre 1970 et 2010) qui s'explique notamment par une forte chute entre 1970 et 1979 (près de - 6 % par an), presque compensée cependant par l'augmentation des effectifs de 1979 à 2000, puis par une nouvelle diminution depuis 2000 (- 12 %)

59. En rapprochant les effectifs de juments recensées en 2010 des estimations de l'Institut Français du Cheval et de l'équitation, l'Institut de l'élevage indique cependant que les détenteurs de juments semblent avoir été largement

enquêtés, mais que des femelles non mises à la reproduction en 2010 ont pu aussi être comptabilisées dans les juments (Perrot et al., 2013).



Tableau 58

**Évolution du cheptel d'équidés entre 1970 et 2010 par zones**

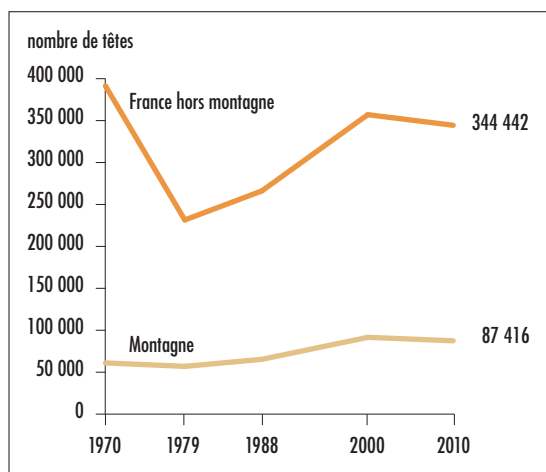
Équidés	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	- 26,7	+ 30,3	- 4,5	- 4,9	+ 1,6	+ 2,6	- 0,4	- 1,7	+ 1,2	- 0,1
Montagne	+ 7,0	+ 33,8	+ 43,2	- 0,8	+ 1,5	+ 2,9	- 0,5	+ 0,4	+ 1,3	+ 0,9
dont haute montagne	- 13,3	+ 5,5	- 8,6	- 3,2	+ 1,7	+ 1,9	- 1,7	- 0,8	+ 0,2	- 0,2
France hors montagne	- 32,0	+ 29,4	- 12,0	- 5,7	+ 1,6	+ 2,5	- 0,4	- 2,1	+ 1,2	- 0,3

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(tableau 58 et graphique 95). En montagne, l'évolution a été comparable mais la régression entre 1970 et 1979 beaucoup moins marquée (- 0,8 % par an), d'où, au final, une progression

sensible du cheptel depuis 1970 (+ 43 %). En haute montagne, le profil d'évolution se rapproche davantage de celui de la plaine avec une diminution accusée entre 2000 et 2010.

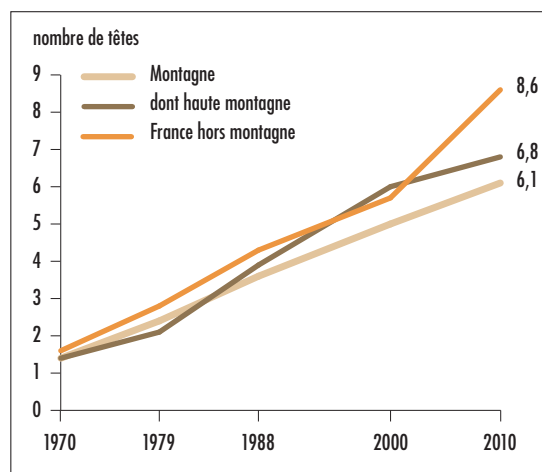
Graphique 95

**Évolution du cheptel d'équidés (en nombre de têtes) en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Alors que la taille moyenne par élevage était très proche en 1970 en montagne comme en plaine (1,4-1,5 équidés), celle-ci s'est considérablement accrue pour atteindre 6 équidés en montagne et 8 en plaine en 2010 (7 en haute montagne), en lien avec une forte chute des « exploitations » avec équidés (nombre divisé par trois en montagne entre 1970 et 2010 et par plus de six en plaine) (graphique 96). Cette taille moyenne recouvre une certaine hétérogénéité selon le type d'équidés : ainsi, en 2010 en montagne, 72 % des exploitations ayant des ânes (ou assimilés) élèvent moins de 3 UGB équidés contre 50 % dans le cas d'animaux de race lourde ou 57 % pour des animaux de selle ou de course (tableau 59).

Graphique 96

**Évolution du nombre d'équidés par exploitation entre 1970 et 2010**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Les chevaux pour la selle et la course dominant en montagne, mais on note aussi des chevaux de race lourde dans les Pyrénées, des ânes et mulets dans les Alpes du Sud et en Corse**

Le Massif Central regroupe près de la moitié des équidés de montagne. Avec les Alpes du Nord et les Pyrénées, cette proportion atteint 80 % en 2010 (graphique 97). Si le Massif Central reflète bien les moyennes de la montagne française, dans les Pyrénées les animaux de race lourde représentent près de la moitié des équidés (48 %) en 2010, tandis que les chevaux et juments pour la selle et la course sont prédominants dans les montagnes des Vosges (81 % des équidés), de la Corse (73 %)

Tableau 59

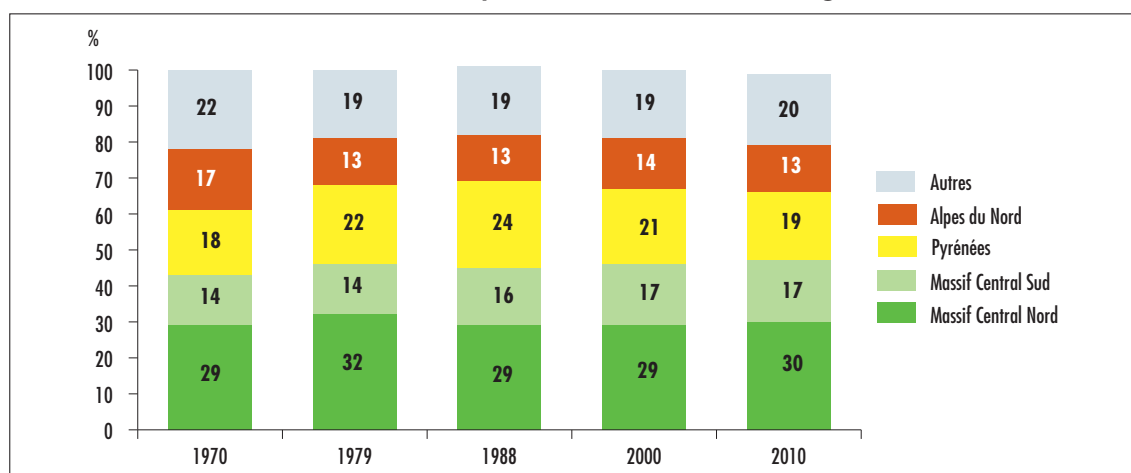
**Répartition des exploitations avec équidés et taille moyenne de cheptel par exploitation selon le type d'équidés en 2010 en montagne et en plaine**

Zone	En % des exploitations par type d'équidés et en nombre de têtes par exploitation	Animaux pour la selle ou la course		Animaux de race lourde (trait, boucherie, maigre)		Ânes, mulets et bardots	
		% expl.	Effectif moyen	% expl.	Effectif moyen	% expl.	Effectif moyen
Montagne	moins de 3 UGB équidés	57	2	50	2	72	2
	de 3 de 10 UGB équidés	28	6	39	5	20	5
	³ 10 UGB équidés	15	27	11	16	8	6
	<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>3</b>
France hors montagne	moins de 3 UGB équidés	52	2	50	2	70	2
	de 3 de 10 UGB équidés	29	7	37	4	20	4
	³ 10 UGB équidés	19	34	13	13	10	5
	<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>3</b>

N.B. une même exploitation peut élever plusieurs types d'équidés.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 97

**Part des massifs dans le nombre d'équidés de la zone de montagne entre 1970 et 2010**


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

et du massif alpin (70 %). Les ânes et mulets sont bien représentés dans les Alpes du Sud (23 % des équidés) et la Corse (25 % des équidés en 2010 ; ils représentaient même 41 % en 1988).

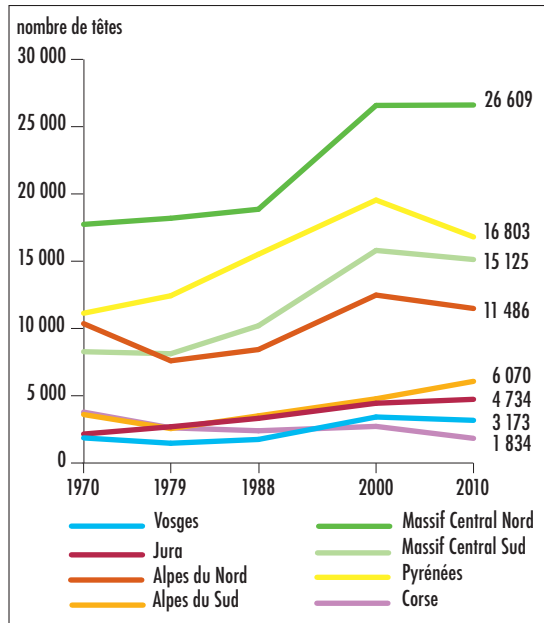
**En Corse, forte baisse des effectifs d'équidés (population d'ânes divisée par deux)**

Par rapport aux moyennes de la montagne française, les évolutions les plus marquantes concernent le Massif Central Sud (+ 83 % entre 1970 et 2010) et le Jura (+ 120 % mais

avec un faible effectif en 1970 : 5 % des UGB équines) mais aussi à l'opposé la Corse (- 51,5 % des effectifs) (tableau 60 et graphique 98). L'évolution de la taille moyenne des élevages d'équidés dans les principaux massifs suit la tendance nationale (graphique 99).

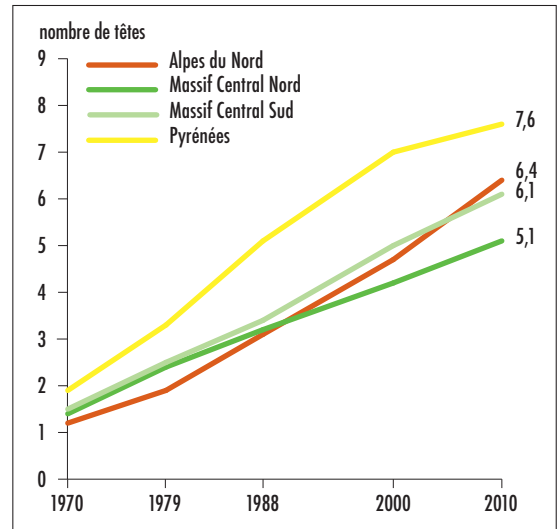
La carte 19 montre une diminution apparente en Corse tandis que le cheptel d'équidés semble progresser sensiblement dans le Massif Central (Auvergne, Limousin, Aveyron, Lot), dans le massif vosgien et dans les Alpes du Sud (mais avec des effectifs encore limités).

Graphique 98  
**Évolution des équidés (en nombre de têtes)**  
 dans les zones de montagne des principaux massifs



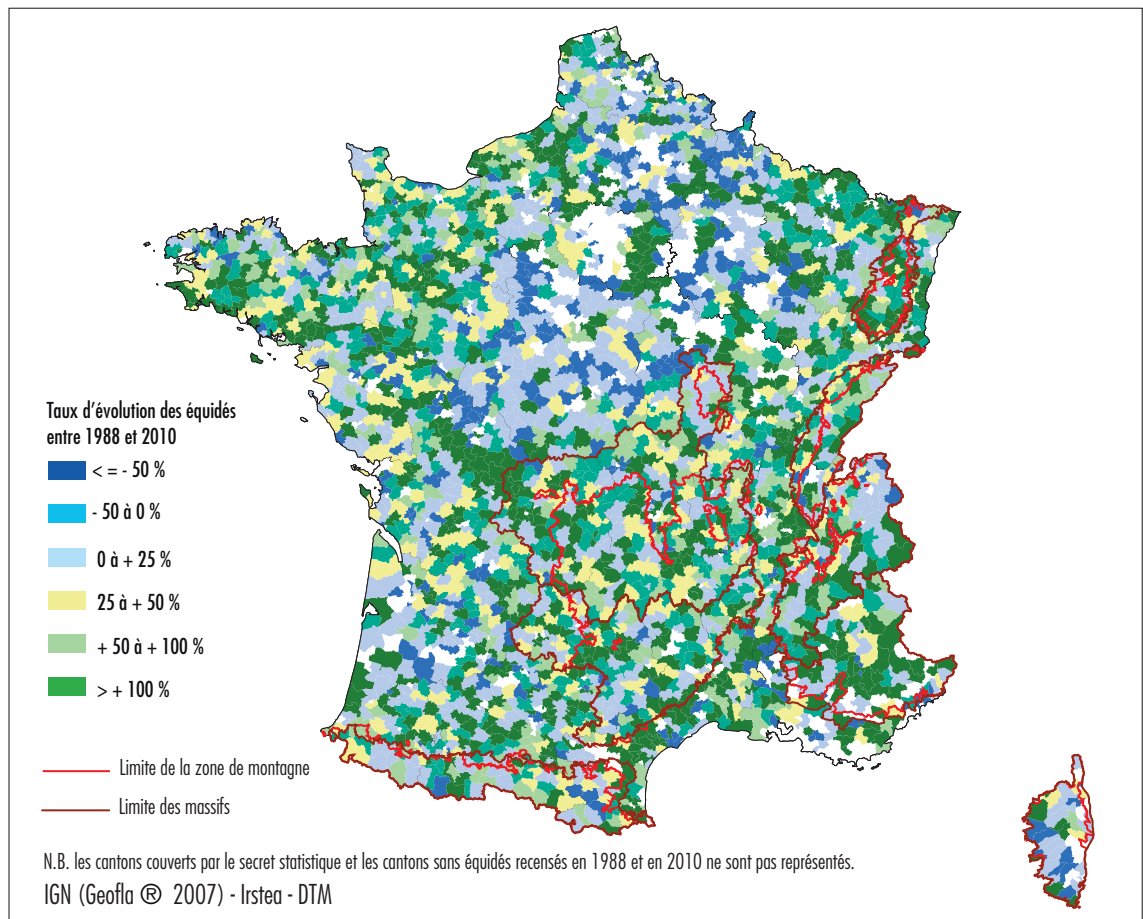
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 99  
**Évolution du nombre d'équidés par exploitation pour les zones de montagne des massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 19  
**Évolution des effectifs d'équidés par canton entre 1988 et 2010**



Source : Agreste Recensements agricoles

Tableau 60

### Évolution du cheptel d'équidés entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Équidés	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	- 6,1	+ 81,1	+ 70,0	- 2,6	+ 2,0	+ 5,7	- 0,7	- 0,3	+ 2,7	+ 1,3
Jura	+ 54,3	+ 42,6	+ 120,0	+ 2,5	+ 2,3	+ 2,5	+ 0,6	+ 2,4	+ 1,6	+ 2,0
Alpes	- 14,5	+ 47,1	+ 25,8	- 3,5	+ 1,8	+ 3,1	+ 0,2	- 0,9	+ 1,8	+ 0,6
Alpes du Nord	- 18,6	+ 36,2	+ 10,9	- 3,4	+ 1,2	+ 3,3	- 0,8	- 1,1	+ 1,4	+ 0,3
Alpes du Sud	- 2,7	+ 73,2	+ 68,5	- 3,7	+ 3,6	+ 2,6	+ 2,4	- 0,2	+ 2,5	+ 1,3
Massif Central	+ 11,7	+ 43,6	+ 60,5	+ 0,1	+ 1,1	+ 3,2	- 0,2	+ 0,6	+ 1,7	+ 1,2
Massif Central Nord	+ 6,3	+ 41,1	+ 50,0	+ 0,3	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,0	+ 0,3	+ 1,6	+ 1,0
Massif Central Sud	+ 23,3	+ 48,3	+ 82,8	- 0,2	+ 2,6	+ 3,7	- 0,4	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,5
Pyrénées	+ 39,3	+ 8,3	+ 50,9	+ 1,2	+ 2,5	+ 1,9	- 1,5	+ 1,9	+ 0,4	+ 1,0
Corse	- 36,6	- 23,5	- 51,5	- 4,0	- 1,0	+ 1,1	- 3,9	- 2,5	- 1,2	- 1,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

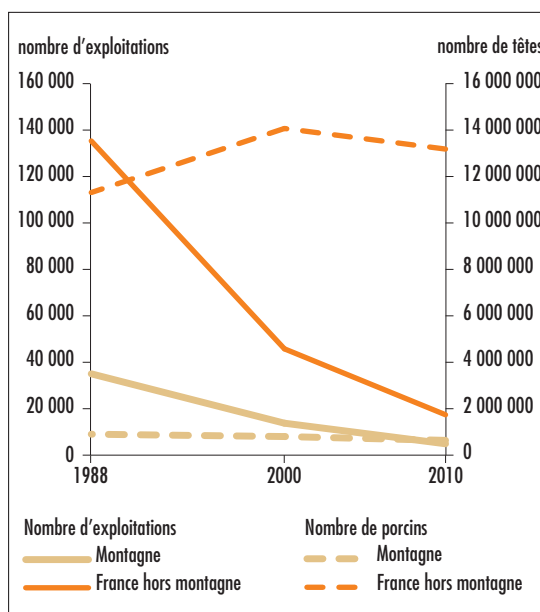
## 4.6. Autres cheptels

### 4.6.1 Les porcs

#### **Des restructurations très importantes de l'élevage porcin en montagne et surtout en plaine**

Alors qu'en plaine le cheptel porcin a augmenté de +24 % entre 1988 et 2000, l'évolution a été différente en montagne et en haute montagne avec une diminution respective de - 11 % et - 17 % (tableau 61 et graphique 100). Cette régression s'est poursuivie en montagne sur la période 2000-2010 et a touché également la plaine. Dans le même temps, la disparition des exploitations a été très importante : entre 1988 et 2010, - 86 % en montagne, soit un rythme semblable à la plaine (- 87 %). Les restructurations ont donc été très fortes sur cette période 1988-2010, la taille moyenne des cheptels ayant été multipliée par 9 en plaine et par 5 en montagne ! En plaine, en 2010, seulement 10 % des exploitations porcines élèvent plus de 2 000 porcs mais elles rassemblent près de la moitié (47 %) du cheptel porcin, tandis que ces proportions sont respectivement de 1 % et 19 % en montagne (graphique 101). C'est dans les montagnes du massif du Jura et du Massif Central Sud qu'on trouve les élevages les plus importants (respectivement 300 et 260 porcs en moyenne par exploitation).

Graphique 100  
Évolution des élevages de porcs en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

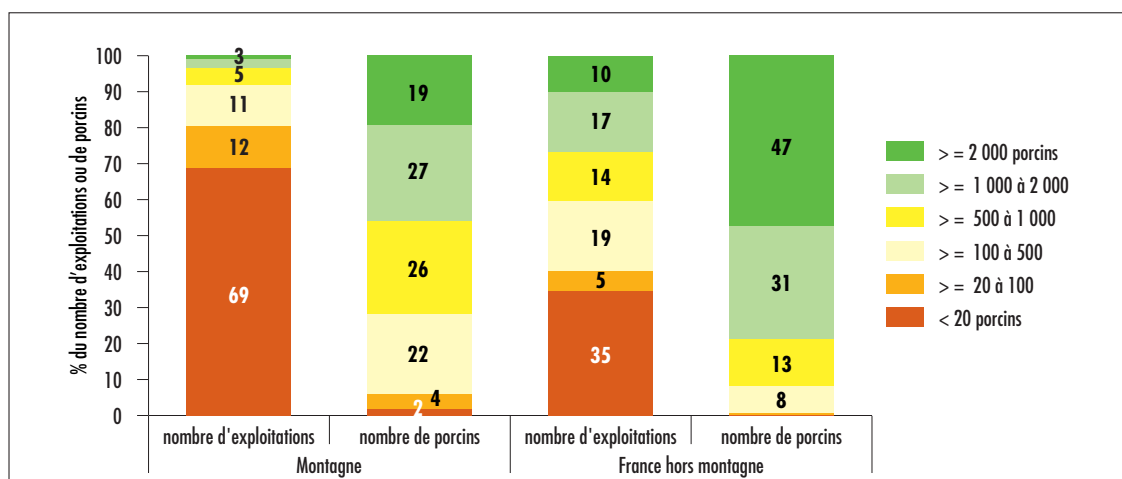
Tableau 61

**Évolution des élevages et des cheptels porcins entre 1988 et 2010 selon les zones**

Élevages porcins		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de porcins par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 61	- 64	- 86		
	dont haute montagne	- 54	- 60	- 82		
	France hors montagne	- 66	- 62	- 87		
Nombre de têtes	Montagne	- 11	- 21	- 29	26	130
	dont haute montagne	- 17	- 15	- 29	14	55
	France hors montagne	+ 24	- 6	+ 17	84	758

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

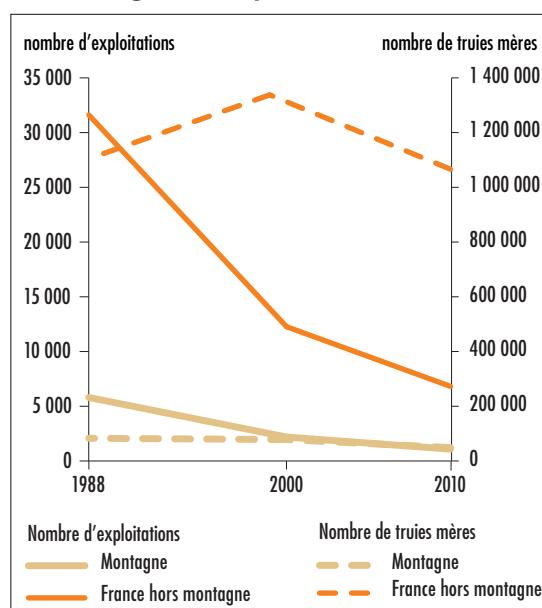
Graphique 101

**Répartition des exploitations porcines et du cheptel porcine en fonction de la taille de l'atelier porcine en 2010 en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Des évolutions semblables peuvent être mises en évidence pour le cheptel de truies où le cheptel a cependant mieux résisté en montagne et en surtout en haute montagne (progression de + 3 %) entre 1988 et 2000 (tableau 62 et graphique 102). En plaine, en 2010, un quart des exploitations (24 %) élèvent plus de 200 truies-mères et rassemblent plus de la moitié (56 %) du cheptel de truies, tandis qu'en montagne ces proportions sont respectivement de 4 % et 31 % (graphique 103). On retrouve parmi les massifs où cet élevage est le plus important, les massifs du Jura et le Massif Central Sud (63 à 72 truies en moyenne) mais aussi le Massif Central Nord (64 truies en moyenne par exploitation).

Graphique 102

**Évolution des élevages de truies mères en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

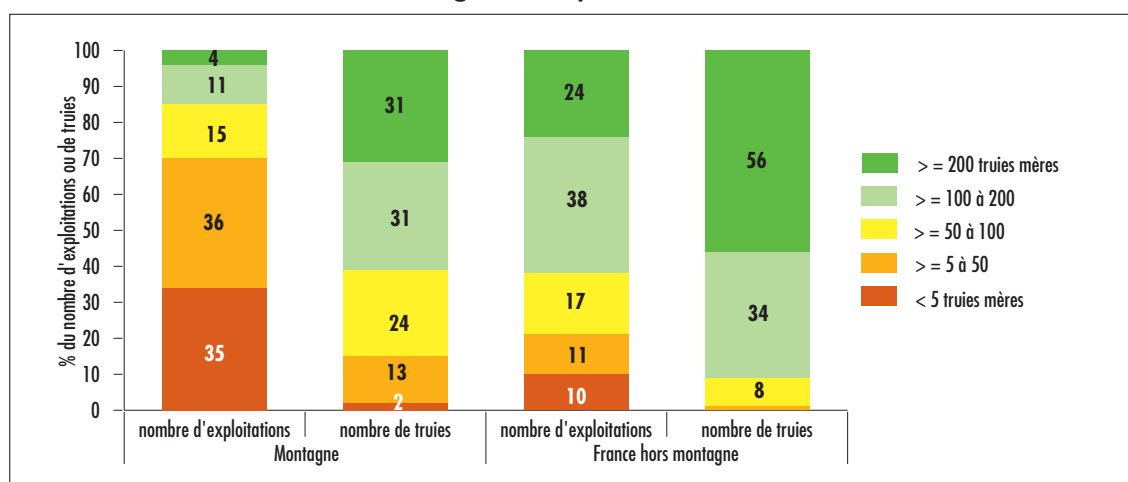
Tableau 62

**Évolution des élevages et du cheptel de truies entre 1988 et 2010 selon les zones**

Élevages de truies		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de truies par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 62	- 50	- 81		
	dont haute montagne	- 60	- 37	- 75		
	France hors montagne	- 61	- 44	- 78		
Nombre de têtes	Montagne	- 6	- 38	- 41	14	45
	dont haute montagne	+ 3	- 15	- 13	8	27
	France hors montagne	+ 21	- 20	- 3	35	156

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 103

**Répartition des exploitations et du cheptel de truies-mères en fonction de la taille de l'atelier truies en 2010 en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**4.6.2 Les volailles****De fortes restructurations dans les élevages de volailles en montagne**

Ce sont les élevages de poules pondeuses pour la production d'œufs de consommation qui sont, et de loin, les plus répandus en montagne (92 % des élevages ayant des volailles en 2010) (tableau 63). Si, globalement, l'effectif de volailles se maintient à peu près en montagne depuis 1988 (- 5 %, soit 11 millions de têtes en 2010), le nombre d'élevages ayant des volailles a chuté de - 78 % entre 1988 et 2010 en montagne (et jusqu'à - 95 % pour les élevages de poulettes où la restructuration a été radicale, la taille moyenne passant de 90 poulettes en 1988 à près de 1 400 en 2010). La taille moyenne des élevages de poulets de chair est passée de 100 à plus de 500 de 1988 à 2010. Des évolutions semblables peuvent être notées pour les dindes et dindons et, à un degré

moindre, pour les pintades. Les effectifs globaux de canards (à rôtir ou à gaver) sont en expansion.

**En haute montagne, encore des élevages familiaux de poules pondeuses**

Pour les **poules pondeuses** en vue de la production d'œufs de consommation, la phase d'expansion entre 1988 et 2000 en plaine n'a pas vraiment affecté la montagne (repli de l'effectif de - 11%) et encore moins la haute montagne (- 57%) (tableau 64 et graphique 104). La crise de la grippe aviaire en 2006 (GraphAgri 2010) a relativement épargné la production d'œufs de consommation (baisse du cheptel de poules pondeuses de - 3% seulement en plaine entre 2000 et 2010) mais le rythme de diminution du cheptel de poules n'a pas faibli en montagne (- 18%). Si la restructuration des exploitations élevant des poules pondeuses a été très forte en plaine (taille

Tableau 63

**Évolution des élevages de volailles en montagne entre 1988 et 2010**

Volailles Effectif présent le jour de l'enquête (ou au 1 <sup>er</sup> novembre)	Exploitations en ayant				Effectifs (nombre de têtes)			
	1988	2000	2010	Évolution 1988-2010 %	1988	2000	2010	Évolution 1988-2010 %
Poules pondeuses (œufs de consommation)	101 622	49 131	20 681	- 80	2 866 490	2 549 769	2 094 638	- 27
Poules pondeuses (œufs à couver)	97	98	168	+ 73	71 068	99 585	114 425	+ 61
Poulettes	11 068	3 129	551	- 95	991 844	779 579	746 965	- 25
Poulets de chair et coqs	51 126	26 887	9 028	- 82	4 905 134	4 786 728	4 793 101	- 2
Dindes et dindons	10 985	5 587	1 270	- 88	882 237	1 231 627	607 004	- 31
Pintades	6 671	3 549	1 108	- 83	779 626	609 298	431 956	- 45
Canards à rôtir	} 27 703	12 461	3 652	} - 84	} 646 755	481 589	274 956	} + 29
Canards à gaver		2 544	692			355 790	557 466	
Oies (à rôtir, à gaver)	7 454	4 935	1 837	- 75	52 336	42 904	19 875	- 62
Pigeons, cailles	9 257	4 408	1 004	- 89	394 895	197 767	275 814	- 30
Autruches	////	////	14		////	////	601	
Autres volailles pour la ponte	////	////	s		////	////	s	
Autres volailles	////	////	s		////	////	s	
<b>Total volailles</b>	<b>104 690</b>	<b>52 162</b>	<b>22 562</b>	<b>- 78</b>	<b>11 590 385</b>	<b>11 134 636</b>	<b>10 956 009</b>	<b>- 5</b>

//// : non disponible ; s : secret statistique

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

moyenne passant de moins de 100 à plus de 800 poules par atelier), elle a été plus atténuée en montagne où la taille moyenne reste de 100 poules en 2010 et, surtout, en haute montagne qui reste dominée par des élevages de type familial avec une taille moyenne très faible (14 poules) qui n'a d'ailleurs pas évolué entre 1988 et 2010 malgré la disparition de 78 % des exploitations. Les ateliers de plus de 1 000 poules pondeuses sont rares, aussi bien en

montagne (0,6 % des élevages de poules pondeuses en 2010) qu'en plaine (3,4 %), mais ils regroupent respectivement 85 % et 98 % des effectifs de poules pondeuses en montagne et en plaine (graphique 105). C'est dans les montagnes des Alpes du Nord (cf. Drôme en particulier) que les élevages ont la taille moyenne la plus grande (300 poules en moyenne par exploitation en ayant).

Tableau 64

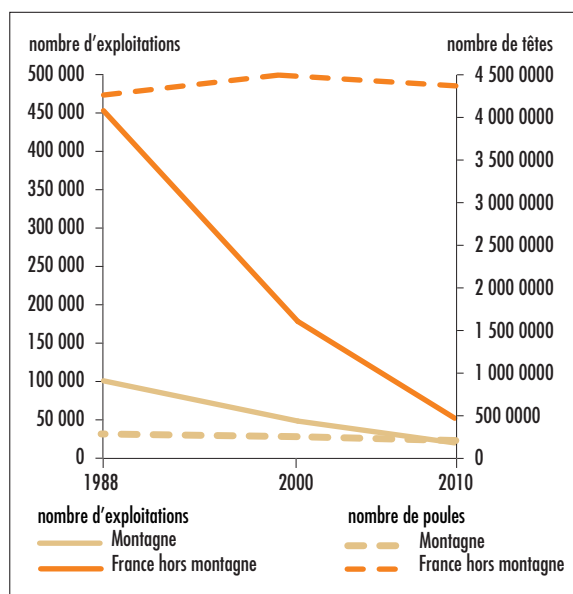
**Évolution des élevages de poules pondeuses (œufs de consommation) entre 1988 et 2010 selon les zones**

Élevages de poules pondeuses		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de poules par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 52	- 58	- 80		
	dont haute montagne	- 52	- 55	- 78		
	France hors montagne	- 61	- 70	- 88		
Nombre de têtes	Montagne	- 11	- 18	- 27	28	101
	dont haute montagne	- 57	- 49	- 78	14	14
	France hors montagne	+ 6	- 3	+ 3	94	827

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 104

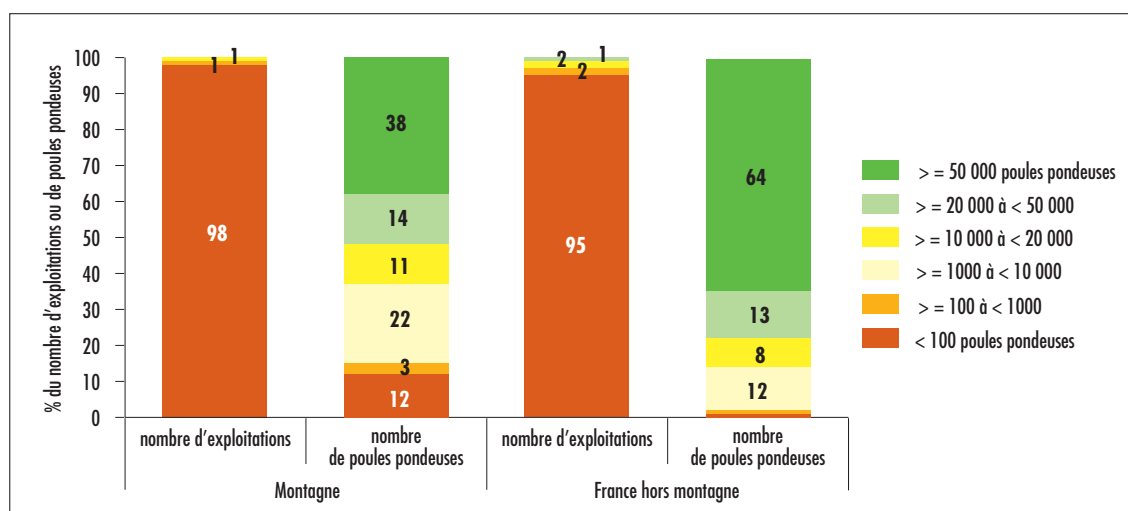
**Évolution des élevages de poules pondeuses (œufs de consommation) en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 105

**Répartition des élevages et des effectifs de poules pondeuses (œufs de consommation) en fonction de la taille de l'atelier de poules pondeuses en 2010 en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**4.6.3 Les lapins**

**Les lapins en montagne : toujours des élevages familiaux de très petite taille**

Depuis 1988 on note une chute considérable du nombre d'exploitations produisant des lapins, en montagne (- 86 %) comme en plaine (- 93 %), qui s'est accompagnée d'une restructuration importante, la taille moyenne des exploitations produisant des lapins passant de 6 à 38 lapines en plaine alors qu'elle n'a fait « que » doubler en montagne (de 4 à 9), ce qui montre

que les élevages familiaux résistent encore en montagne et en haute montagne (tableau 65 et graphique 106). Le graphique 107 montre qu'il n'existe quasiment pas d'élevage de taille intermédiaire entre l'élevage familial de moins de 20 lapines et l'atelier de plus de 100 lapines mères (seulement 1 % des élevages en montagne en 2010 mais près de la moitié du cheptel de lapines, contre 6 % des élevages en plaine et 89 % des effectifs de lapines). Cette production reste en effet essentiellement familiale quel que soit le massif considéré.



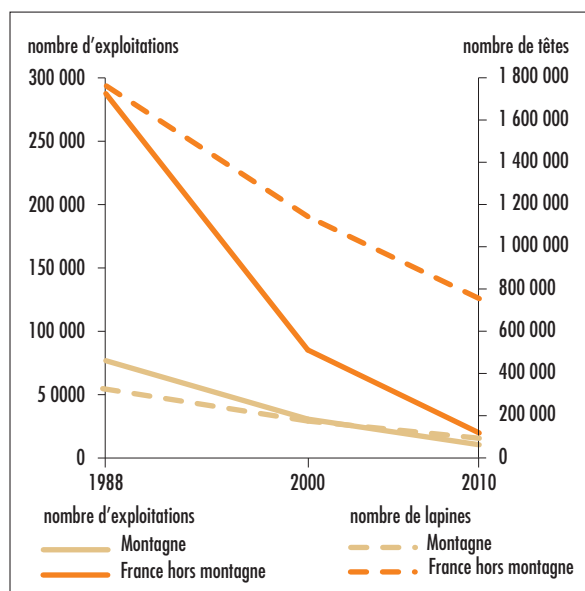
Tableau 65

**Évolution des élevages de lapines entre 1988 et 2010 selon les zones**

Élevages de lapines mères (race angora exclue)		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de lapines par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 60	- 66	- 86		
	dont haute montagne	- 58	- 68	- 86		
	France hors montagne	- 70	- 77	- 93		
Nombre de lapines	Montagne	- 47	- 48	- 72	4	9
	dont haute montagne	- 55	- 54	- 79	4	6
	France hors montagne	- 35	- 34	- 57	6	38

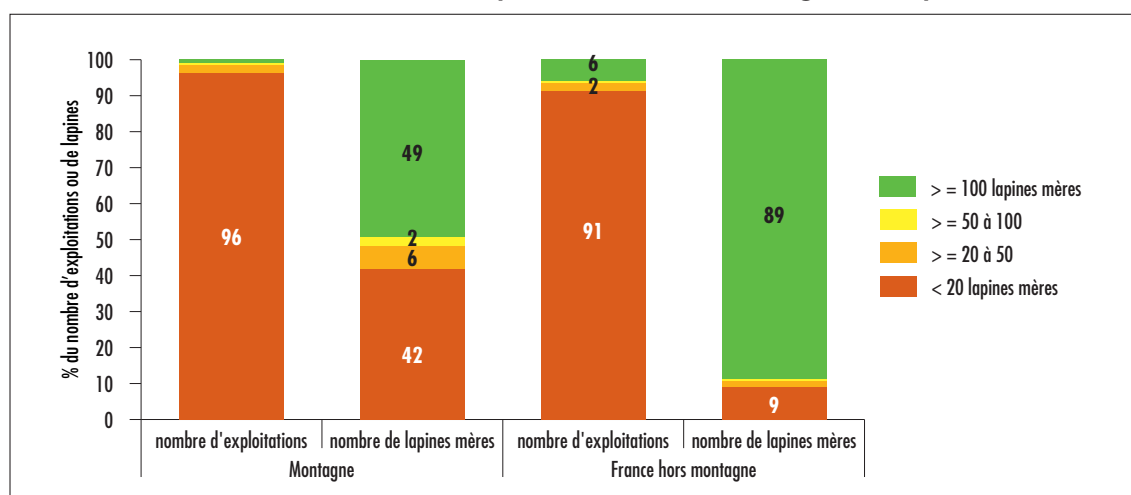
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 106

**Évolution des élevages de lapines-mères (race angora exclue) en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 107

**Répartition des élevages et des effectifs de lapines mères (race angora exclue) en fonction de la taille de l'atelier de lapines en 2010 en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

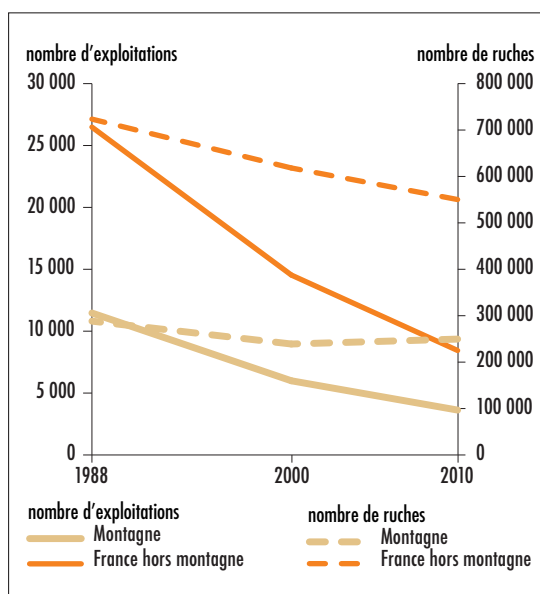
#### 4.6.4 L'élevage apicole

##### **Le nombre de ruches a progressé en montagne entre 2000 et 2010**

Si l'effectif de ruches a diminué régulièrement en plaine entre 1988 et 2010, il n'en a pas été de même en montagne où l'effectif a même progressé depuis 2000 tandis qu'il stagne en haute montagne (tableau 66 et graphique 108). En revanche, le nombre d'exploitations ayant des ruches a diminué sensiblement (- 68 % en montagne comme en plaine). Les tailles moyennes sont très semblables quelle que soit la zone : en 2010, près de 70 ruches par exploitation en montagne. De même, la répartition des exploitations apicoles et du nombre de ruches en fonction de la taille de l'atelier ruches est assez voisine en montagne et en plaine (graphique 109). Avec en moyenne une centaine de ruches par exploitation apicole, les montagnes des Alpes du Sud, du Massif Central Sud, des Pyrénées et de Corse sont celles où l'élevage apicole atteint les tailles les plus élevées.

Graphique 108

##### **Évolution des exploitations apicoles (nombre d'exploitations et nombre de ruches en production) en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 66

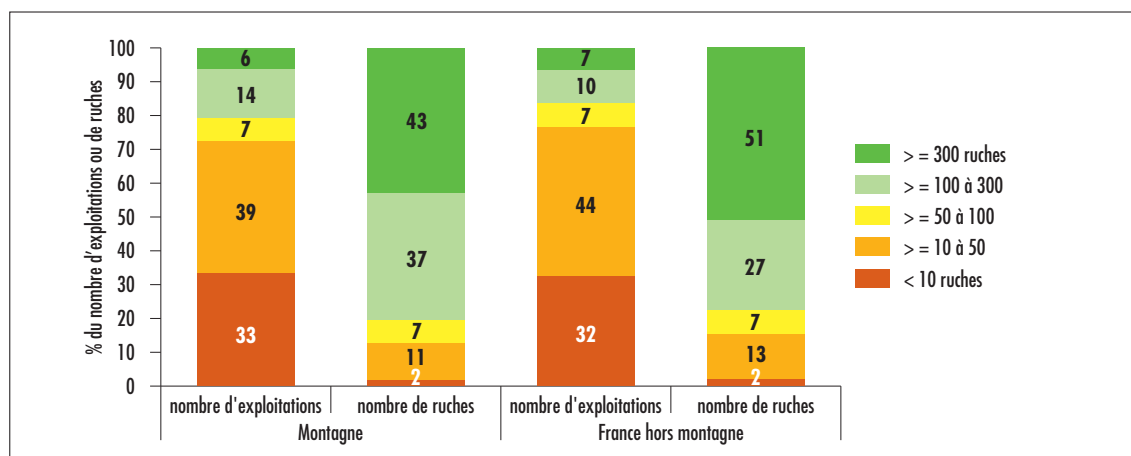
##### **Évolution des exploitations apicoles et du nombre de ruches entre 1988 et 2010 selon les zones**

Ruches en production		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de ruches par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 48	- 39	- 68		
	dont haute montagne	- 43	- 46	- 69		
	France hors montagne	- 45	- 42	- 68		
Nombre de lapines	Montagne	- 17	+ 4	- 13	25	69
	dont haute montagne	- 12	- 2	- 14	22	62
	France hors montagne	- 15	- 11	- 24	27	65

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 109

##### **Répartition des élevages apicoles et des ruches en production en fonction de la taille de l'atelier ruches en 2010 en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

#### 4.7. Autres élevages destinés à la commercialisation

##### **Seulement 0,5 % des exploitations concernées, en montagne comme en plaine**

Avec 2 400 exploitations au plan national (dont un peu plus de 400 en montagne), soit 0,49 % des exploitations en 2010, ces divers élevages semblent, en montagne comme en plaine, avoir connu un relatif déclin entre 1988 et 2000 puis une légère reprise entre 2000 et 2010 (graphique 110). On note toutefois que les exploitations classées dans la rubrique « autres élevages » sont en progression régulière depuis 1988, bien que les élevages d'autruches aient été retirés de cette liste en 2010<sup>60</sup>.

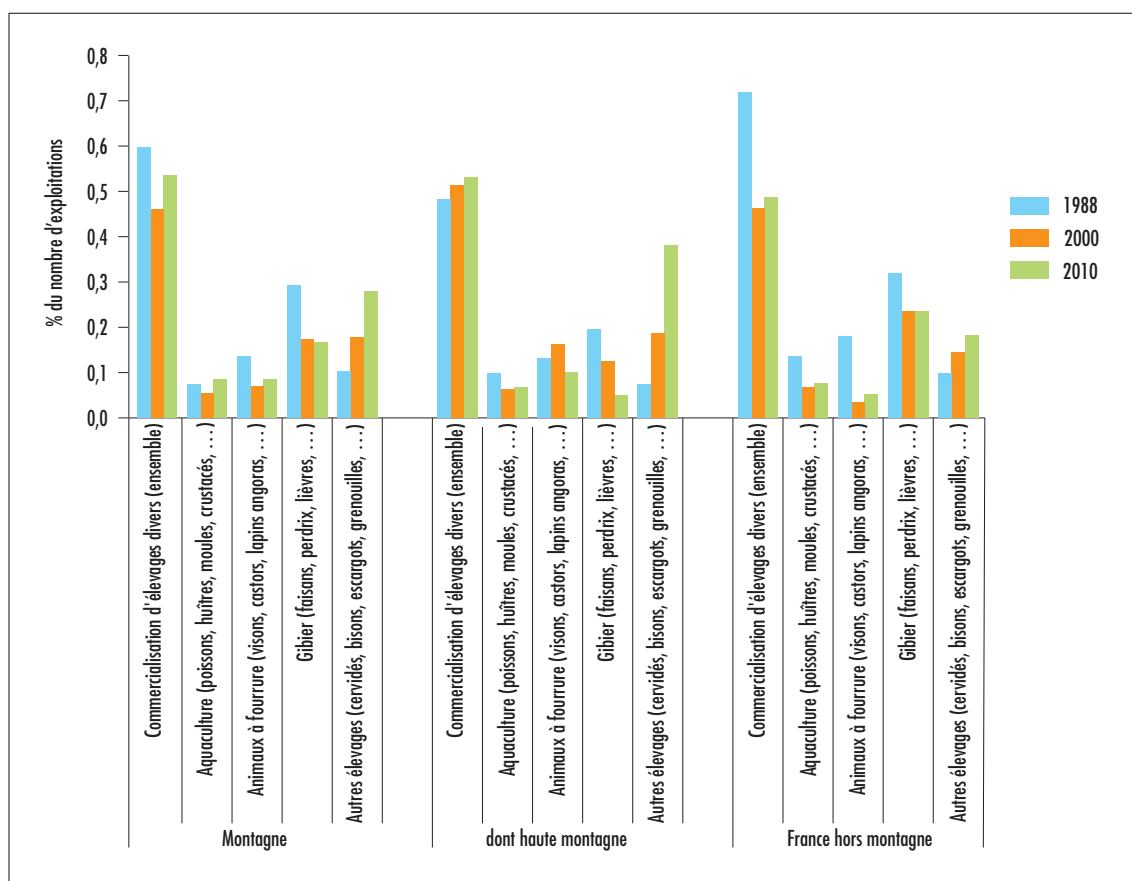
En montagne, la baisse entre 1988 et 2000 a été particulièrement marquée dans les élevages pour le gibier et dans les élevages d'animaux à fourrure.

Le classement par Otex ne semble pas indiquer de spécialisation de ces exploitations (en montagne en 2010, seules 4 % de ces exploitations - dont 12 % des exploitations pratiquant l'aquaculture - sont non classées, c'est-à-dire avec une PBS nulle) mais cela provient aussi du mode de calcul des Otex<sup>61</sup>.

Dans les massifs, ce sont surtout les Vosges (0,97 % des exploitations) et le Jura (0,88 %) qui sont concernés par de tels élevages (en moyenne, en montagne : 0,53 % des exploitations en 2010), en particulier dans la rubrique « autres élevages » (cervidés, bisons...).

Graphique 110

#### **Élevages divers destinés à la commercialisation par zones (en % du nombre d'exploitations)**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

60. Les autruches sont désormais intégrées dans les élevages de volailles. D'autres élevages ont changé de catégorie (exemple : élevage de crustacés qui passe de la rubrique « autres élevages » en 1988 à « aquaculture » à partir de 2000), mais cela ne semble pas avoir influencé les tendances observées.

61. Ainsi il n'est pas étonnant de trouver 45 % des élevages d'animaux à fourrure et 38 % des « autres élevages » classés en systèmes « autres herbivores » ou « grandes cultures », même si certains de ces élevages sont spécialisés, puisque nombre d'entre eux s'appuient sur des prairies (chèvres angoras, lamas, cervidés, bisons...) et qu'il peut y avoir en outre un peu de céréales ou de fourrages destinés à la vente.

## 5. Les systèmes de production des exploitations

Cette analyse est basée sur les OTEX et un regroupement en 16 OTEX (cf. Avertissement méthodologique chapitre A § 2.2.6. tableau 4).

### 51. Les principaux systèmes de production en montagne

#### *En montagne, plus des deux tiers des exploitations spécialisées en systèmes d'élevage herbivore*

En 2010, la répartition des principaux systèmes de production diffère sensiblement entre la montagne et la « plaine » (France hors montagne). Ainsi les systèmes spécialisés en élevages herbivores regroupent plus des deux tiers des exploitations en montagne (67 %) alors qu'ils ne représentent que 30 % des exploitations en plaine. Inversement, les systèmes de cultures regroupent la majorité des exploitations de plaine (53 %) alors qu'ils ne représentent que 21 % des exploitations en montagne (graphique 111).

En zone de haute montagne, les traits sont encore plus accusés avec 80 % de systèmes spécialisés en herbivores et seulement 9 % de systèmes de cultures, tandis que les systèmes apicoles représentent 5 % des exploitations (contre 1 % en moyenne nationale).

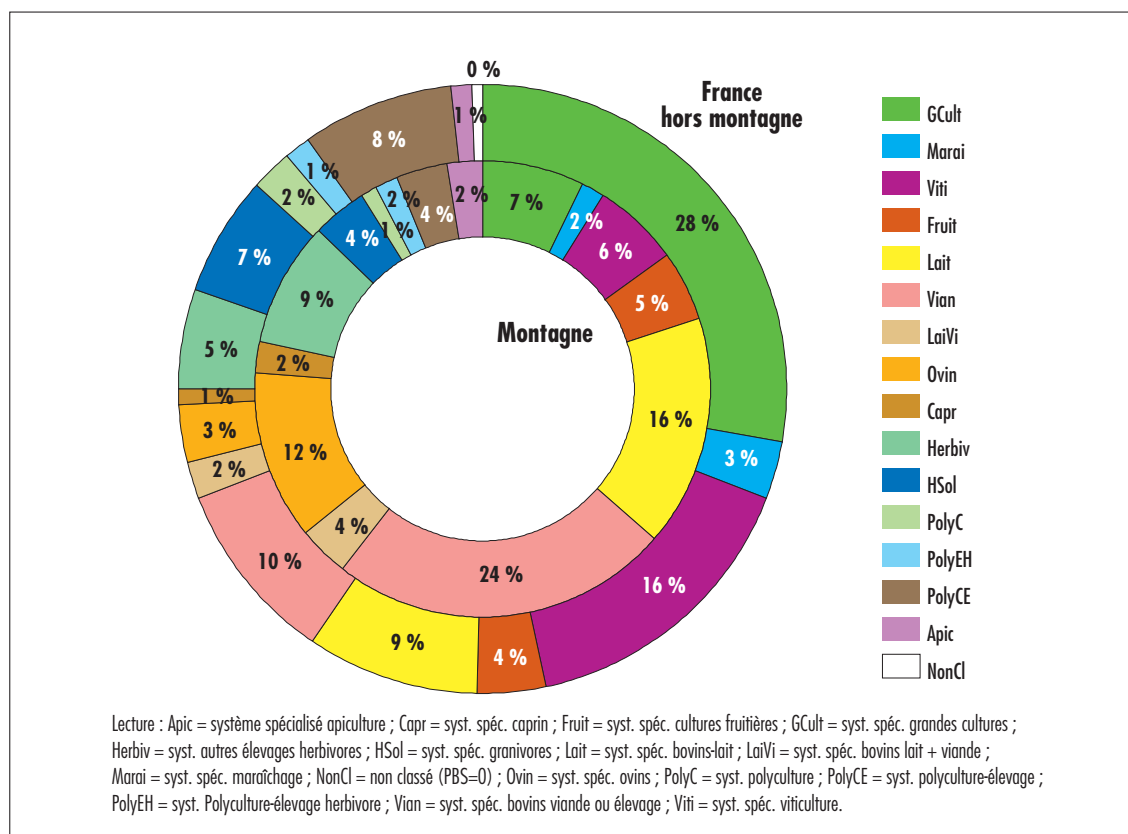
#### *Systèmes spécialisés bovins-lait ou bovins-viande et systèmes spécialisés ovins regroupent plus de la moitié des exploitations de montagne*

Par rapport à 1988, on note un renforcement du poids des systèmes spécialisés herbivores en montagne (ils représentaient 63 % des exploitations en 1988) tandis que ce sont les systèmes de culture qui se renforcent en plaine (44 % en 1988).

Les systèmes les plus représentés en montagne sont les systèmes spécialisés bovins élevage et viande (24 % en 2010 et seulement 17 % en 1988), les systèmes bovins-lait (16 %) malgré leur nette baisse par rapport à 1988 (24 % à l'époque), les systèmes ovins (12 % contre 9,5 % en 1988).

Graphique 111

**Répartition des systèmes de production en 2010 en montagne (cercle intérieur) et en plaine (France hors montagne) (cercle extérieur)**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

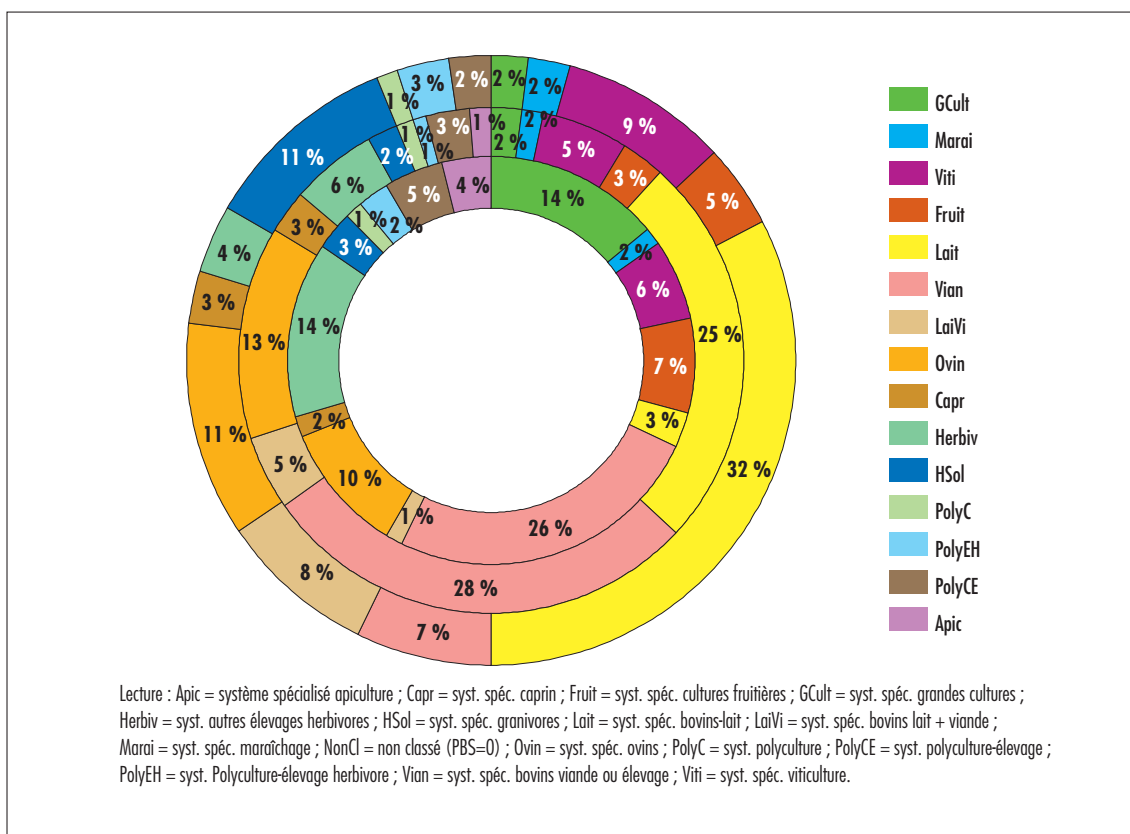
**Au sein des exploitations de grande dimension économique en montagne, les systèmes bovins-lait, viticoles et hors-sol sont surreprésentés**

L'analyse de la répartition des systèmes de production en montagne en fonction de la dimension économique montre, pour les exploitations de grande dimension comparées à la moyenne nationale des exploitations de montagne, une surreprésentation des systèmes laitiers (32 % soit le double de la moyenne nationale en montagne), viticoles (9 %) et hors-sol (11 %) et une sous-représentation des systèmes viande bovine (7 %) et de grandes cultures (2 %) (graphique 112). Pour les exploitations de montagne de petite dimension, ce sont les systèmes de grandes cultures (14 %), d'élevages herbivores « autres » (équidés et combinaisons d'élevages herbivores) (14 %) et l'apiculture (4 %) qui sont surreprésentés tandis que les systèmes laitiers sont nettement sous-représentés (3 % seulement).

La carte 20 indique la répartition des systèmes de production par canton en 2010. En montagne, si la plupart des cantons montrent une diversité de systèmes de production, il ressort aussi notamment : des cantons spécialisés en systèmes bovins-lait dans le Jura et le Doubs, et un peu en Savoie et Haute-Savoie ; des cantons spécialisés en systèmes bovins allaitants en Limousin, Morvan, Cantal, Aubrac ; des cantons spécialisés en systèmes ovins en Aveyron (cause du Larzac), Dévoluy, vallée de l'Ubaye, pays basque et Hautes-Pyrénées ; des cantons spécialisés en viticulture aux franges des massifs vosgiens, pyrénéen et en bordure sud du Massif Central ; des cantons spécialisés en arboriculture fruitière dans les Alpes du Sud...

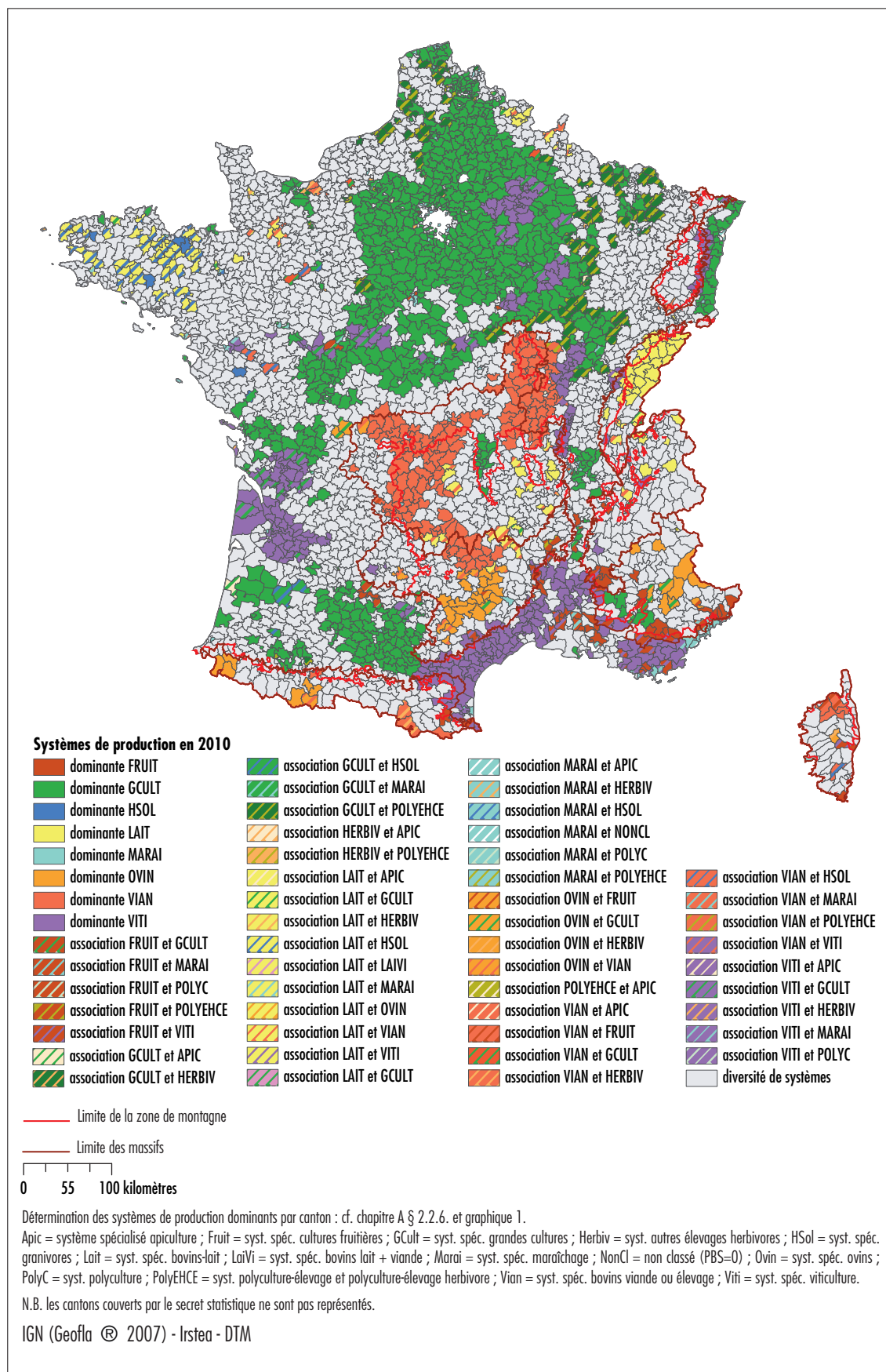
Graphique 112

**Répartition des systèmes de production en 2010 en montagne selon leur dimension économique : petite dimension (PBS < 25 000 €) (cercle intérieur), moyenne dimension (PBS entre 25 000 et 100 000 €) (cercle intermédiaire) et grande dimension (PBS > 100 000 €) (cercle extérieur) (en % des exploitations de montagne en-dehors des non classées)**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Systèmes de production (OTEX) dominants par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

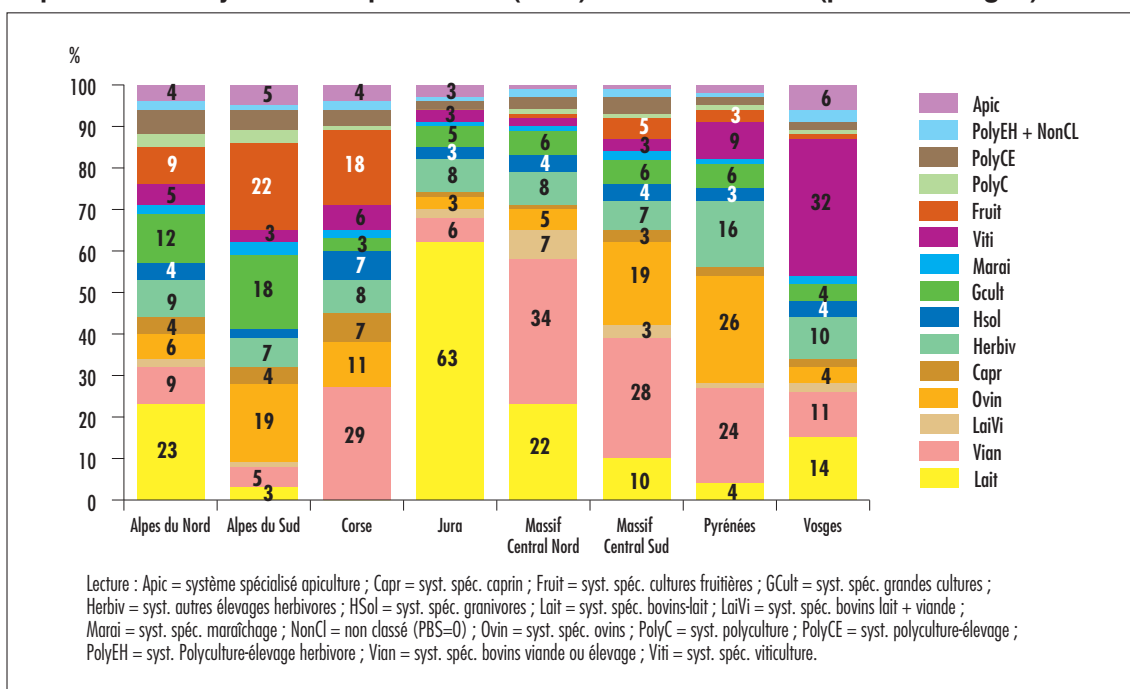
### Des systèmes de production bien différenciés selon les massifs

On note des différences marquées entre massifs dans la répartition des systèmes de production en 2010 (graphique 113). Ainsi le massif du Jura (partie montagne) apparaît spécialisé en lait (63 % des exploitations sont dans ce système). Les Alpes du nord ont également une dominante de systèmes laitiers mais dans une moindre mesure (23 %) et aussi des systèmes en grandes cultures (12 %) tandis que les Alpes du sud reposent sur trois orientations principales (fruits, ovins et grandes cultures). La Corse a aussi une part importante de systèmes spécialisés en fruits (18 %) et ovins (11 %) mais

les systèmes bovins viande dominant (29 %). On retrouve cette dominante bovins viande dans le Massif Central nord (34 %) – avec aussi des systèmes laitiers (22 %) – et dans le Massif Central sud (28 %) avec aussi des systèmes laitiers (10 %) et ovins (19 %). Les Pyrénées sont orientées en systèmes ovins (26 %) et bovins viande (24 %), tandis que le massif vosgien se distingue par la dominante des systèmes viticoles (32 %) sur son versant alsacien, avec en outre des systèmes laitiers (14 %), bovins viande (11 %), mais aussi « autres herbivores » (équins et/ou associations d'élevages herbivores) (10 %) et apicoles (6 %).

Graphique 113

### Répartition des systèmes de production (Otex) selon les massifs (partie montagne) en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

## 5.2. Zoom sur les principaux systèmes d'élevage en montagne

NB On trouvera dans l'étude réalisée par l'Institut de l'élevage (Perrot et al., 2013) des essais plus affinés de caractérisation des systèmes d'élevage à l'échelle de la France métropolitaine.

### 5.2.1 Systèmes spécialisés bovins-lait (Otex 4500)

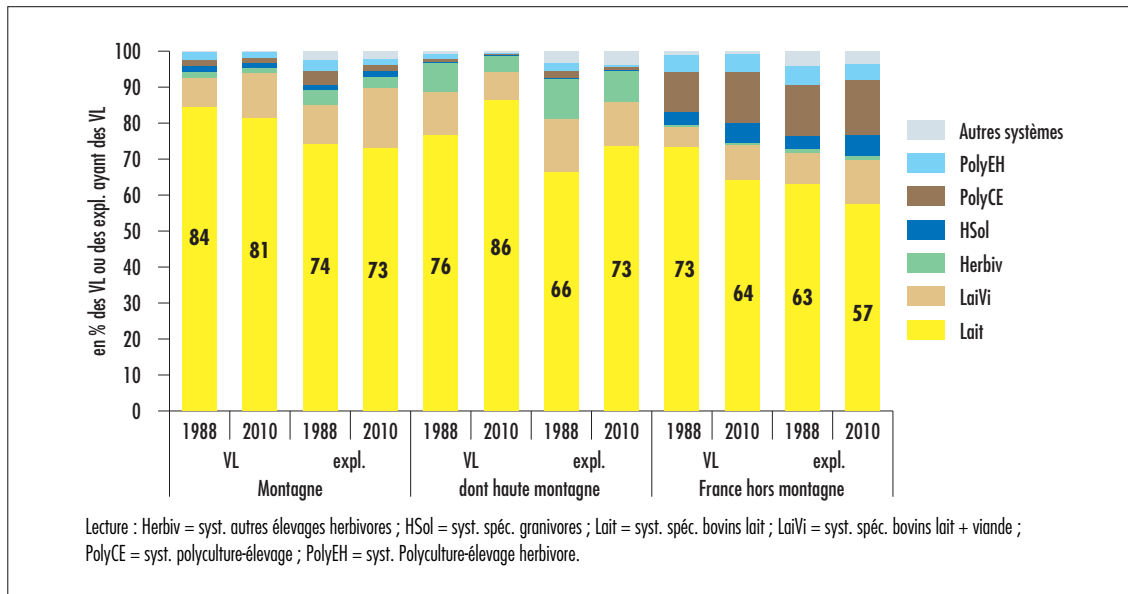
#### Forte spécialisation de la production laitière en montagne

Les systèmes spécialisés bovins-lait (Otex 4500) regroupent 81 % des vaches laitières de mon-

tagne en 2010 (graphique 114). Le reste des vaches laitières se retrouve essentiellement dans les systèmes mixtes lait + viande et/ou élevage en 2010 (12 %). Cette situation n'a quasiment pas changé par rapport à 1988. En revanche, en plaine la proportion de VL dans ces deux systèmes a baissé, passant de 79 % en 1988 à 75 % en 2010 (- 4 points) au profit notamment des systèmes polyculture-élevage. En haute montagne on observe à l'inverse une spécialisation accrue : les systèmes bovins-lait gagnent + 10 points en effectif VL entre 1988 et 2010.

Graphique 114

**Répartition des vaches laitières (VL) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne et en plaine en 1988 et 2010**



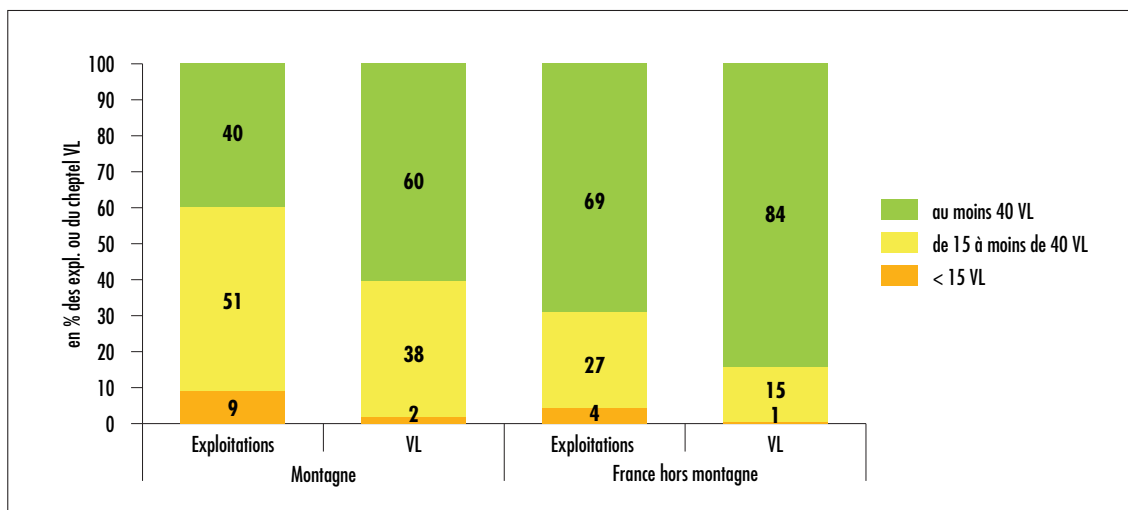
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En 2010, on compte encore la moitié des exploitations spécialisées en lait en montagne avec un troupeau de 15 à 40 VL, mais elles ne rassemblent plus que 38 % du cheptel de vaches laitières élevées dans ce système. 9 % ont moins de 15 VL mais elles ne pèsent plus que 2 % du cheptel VL, tandis que la majeure

partie du cheptel VL (60 %) est détenue par des exploitations ayant plus de 40 VL (graphique 115). En plaine, cette dernière catégorie d'exploitations regroupe même 84 % du cheptel VL élevé par les exploitations en système bovin-lait.

Graphique 115

**Répartition en 2010 des exploitations et des vaches laitières (VL) en système bovins-lait en montagne et en plaine en fonction de la taille du troupeau de VL**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM



**En plaine, essor des systèmes laitiers à base de maïs-fourrage, tandis que les systèmes herbagers à faible chargement dominant en montagne**

Pour rendre compte des systèmes fourragers mis en œuvre dans ces exploitations laitières spécialisées, nous avons élaboré une typologie des exploitations selon la démarche incrémentale suivante :

- Systèmes laitiers marginaux : < 5 VL
- Systèmes à base de maïs fourrage : maïs fourrage/SFP ≥ 30 %
- Systèmes herbagers : maïs fourrage/SFP < 30 % ET (prairies temporaires + STH)/SFP ≥ 80 %
  - dont systèmes herbagers intensifs : UGB/ha SFP > 1,4
  - autres systèmes herbagers : UGB/ha SFP ≤ 1,4
- Autres systèmes fourragers :
  - intensifs : UGB/ha SFP > 1,4
  - peu intensifs : UGB/ha SFP ≤ 1,4

En montagne le système herbager avec un chargement modéré (≤ 1,4) est de loin le plus

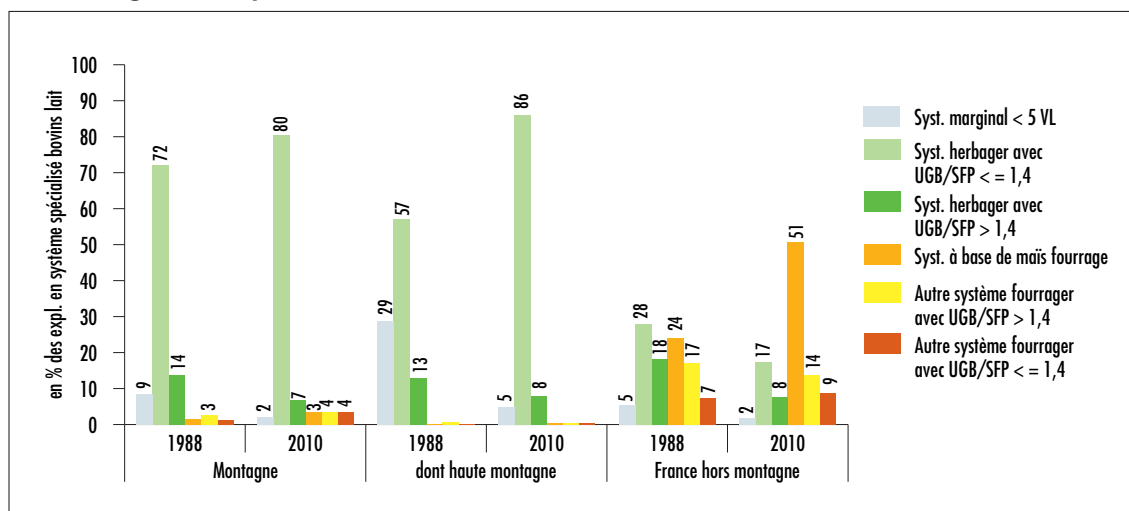
couramment pratiqué (80 % des exploitations laitières spécialisées et 80 % des VL élevées dans ce système) et il est en progression par rapport à 1988 (+ 8 points en nombre d'exploitations et + 7 points en nombre de VL) (graphiques 116 et 117).

En plaine, la diversité des systèmes fourragers était grande en 1988, mais la période 1988-2010 a été marquée par l'expansion du système à base de maïs-fourrage (ensilage) qui est pratiqué désormais par la moitié des exploitations (+ 27 points par rapport à 1988 !) et regroupe 55 % des VL (+ 20 points par rapport à 1988) et ce, au détriment des systèmes herbagers.

En haute montagne, les systèmes herbagers à chargement modéré deviennent « hégémoniques » (86 % des exploitations et 87 % des VL) tandis que les systèmes marginaux (moins de 5 VL) qui représentaient encore 29 % (!) des exploitations laitières spécialisées en 1988 ont quasiment disparu.

Graphique 116

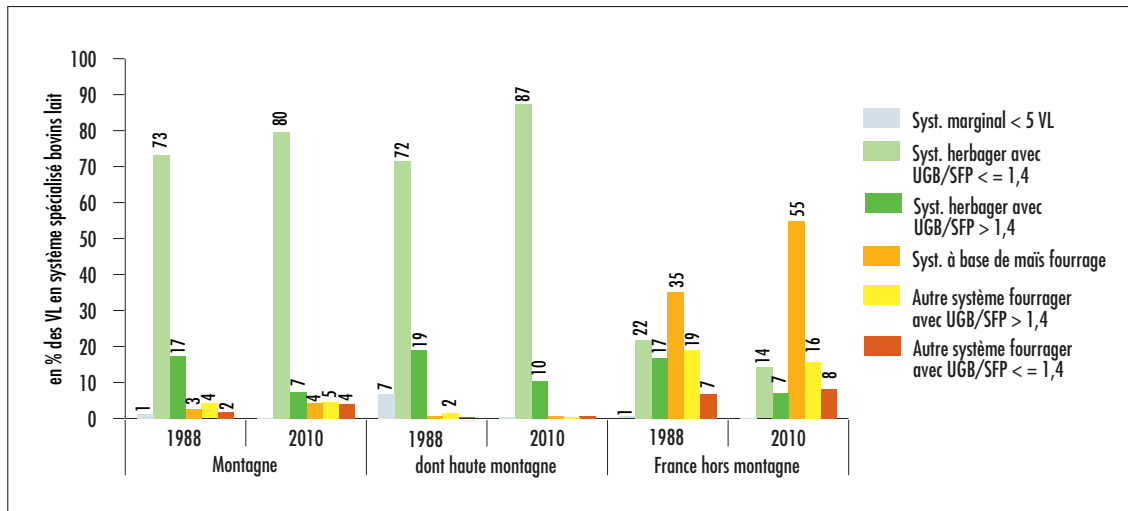
**Répartition des exploitations en système bovins lait selon leur système fourrager en montagne et en plaine en 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 117

**Répartition des vaches laitières des exploitations en système bovins lait selon leur système fourrager en montagne et en plaine en 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**5.2.2 Systèmes spécialisés bovins-viande et élevage (Otex 4600)**

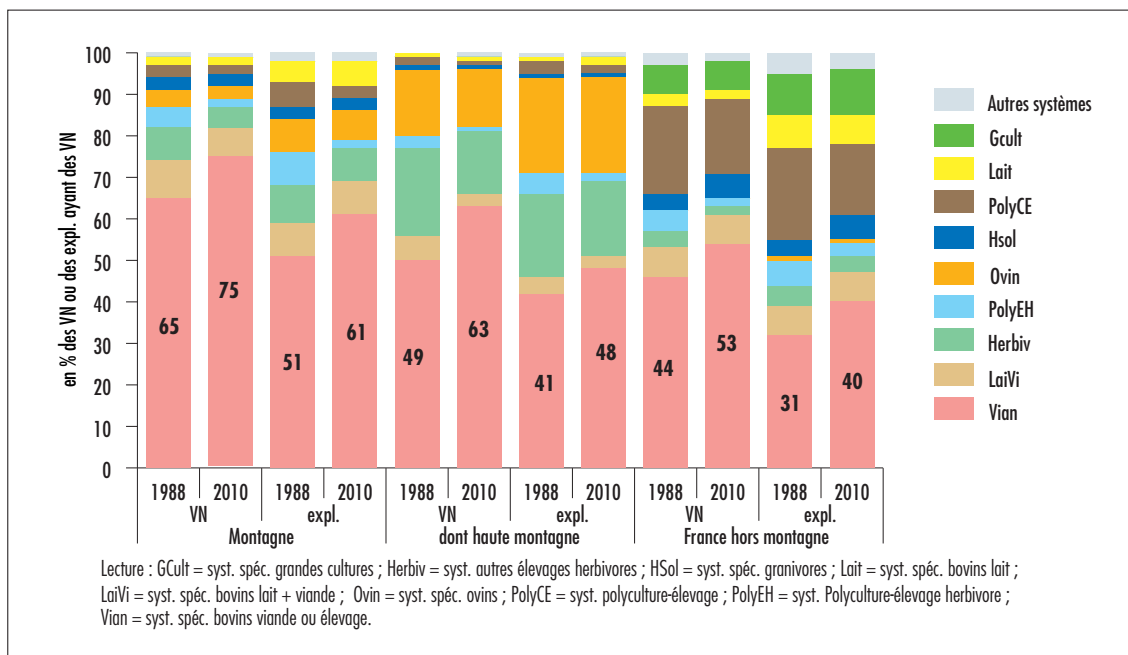
**3 vaches nourrices de montagne sur 4 sont élevées dans les systèmes spécialisés bovins-viande**

Les systèmes spécialisés bovins viande et élevage (Otex 4600) regroupent 75 % des vaches nourrices de montagne en 2010 ; le reste des vaches nourrices se retrouve principalement

dans les systèmes bovins mixtes lait + viande (8 %) et associations d'élevages herbivores (5 %) (graphique 118). La spécialisation s'est renforcée par rapport à 1988 (seulement 65 % des VN dans l'Otex 4600). En plaine, la spécialisation est moins nette puisque seule la moitié des VN (53 %) est regroupée dans l'Otex 4600. En haute montagne la situation est intermédiaire entre la montagne et la plaine (63 % des VN dans l'Otex 4600).

Graphique 118

**Répartition des vaches nourrices (VN) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne et en plaine en 1988 et 2010**



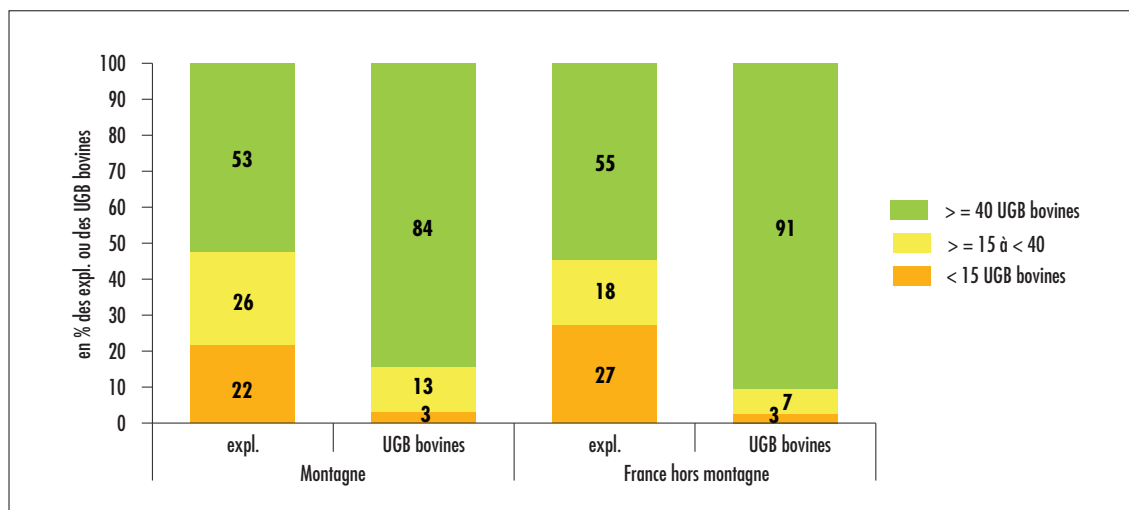
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En 2010, la moitié (53 %) des exploitations de montagne spécialisées en système bovins-viande élèvent plus de 40 UGB bovines et regroupent 84 % du cheptel bovin ; ces pro-

portions sont voisines en plaine avec 55 % des exploitations et 91 % du cheptel bovin (graphique 119).

Graphique 119

**Répartition en 2010 des exploitations et des UGB bovines en système bovins viande et/ou élevage (Otex 4600) en montagne et en plaine en fonction de la taille du troupeau en UGB bovines**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**En montagne, les systèmes bovins allaitants avec une conduite peu intensive sont prédominants**

Pour rendre compte des systèmes mis en œuvre dans ces exploitations spécialisées bovins viande et/ou élevage, nous avons élaboré une typologie des exploitations selon la démarche incrémentale suivante :

\* Systèmes bovins viande marginaux : < 5 UGB bovines

\* Atelier d'élevage de génisses de renouvellement (par exemple génisses laitières) : VN = 0 et génisses de renouvellement âgées d'un an et plus > autres animaux de la même catégorie d'âge

\* Autres ateliers sans vache nourrice : il peut s'agir d'ateliers spécialisés en engraissement de bovins ou de situations conjoncturelles où les vaches nourrices ne sont pas présentes à la date de référence de l'enquête (exemple : problème sanitaire)

\* Systèmes bovins allaitants avec présence de vaches nourrices : il s'agit de systèmes bovins allaitants classiques, dont on sait qu'ils sont, en montagne, majoritairement orientés sur la production de brouillards vendus maigres vers 6 à 10 mois ou « repoussés » (vendus entre 10

mois et 14 mois) (systèmes naisseurs). On répartit ce dernier groupe en fonction du niveau de chargement (UGB herbivores/ha SFP) :

- systèmes bovins allaitants peu intensifs : chargement < 1,4
- systèmes bovins allaitants intensifs : chargement ≥ 1,4

En dehors des systèmes marginaux (moins de 5 UGB bovines) qui représentent, en 2010, 7 % des exploitations en montagne et 11 % en plaine, les exploitations de l'Otex 4600 correspondent essentiellement à des systèmes bovins allaitants avec vaches nourrices : 91,5 % des exploitations en montagne et 85 % en plaine (graphique 120). En montagne les ateliers sans vache nourrice sont très rares (à peine 2 % des exploitations de l'Otex 4600) et ils sont aussi très peu fréquents en plaine et en haute montagne (moins de 4 % des exploitations).

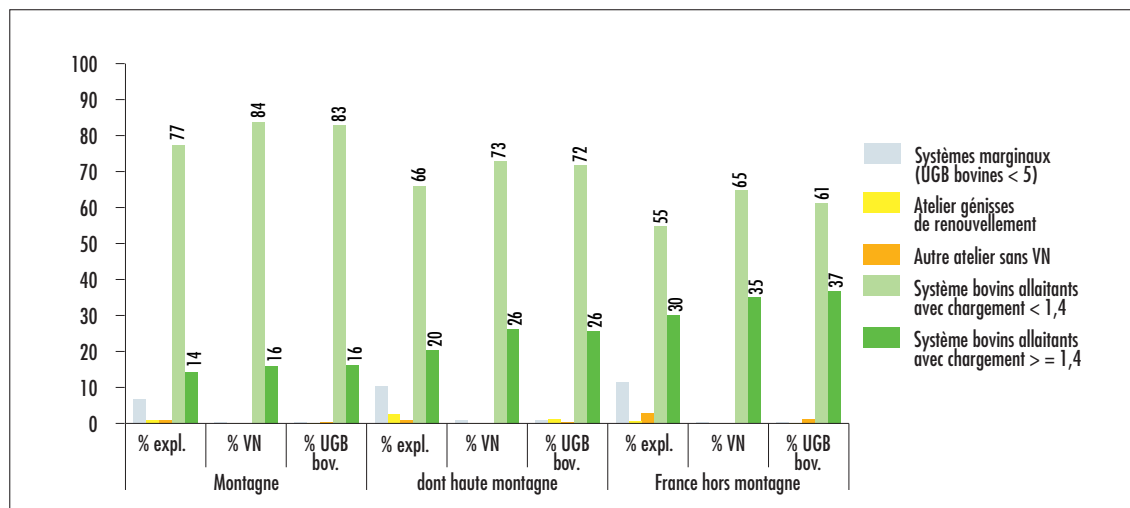
L'essentiel du cheptel bovin est donc élevé par ces exploitations de l'Otex 4600 dans des systèmes bovins allaitants, mais une différenciation s'opère entre montagne et plaine en fonction du niveau du chargement des surfaces fourragères : en montagne 77 % de ces exploitations ont un système allaitant qu'on peut qualifier de

peu intensif avec un chargement inférieur à 1,4 UGB/ha SFP et elles regroupent 83 % du cheptel bovin <sup>62</sup> ; en plaine ce type de conduite peu intensive est pratiqué par 55 % des exploitations qui regroupent 61 % du cheptel bovin, 37 % étant élevés selon des modes de conduite à chargement plus élevé ( $\geq 1,4$ ).

En haute montagne, la proportion du cheptel bovin en systèmes bovins allaitants avec un chargement  $\geq 1,4$  est supérieure de +10 points à leurs homologues de la montagne (mais le temps éventuel passé sur des estives collectives n'a pas été intégré dans le calcul du chargement).

Graphique 120

**Typologie des exploitations en système bovins viande et/ou élevage et répartition du cheptel bovin en 2010 et par zones**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**5.2.3 Systèmes spécialisés ovins (Otex 4810)**

**En montagne, spécialisation très forte en production de lait de brebis, moins marquée mais en progression pour les brebis nourrices**

Les systèmes spécialisés ovins (Otex 4810) regroupent 69 % des brebis nourrices et 90 % des brebis laitières de montagne en 2010, soit une progression par rapport à 1988 de + 8 points pour les brebis nourrices et + 6 points pour les brebis laitières (graphiques 121 et 122).

Pour les brebis nourrices, la spécialisation est nettement plus affirmée en haute montagne en 2010 où les exploitations de l'Otex 4810 en systèmes spécialisés ovins regroupent 88 % des brebis nourrices, tandis qu'en plaine elle est peu marquée : à peine la moitié du cheptel de brebis nourrices présent dans les exploitations de l'Otex 4810 qui ne regroupe que le tiers des exploitations ayant des brebis nourrices. On retrouve ainsi des brebis nourrices dans une

assez grande diversité de systèmes de production en plaine et, en montagne, principalement dans les associations d'élevages herbivores (17 % des exploitations élevant des brebis nourrices et 13 % du cheptel de brebis nourrices en 2010).

Si, en montagne, la répartition des exploitations spécialisées ovines est assez équilibrée selon les classes d'effectifs de brebis, il ressort du graphique 123 que 38 % de ces exploitations ont plus de 250 brebis et qu'elles rassemblent près des 3/4 (72 %) du cheptel de brebis. En plaine, ce qui ressort, c'est la très forte proportion d'exploitations élevant moins de 100 brebis (74 %).

**En montagne, des conduites pastorales plus fréquentes en systèmes ovins-viande qu'en systèmes ovins-lait**

Pour rendre compte des systèmes mis en œuvre dans ces systèmes spécialisés ovins, nous avons élaboré une typologie des exploitations selon la démarche suivante :

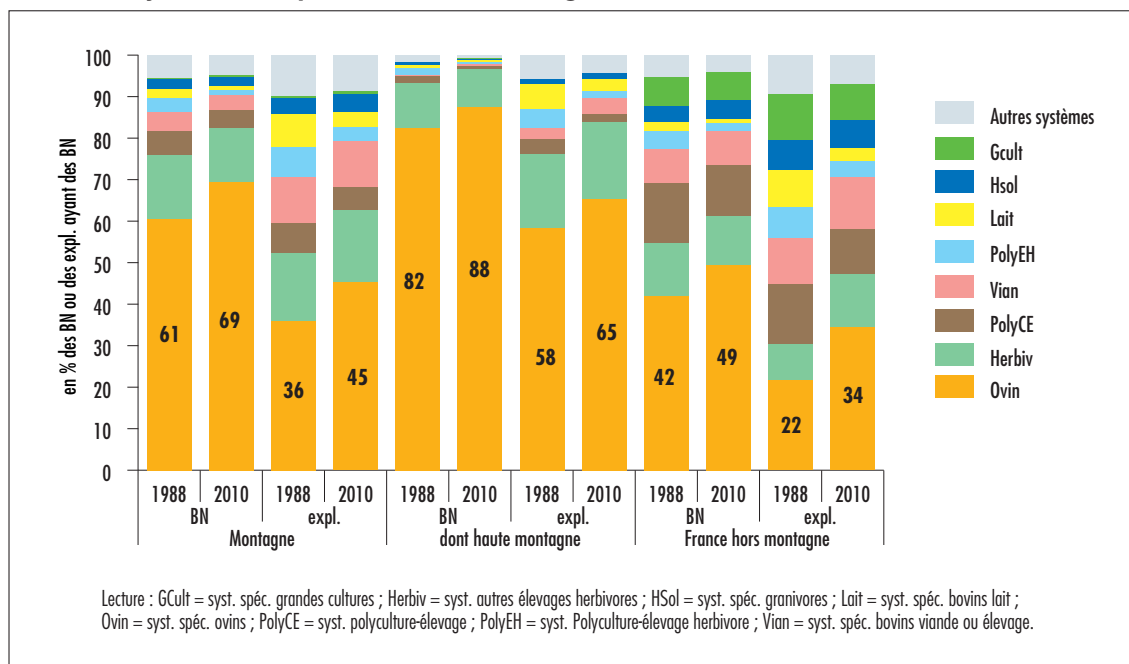
62. Et elles entretiennent 93 % de la STH utilisée à titre individuel par les exploitations de l'Otex 4600 en montagne.

\* Systèmes ovins marginaux : UGB Ovines < 5.  
 \* Systèmes ovins-lait (si nombre brebis laitières ≥ nombre brebis nourrices). On subdivise ce système en fonction de la place des surfaces pastorales utilisées - à titre individuel (STH 'peu productive') ou collectif - :

- Systèmes ovins-lait pastoral si (i) STH peu productive/SFP > 50 % et pas d'utilisation de pacages collectifs ou si (ii) STH peu productive/SFP > 35 % et utilisation de pacages collectifs (alpages, estives...)

Graphique 121

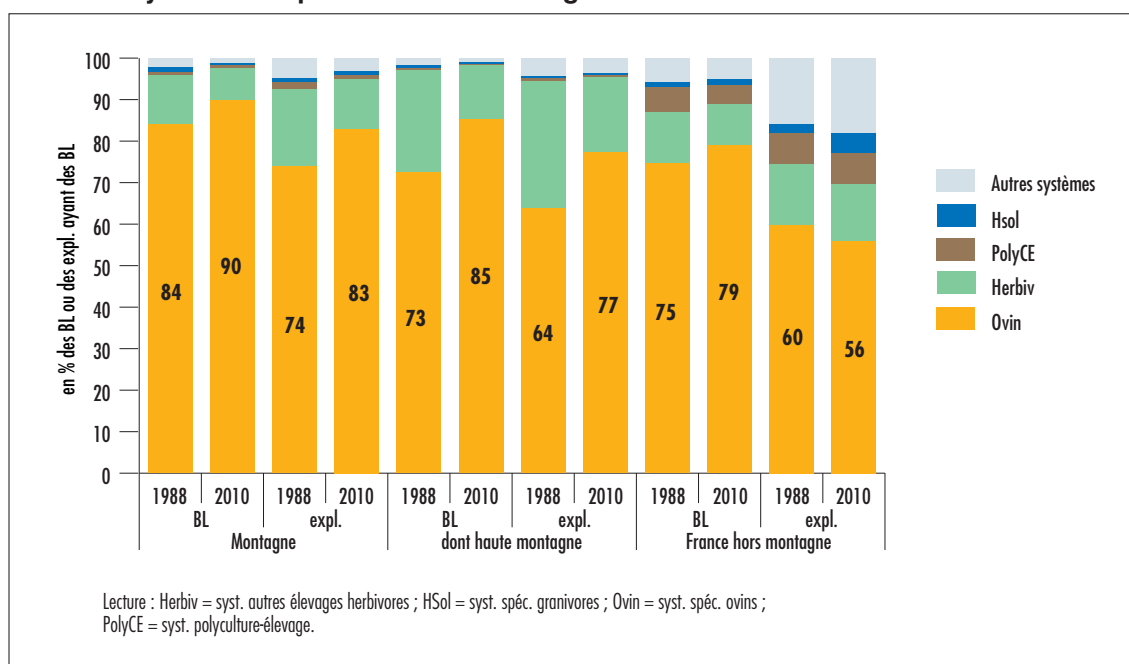
**Répartition des brebis nourrices (BN) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne en 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 122

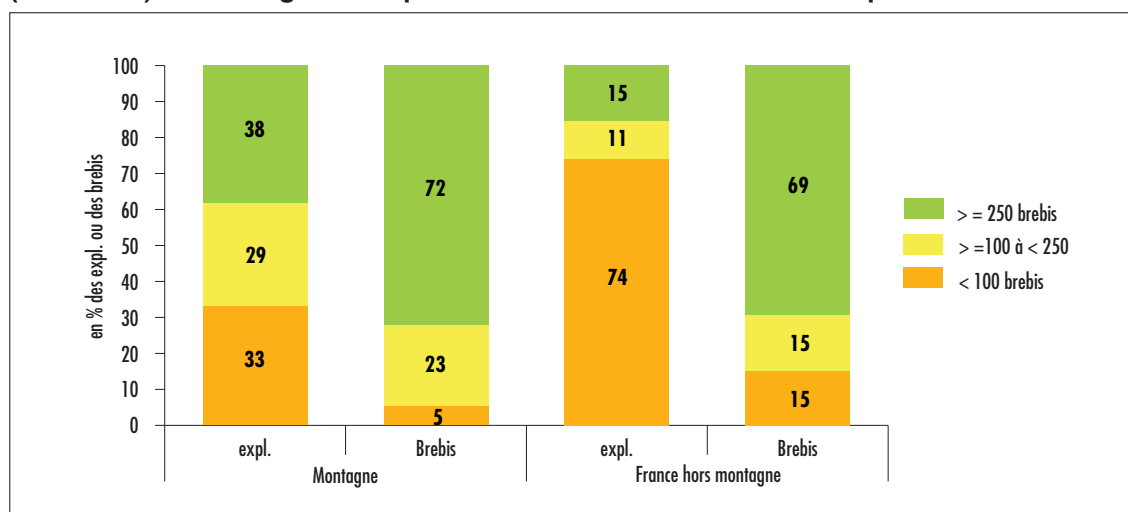
**Répartition des brebis laitières (BL) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne en 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 123

**Répartition en 2010 des exploitations et des brebis mères en système spécialisé ovins (Otex 4810) en montagne et en plaine en fonction de la taille du troupeau de brebis**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

- Systèmes ovins-lait autres = système fourrager ou herbager ou alimentation en bergerie...

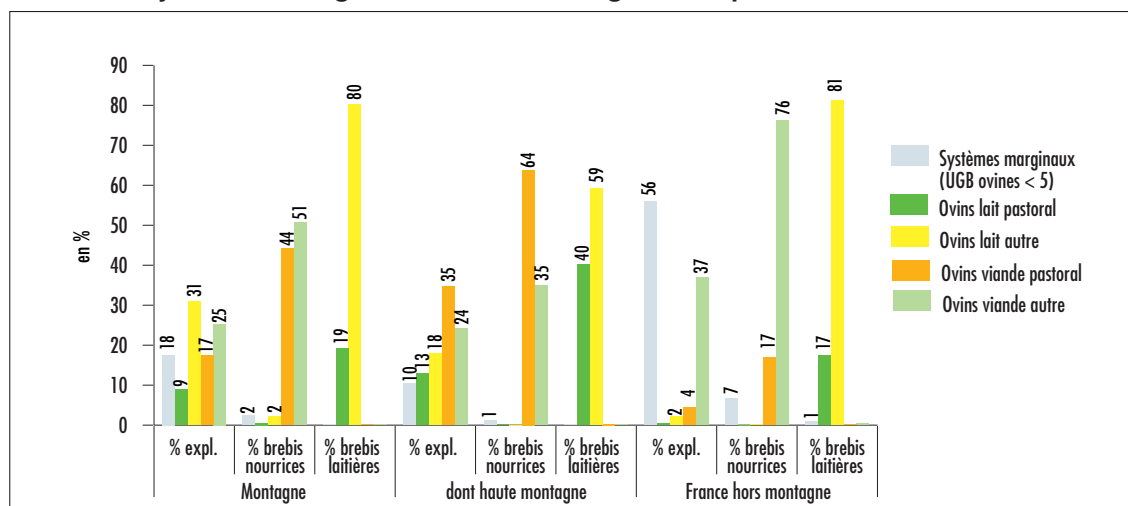
- Systèmes ovins-viande autres = système fourrager ou herbager ou alimentation en bergerie...

\* Systèmes ovins-viande (si nombre brebis laitières < nombre brebis nourrices). On subdivise là aussi ce système en fonction de la place des surfaces pastorales utilisées - à titre individuel (STH « peu productive ») ou collectif - :  
 - Système ovins-viande pastoral si (i) STH peu productive/SFP > 50 % et pas d'utilisation de pacages collectifs ou si (ii) STH peu productive/SFP > 35 % et utilisation de pacages collectifs

Les systèmes marginaux (moins de 5 UGB ovines) sont très minoritaires dans les exploitations ovines spécialisées de montagne et de haute montagne (respectivement 18 % et 10 % des exploitations) et elles « pèsent » très peu en effectifs de cheptel. En plaine, cependant, plus de la moitié des exploitations ovines spécialisées (!) ont un système marginal (soit moins de 33 brebis...) (graphique 124).

Graphique 124

**Répartition des exploitations en système spécialisé ovins et de leur cheptel ovin selon leur système fourrager en 2010 en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En systèmes ovins-lait de montagne, le mode de conduite pastoral (du moins tel que nous l'avons défini dans la typologie) est minoritaire : il ne représente que 22 % des exploitations en système ovins-lait et 19 % des brebis laitières. Le même constat peut être fait en plaine. Les autres formes de systèmes ovins-lait ne sont pas pour autant intensives : le chargement moyen est de 1,17 UGB/ha SFP (1,01 dans le Massif Central sud mais 1,79 dans les Pyrénées) et le système fourrager est principalement herbager avec en moyenne dans la SFP : 58 % des surfaces en fourrages cultivés (prairies temporaires), 30 % en prairies permanentes « productives » et 12 % d'espaces pastoraux.

En systèmes ovins-viande, la répartition est plus équilibrée entre systèmes pastoraux et les autres : 41 % des exploitations ovins-viande de montagne ont un système pastoral et elles élèvent 44 % des brebis nourrices de montagne (et même 64 % en haute montagne contre seulement 17 % en plaine). Les autres systèmes ovins-viande de montagne ont un chargement moyen de 1,00 UGB/ha SFP avec en moyenne dans la SFP : 29 % de fourrages cultivés (prairies temporaires), 59 % de prairies permanentes « productives » et 12 % d'espaces pastoraux.

#### 5.2.4 Systèmes spécialisés caprins (Otex 4830)

##### **La transformation de lait de chèvre à la ferme : davantage pratiquée en montagne et en haute montagne avec des troupeaux plus petits**

Les systèmes spécialisés caprins regroupent 73 % des chèvres de montagne en 2010.

Dans le RA 2010, il existe une question sur la transformation du lait à la ferme (sans qu'il soit précisé s'il s'agit de lait de vache, de chèvre ou de brebis). En raisonnant sur les seuls systèmes spécialisés caprins (Otex 4830), on limite le risque de confusion avec des élevages mixtes où le lait transformé proviendrait d'une autre espèce que la chèvre. On peut alors étudier dans quelle zone la transformation de lait de chèvre est la plus couramment pratiquée et les éventuelles différences de taille de troupeau selon que l'exploitation en système caprin transforme ou non le lait de chèvre.

Le tableau 67 montre ainsi que la transformation du lait de chèvre à la ferme est davantage pratiquée en montagne et en haute montagne qu'en plaine mais qu'elle correspond alors à des troupeaux plus petits que leurs homologues en plaine (69 chèvres contre 106) et par rapport aux systèmes livreurs de lait (en montagne 69 chèvres contre 108, en plaine troupeau deux fois plus petit), ce qui n'est guère étonnant eu égard aux charges de travail exigeantes liées à la transformation fermière (couplée généralement avec une vente en circuits courts) (graphique 125).

Tableau 67

#### **Part des systèmes caprins (OTEX 4830) avec transformation du lait à la ferme en 2010 selon les zones**

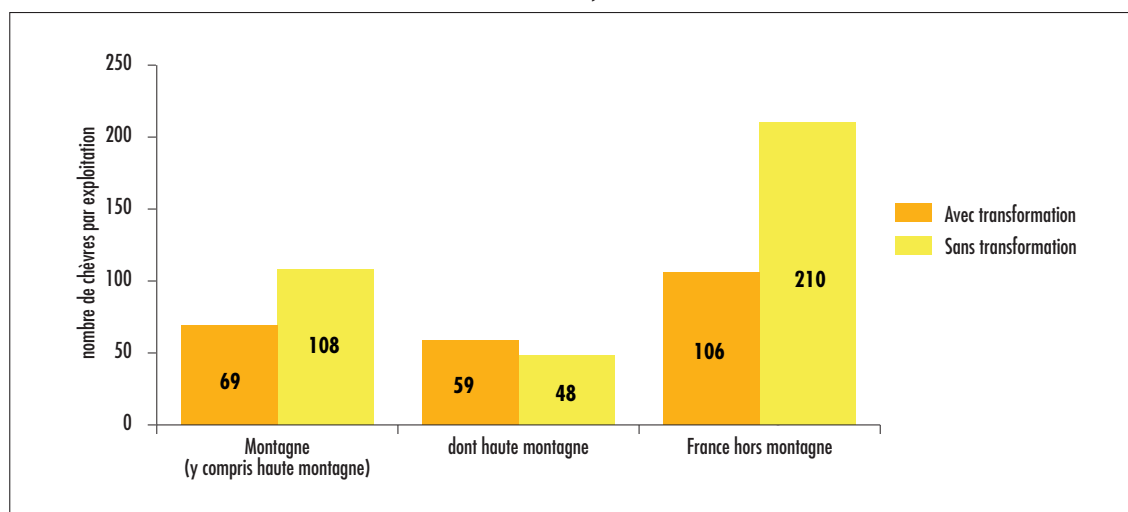
Systèmes caprins avec transformation du lait à la ferme <sup>63</sup>	Nombre d'exploitations ayant des chèvres	Nombre de chèvres	en % des exploitations ayant des chèvres	en % des chèvres	Effectif moyen (chèvres par exploitation)	Effectif moyen sans transformation du lait à la ferme
France métropolitaine	1 910	168 405	38	23	88	179
Montagne (y compris haute montagne)	913	63 053	48	37	69	108
dont haute montagne	123	7 304	59	64	59	48
France hors montagne	997	105 352	32	19	106	210

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

63. Quelques exploitations en système caprins sans chèvre (49 au plan national) sont exclues de cette analyse.

Graphique 125

**En 2010, effectif moyen de chèvres par exploitation en système spécialisé caprins, avec ou sans transformation du lait à la ferme, selon les zones**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

## 6. Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

### 6.1. Transformation à la ferme

#### **La transformation à la ferme reste du même ordre de grandeur en montagne et en plaine**

La part des exploitations pratiquant la transformation à la ferme a légèrement augmenté entre 2000 et 2010 en montagne comme en plaine et est du même ordre de grandeur en 2010 (11,5 % en montagne et 10,8 % en plaine) (tableau 68). Elle est un peu plus importante en haute montagne (15 %).

Elle a augmenté en montagne pour l'ensemble des types de ménages sauf pour les associations non familiales (tableau 69). Pour autant, ce sont dans les associations non familiales en montagne que la part d'exploitations est la plus importante en transformation fermière (23 % en 2010). On trouve en montagne, chez les associations familiales et les couples à activité partagée, une fréquence de la transformation à la ferme plus élevée que la moyenne (respectivement 15 % et 16 % en 2010), ce qui est assez logique car la main-d'œuvre est plus importante dans ces types de ménages et la transformation fermière est généralement une activité exigeante en temps de travail.

#### **Cependant, dans tous les systèmes de production sauf la viticulture, il y a plus de transformations fermières en montagne qu'en plaine**

En 2010, à l'exception notable des systèmes viticoles, pour tous les autres systèmes de production, la transformation à la ferme est davantage pratiquée en montagne qu'en plaine (graphique 126). Les principaux systèmes de production concernés en montagne sont les systèmes caprins (51 % des exploitations caprines de montagne transforment à la ferme<sup>64</sup> et même 60 % en haute montagne, contre 32 % en plaine), les cultures fruitières

Tableau 68

#### **Transformation à la ferme en 2000 et 2010 par zones**

En % des exploitations	Exploitations pratiquant la transformation à la ferme	
	2000	2010
	%	
France métropolitaine	9,2	10,9
Montagne	10,1	11,5
dont haute montagne	13,5	15,4
France hors montagne	9,1	10,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

<sup>64</sup>. Pourcentage un peu plus élevé que celui indiqué au § 5.2.4. qui ne portait que sur la transformation **du lait** à la ferme.



Tableau 69

**Transformation à la ferme selon les types de ménages**

En % des exploitations de chaque type de ménage	France métropolitaine		Montagne		dont haute montagne		France hors montagne	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Association familiale	14	14	14	15	28	26	14	14
Association non familiale	14	12	25	23	37	43	12	10
Couple activité partagée	11	13	13	16	18	21	11	12
Couple activité réservée	7	9	8	7	8	10	7	9
Chef seul	7	9	8	8	10	11	7	10

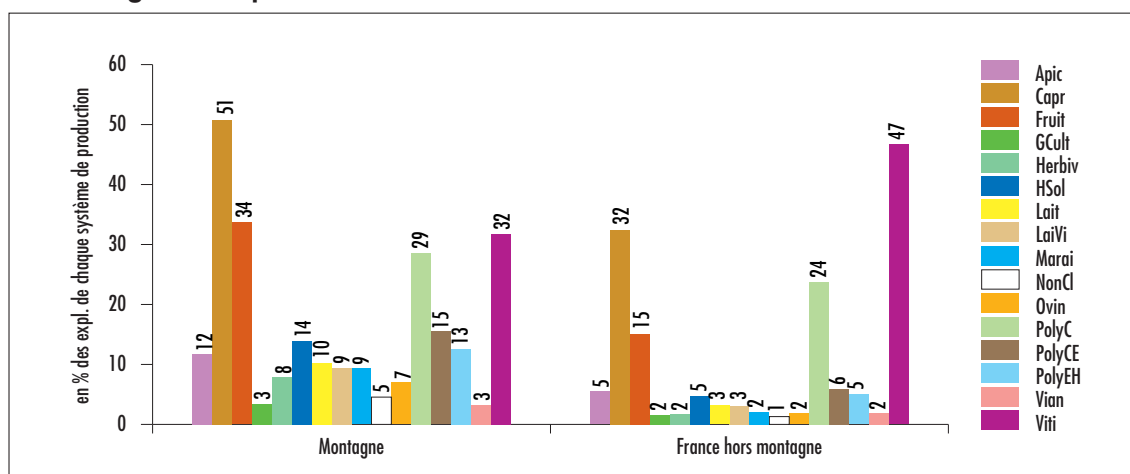
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(32 %), la viticulture (32 % en montagne mais 47 % en plaine) et la polyculture (29 %). 10 % des exploitations de montagne en système bovins-lait pratiquent la transformation à la ferme (36 % sont dans ce cas en haute montagne), soit 7 points de plus qu'en plaine.

L'analyse selon la taille pour différents systèmes de production en montagne permet de dégager différents cas de figure : en viticulture, la transformation fermière est davantage pratiquée dans les grandes exploitations, qui disposent sans doute de plus de moyens pour s'équiper pour la vinification, que dans les petites (en 2010 : 47 % des exploitations de plus de 3 ha de vignes transforment contre

13 % en dessous de 3 ha) ; en systèmes bovins-lait, la situation est différente : la transformation fermière est un peu plus pratiquée dans les petites exploitations et dans les grandes que dans les moyennes (13 % pour les exploitations ayant moins de 15 vaches laitières, 8 % entre 15 et 40 VL et 12 % au-dessus de 40 VL) ; en systèmes caprins, la transformation fermière est la plus fréquente entre 30 et 100 chèvres (71 % des exploitations caprines de montagne) alors qu'elle ne concerne que 36 % des plus petites exploitations (moins de 30 chèvres) et 34 % des plus grandes (au-dessus de 100 chèvres), traduisant sans doute un seuil en termes de charges de travail.

Graphique 126

**Transformation à la ferme en 2010 selon les systèmes de production (16 Otex) en montagne et en plaine**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

### **Transformations fermières surtout en Corse, dans les Alpes et le massif vosgien**

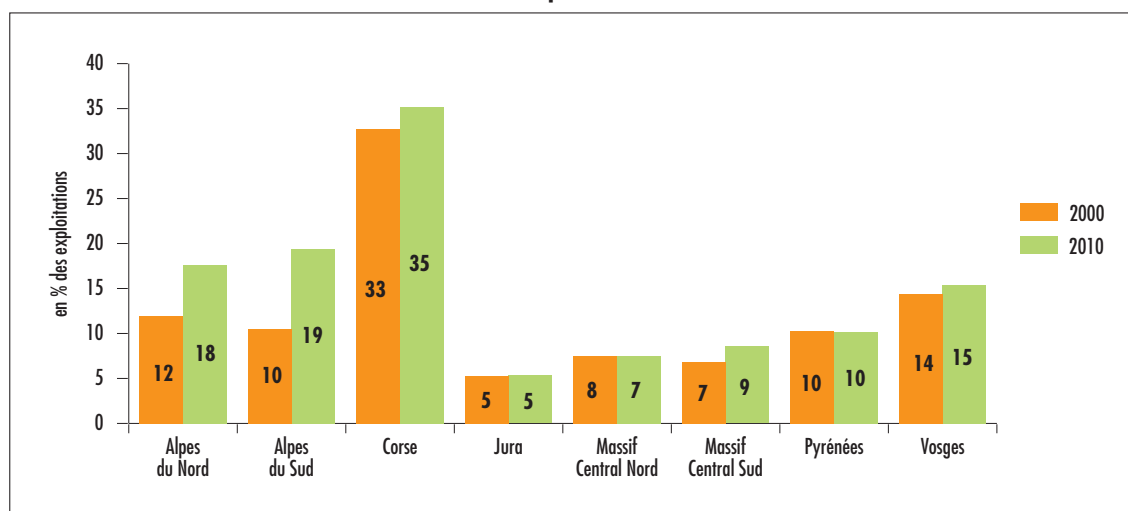
La transformation fermière concerne plus d'une exploitation sur trois en Corse (35 %) (graphique 127), principalement dans les systèmes viticulture (59 %), cultures fruitières (49 %) et caprins (62 %). Dans les Alpes du sud 19 % des exploitations transforment à la ferme (en progression de +6 points par rapport à 2000) principalement en raison du poids important des cultures fruitières (46 % transforment) et des systèmes d'élevage caprins (52 % avec transformation fermière). Dans les Alpes du nord on dénombre 18 % des exploitations avec transformation fermière (en progression de + 6 points par rapport à l'an 2000), en particulier en raison du poids des systèmes bovins-lait - 24 % des exploitations laitières

transforment (cf. par exemple les fromages fermiers en reblochon, Abondance et bleu du Vercors-Sassenage) – et viticulture (39 % transforment). Dans le massif vosgien (15 % des exploitations avec transformation fermière), c'est là aussi dû à l'influence des producteurs laitiers - 24 % transforment (cf. munster fermier) – et des viticulteurs, mais, si un viticulteur sur deux ayant plus de 3 ha de vignes transforme, les très nombreux petits viticulteurs (64 % ont moins de 3 ha de vignes) ne pratiquent quasiment pas la vinification à la ferme.

La transformation fermière est très peu pratiquée dans le massif du Jura à dominante laitière, où ce sont les coopératives de village (les fruitières) qui fabriquent le fromage, et dans le Massif Central.

Graphique 127

#### **Transformation à la ferme en 2000 et 2010 par massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

## **6.2. Circuits courts**

### **La commercialisation en circuits courts plus pratiquée en montagne qu'en plaine**

La commercialisation de toute ou partie de leur production en circuits courts est plus pratiquée par les exploitations de montagne que par celles de plaine : en 2010, 24 % contre 16 % (tableau 70). En montagne, la vente en circuit court est plutôt pratiquée par les associations non familiales (37 %) et familiales (25 %) et les couples à activité partagée (29 %), mais elle

est non négligeable également chez les chefs seuls et les couples à activité réservée (21 % dans les deux cas). En plaine, les ordres de grandeur sont très resserrés entre associations familiales, associations non familiales et couples à activité partagée (20-21 %) et l'écart est sensible avec les couples à activité réservée et les chefs seuls (13 % dans les deux cas).

En haute montagne, 38 % des exploitations commercialisent en circuit court au moins une partie de leur production.

Tableau 70

**Part des exploitations commercialisant en circuits courts en 2010  
(pour l'ensemble des exploitations et selon les types de ménages)**

En % des exploitations de chaque catégorie	Ensemble des exploitations	Association familiale	Association non familiale	Couple à activité partagée	Couple à activité réservée	Chef seul
France métropolitaine	17,5	21,4	22,6	21,6	14,0	14,9
Montagne	24,1	24,7	37,0	28,6	20,6	21,3
dont haute montagne	38,4	43,8	66,2	43,9	37,5	33,1
France hors montagne	16,2	20,8	19,8	20,1	13,0	13,4

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Miel, fromages de chèvre, légumes et fruits en circuits courts**

Quel que soit le système de production considéré, la commercialisation en circuits courts est davantage pratiquée en montagne qu'en plaine (graphique 128). En montagne, cette pratique de commercialisation est particulièrement répandue en systèmes apicoles (80 % des systèmes apicoles de montagne), caprins (62 %), maraîchage (51 %) et polyculture (67 %), cultures fruitières (44 %). À l'inverse, elle est relativement peu pratiquée en systèmes spécialisés bovins, que ce soit en lait (16 %, à rapprocher des 10 % d'exploitations dans ce système qui

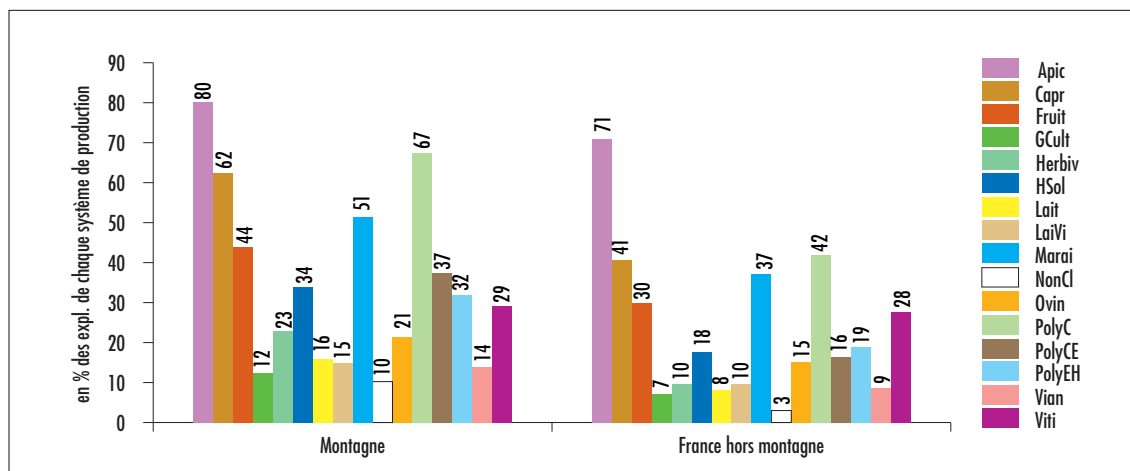
pratiquent la transformation à la ferme) ou en viande (14 %).

**Les circuits courts pratiqués par plus d'une exploitation sur deux en Corse**

C'est en Corse que les circuits courts sont le plus pratiqués (62 % des exploitations), devant les exploitations du massif alpin et des Vosges. Le massif du Jura à dominante laitière avec son système de commercialisation par des fruitières et le Massif Central nord à dominante lait et systèmes allaitants sont les moins concernés (graphique 129).

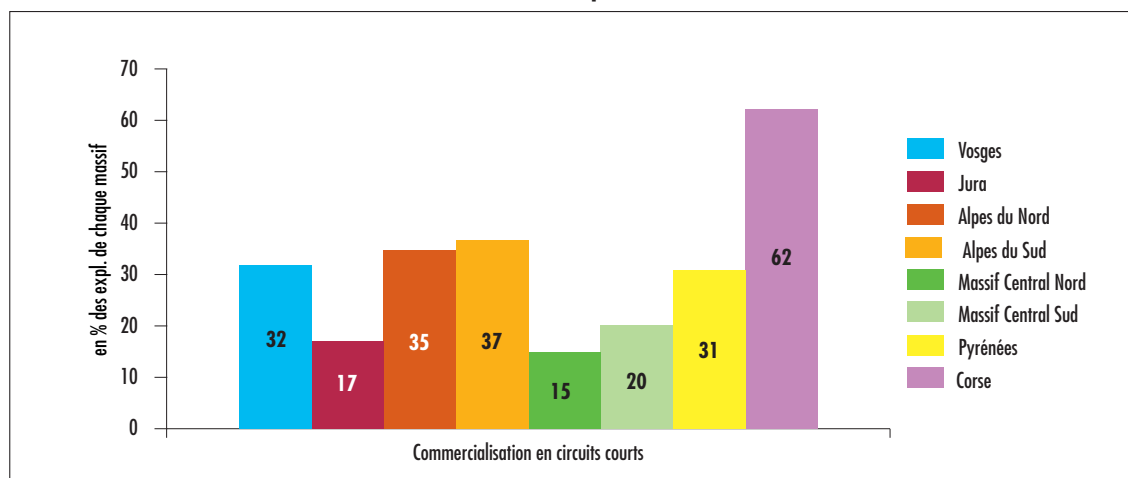
Graphique 128

**Commercialisation en circuits courts en 2010 selon le système de production en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 129

**Commercialisation en circuits courts en 2010 par massifs**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Vente directe**

La question posée à chaque recensement sur les ventes directes est assez délicate à interpréter car il n'y a pas de seuil imposé et les quantités en jeu peuvent parfois être très marginales (quelques œufs ou volailles).

**Une exploitation de montagne sur cinq pratique la vente directe...**

On peut être étonné par les fortes baisses de cette activité de vente directe entre 1988 et 2000 : de 27 % des exploitations au plan national en 1988 à 15 % en 2000, en montagne de 36 % à 19 % et en haute montagne où presque une exploitation sur deux était concernée

en 1988 (46 %) à 29 % en 2000 (tableau 71). Entre 2000 et 2010, la situation est stabilisée, avec toutefois une progression de + 4 points en haute montagne.

En 2010 en montagne, on ne note pas d'écarts très significatifs pour la pratique de la vente directe selon la dimension économique (respectivement 19 %, 21 % et 21 % pour les classes de PBS moins de 25 000 €, 25 000 à 100 000 € et ≥ 100 000 €).

**... et même une exploitation sur deux en Corse**

Comme pour les circuits courts dont la vente directe est une composante, c'est en Corse que la vente directe est la plus pratiquée, par une exploitation sur deux (52 % en 2010), tandis qu'elle a fortement chuté dans le Massif Central et les Pyrénées où elle ne concerne plus en 2010 que, respectivement, 14 % et 23 % des exploitations (graphique 130). Dans les Alpes et les Vosges, environ 30 % des exploitations pratiquent la vente directe en 2010.

Tableau 71

**Part des exploitations pratiquant la vente directe entre 1988 et 2010 et par zones**

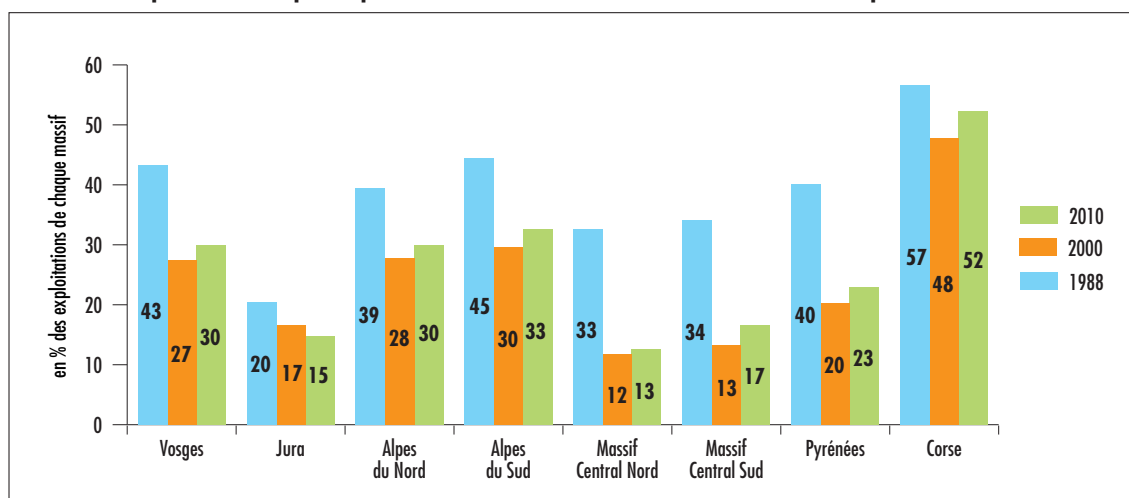
En % des exploitations de chaque zone	Exploitations pratiquant la vente directe		
	1988	2000	2010
France métropolitaine	27	15	15
Montagne	36	19	20
dont haute montagne	46	25	29
France hors montagne	25	15	15

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**6.3. Les productions sous signe de qualité****6.3.1 Signes officiels de qualité (SOQ)****Un peu plus d'exploitations sous SOQ en montagne qu'en plaine**

En 2010, la production sous signe officiel de qualité (SOQ) est un peu plus fréquente en montagne (30 %) qu'en plaine (27 %) (tableau 72). Les SOQ sont répandus dans tous

Graphique 130

**Part des exploitations pratiquant la vente directe entre 1988 et 2010 par massifs**

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

les types de ménages en montagne, allant de 22 % des exploitations conduites par des chefs seuls à la moitié des exploitations pour les associations (familiales et non familiales)

(tableau 73). Ces proportions sont moindres en plaine pour les associations (29 à 33 %) et sont d'ordres de grandeur relativement voisins pour les autres types de ménages.

Tableau 72

**Exploitations produisant sous signes officiels de qualité ou en agriculture biologique par zones**

En % des exploitations dans chaque zone	Exploitations avec signes officiels de qualité		Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours)	
	2010	%	2000	2010
France métropolitaine	27,4		1,3	3,7
Montagne	29,7		1,9	4,9
dont haute montagne	24,3		1,1	3,5
France hors montagne	26,9		1,2	3,4

N.B. : des exploitations peuvent produire à la fois sous SOQ et en agriculture biologique.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 73

**Exploitations produisant sous signes officiels de qualité ou en agriculture biologique en montagne et en plaine selon les types de ménage**

En % des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations avec signes officiels de qualité		Agriculture biologique (y compris conversions en cours)			
	Montagne 2010	France hors montagne 2010	Montagne		France hors montagne	
			2000	2010	2000	2010
Association familiale	52,2	33,5	1,8	4,3	1,2	3,4
Association non familiale	49,0	28,8	6,3	11,7	3,6	6,3
Couple activité partagée	33,3	29,8	2,5	6,2	1,4	3,8
Couple activité réservée	25,4	23,1	1,7	4,2	1,1	3,0
Chef seul	21,7	24,9	1,3	4,0	1,0	3,2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**Par rapport à l'ensemble des exploitations de montagne, les petites exploitations produisent moins sous SOQ**

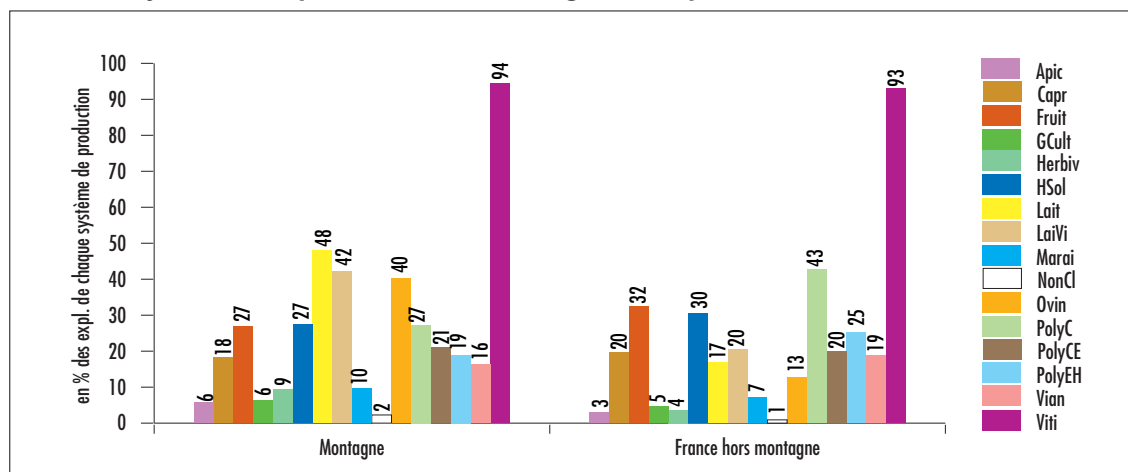
L'étude en fonction de la dimension économique montre une surreprésentation des exploitations de montagne produisant sous SOQ de + 14 points parmi les « moyennes » exploitations (PBS entre 25 000 et 100 000 €) et de + 12 points parmi les « grandes » exploitations (PBS ≥ 100 000 €), tandis que les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) sont nettement sous-représentées (- 26 points).

**Traits spécifiques de la montagne : l'importance des systèmes bovins-lait et des systèmes ovins sous SOQ**

En montagne comme en plaine, les systèmes viticoles produisent quasiment tous sous signe officiel de qualité, au moins pour une partie de leur récolte (graphique 131). L'importance des systèmes de production laitière (lait de vache : cf. AOP fromagères) et des systèmes ovins (cf. notamment le lait de brebis en appellation Roquefort ou Ossau-Iraty dans le Pays Basque) sous signe officiel de qualité est un trait spécifique de la montagne : pour les systèmes spécialisés bovins laitiers et mixtes lait + viande bovine on dénombre respectivement 48 % et 42 % des exploitations avec SOQ en montagne (contre 17 % et 20 % en plaine) et 40 % des systèmes ovins de montagne avec SOQ (contre 13 % en plaine).

Graphique131

**Exploitations produisant sous signe officiel de qualité en 2010 selon les systèmes de production en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

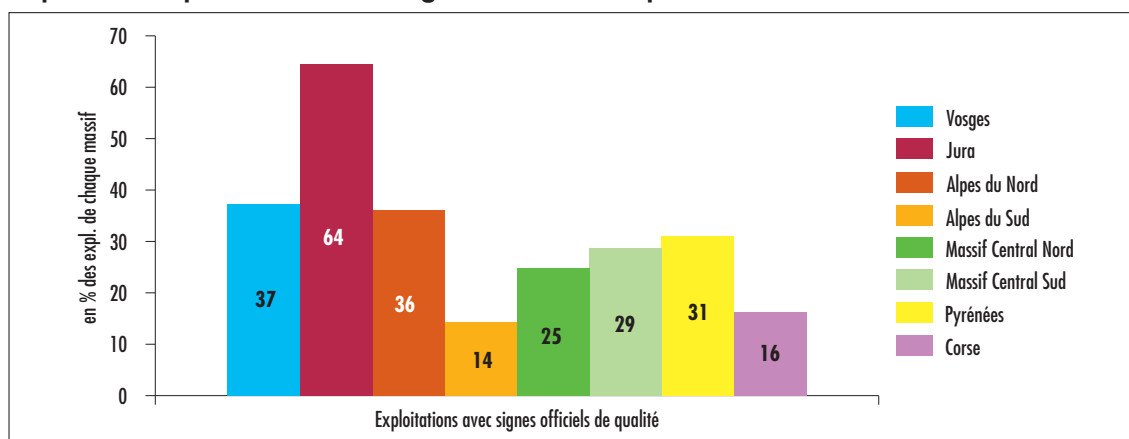
**Le massif du Jura en tête pour les exploitations produisant sous SOQ**

Compte tenu du lien entre systèmes de production et signes officiels de qualité en montagne, il n'est guère étonnant de trouver les montagnes du massif du Jura au premier rang des massifs pour la fréquence des exploitations produisant sous SOQ (cf. importance des systèmes laitiers avec production de Comté, Morbier, ... : 1 900 exploitations sous SOQ soit 92 % des exploitations en système bovins-lait) (graphique 132). Le massif vosgien arrive en seconde position – on dénombre en particulier 1 000 exploitations en système viticole et 80

en système bovin-lait (munster notamment) avec SOQ – juste devant les Alpes du nord (en raison notamment des quelque 1 700 exploitations bovin-lait, 500 systèmes en cultures fruitières et 400 systèmes viticoles produisant sous SOQ en 2010). Viennent ensuite les Pyrénées (cf. notamment 1 200 systèmes ovins sous SOQ et près de 900 en viticulture), le Massif Central sud (avec 2 000 exploitations en système ovin sous SOQ mais aussi plus de 1 000 en viande bovine) et le Massif Central nord : plus de 3 400 exploitations en système bovin-lait (spécialisé ou mixte) sous SOQ mais aussi 1 700 en viande bovine et 600 en viticulture.

Graphique 132

**Exploitations produisant sous signes officiels de qualité en 2010 selon les massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

**6.3.2 Agriculture biologique (AB)**

**Progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique au plan national et plus encore en montagne (5 % des exploitations en 2010)**

Si elles ont progressé en nombre entre 2000 et 2010 aussi bien en montagne qu'en plaine, les exploitations en agriculture biologique restent mieux représentées en montagne (de 2 % à 5 % des exploitations en montagne contre 1 % à moins de 4 % en plaine), tandis que la haute montagne suit une progression voisine de celle de la plaine (tableau 72). Ce sont dans les associations non familiales qu'on trouve en montagne la part d'exploitations la plus importante en agri-

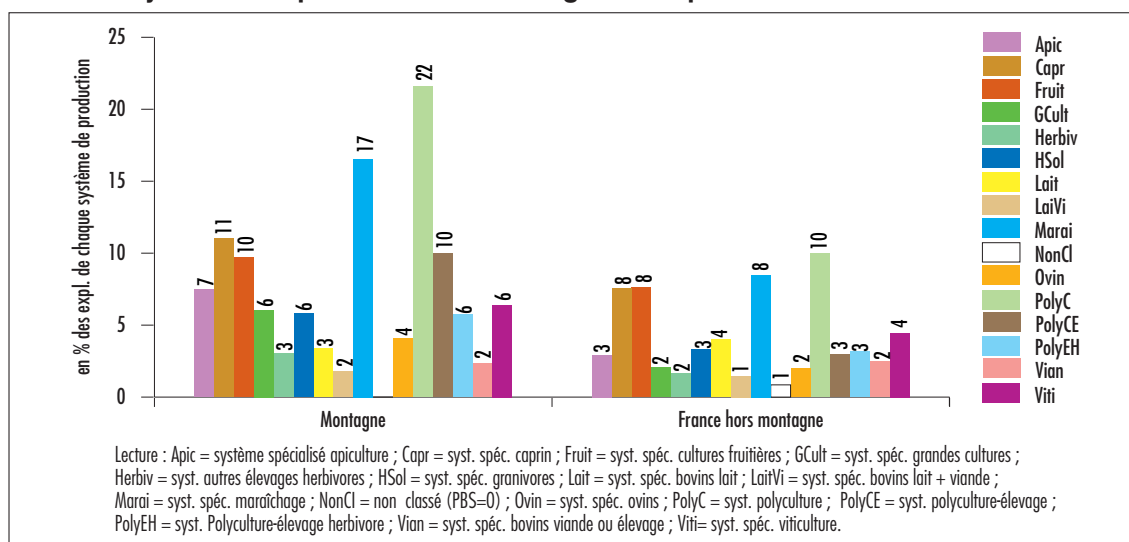
culture biologique (12 % en 2010), de même qu'en plaine mais à un niveau moindre (6 %) (tableau 73).

**Maraîchage, lait de chèvre et cultures fruitières en tête des productions bio en montagne**

Les systèmes pratiquant le plus l'agriculture biologique en montagne en 2010 sont les systèmes polyculture (22 % des exploitations), maraîchage (17 %), caprins (11 %), cultures fruitières (10 %) et polyculture-élevage (10 %) (graphique 133). En revanche la proportion d'exploitations en agriculture biologique est faible parmi les systèmes spécialisé bovins-lait (3 %), bovins viande (2 %) et ovins (4 %).

Graphique 133

**Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours) en 2010 selon les systèmes de production en montagne et en plaine**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

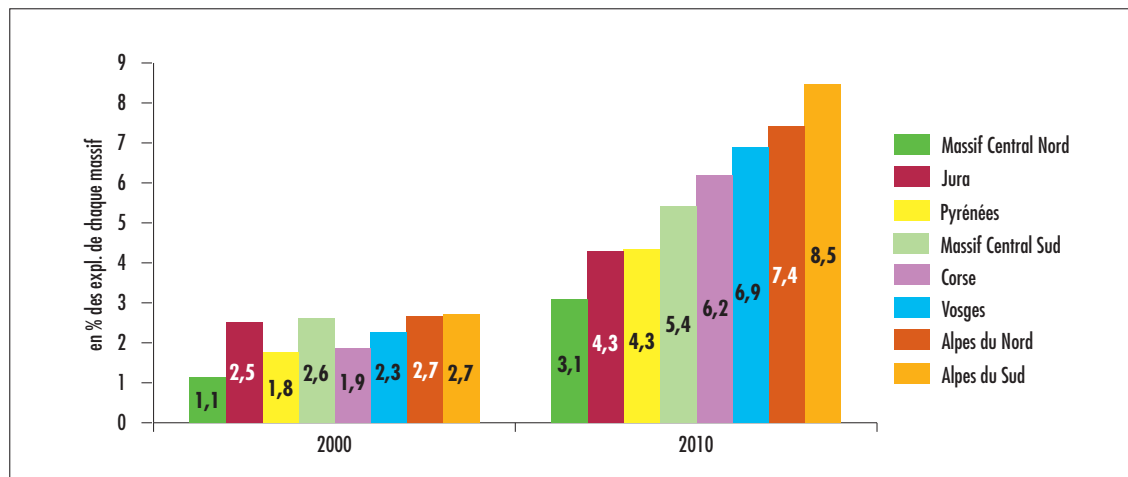
### **Le massif alpin au premier rang pour l'agriculture biologique**

Avec 8,5 % des exploitations en agriculture biologique en 2010, le massif des Alpes du sud est en tête suivi par les Alpes du nord (7,4 % des exploitations), le massif vosgien (6,9 %) et la Corse (6,2 %) tandis que les exploitations de

montagne du Massif Central nord restent en retrait (3,1 %) (graphique 134). Dans tous les massifs, entre 2000 et 2010 il y a une progression en valeur absolue du nombre d'exploitations en bio et en valeur relative ramenée à l'ensemble des exploitations (de + 2 à + 6 points selon les massifs).

Graphique 134

#### **Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours) en 2000 et 2010 selon les massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

#### **6.4. L'autoconsommation familiale**

##### **L'autoconsommation familiale : un phénomène non négligeable dans les massifs des Vosges et des Alpes du sud**

En 2010, les exploitations pratiquant de façon importante l'autoconsommation familiale (cas où plus de 50 % de la valeur de la production de l'exploitation est consommée par le ménage et sa famille) représentent en moyenne 5 % des exploitations en montagne contre une moyenne de 3 % en plaine. Cette proportion atteint en moyenne 14 % des exploitations de montagne du massif vosgien et 9 % dans les Alpes du sud. En moyenne pour la montagne française, elle concerne 10 % des exploitations de faible dimension économique (PBS inférieure à 25 000 €) et 13 % des exploitations conduites par un chef âgé d'au moins 60 ans.

#### **6.5. Activités touristiques à la ferme et autres activités**

##### **Encore peu d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme en montagne, mais un peu plus en haute montagne**

La part d'exploitations pratiquant des activités touristiques à la ferme semble relativement stagner entre 2000 et 2010, en montagne

comme en plaine (et pourtant le champ du recensement semble avoir été élargi en 2010 <sup>65</sup>). En 2010, les activités d'accueil à la ferme (restauration et/ou hébergement) concernent à peine 3 % des exploitations de montagne <sup>66</sup> et 2 % en plaine, mais tout de même 6 % en haute montagne (tableau 74).

Les activités agritouristiques sont davantage pratiquées dans les exploitations conduites par des associations et par des couples à activité partagée que dans les exploitations conduites par des couples où l'activité agricole est le domaine réservé du chef d'exploitation ou par des chefs seuls, ce qui apparaît logique car elles exigent une certaine disponibilité en temps de travail (tableau 75).

On ne note pas de différences pour l'exercice de ces activités agritouristiques entre exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive et ménages ayant au moins une activité extérieure (sans retraite)

<sup>65</sup>. Cf. chapitre A § 2.2.11.

<sup>66</sup>. 4,5% si on considère l'ensemble des activités agritouristiques à la ferme (restauration ou hébergement ou activités de loisirs ou artisanat).



Tableau 74

**Activités touristiques à la ferme et production d'énergie renouvelable pour la vente par zones**

En % des exploitations de chaque zone	Accueil à la ferme (restauration ou hébergement)			Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme, ...)		Production d'énergie renouvelable pour la vente	
	1988	2000	2010	2000	2010	2000	2010
				%			
France métropolitaine	1,6	2,1	2,1	0,9	1,1	0,0	0,4
Montagne	3,6	4,0	3,4	1,2	1,5	0,0	0,3
dont haute montagne	9,0	8,8	6,0	1,8	3,1	ss	0,5
France hors montagne	1,3	1,7	1,9	0,8	1,0	0,0	0,4

s : secret statistique.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 75

**Activités agritouristiques à la ferme en 2010 selon les types de ménages en montagne et en plaine**

En % des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations pratiquant des activités touristiques à la ferme (*)	
	Montagne	France hors montagne
	%	
Association familiale	3,6	2,3
Association non familiale	4,7	1,9
Couple activité partagée	6,8	4,0
Couple activité réservée	3,1	1,9
Chef seul	3,3	2,0

(\*) Activités touristiques à la ferme : restauration ou hébergement ou activités de loisirs ou artisanat.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(dans les deux cas, on en dénombre 5 % en montagne et 3 % en plaine), en revanche les exploitations avec retraite sont moins concernées (3 % en montagne et 2 % en plaine).

En 2010, en montagne, les exploitations pratiquant les activités agritouristiques sont plus fréquentes dans les systèmes « élevages herbivores » (13 % des exploitations de ce système<sup>67</sup>), caprins (9 %) et polyculture (8,5 %).

**L'accueil à la ferme : les exploitations de grande dimension économique semblent moins impliquées en montagne**

Quelles relations entre la pratique de ces activités agritouristiques et la dimension économique des exploitations ? L'analyse est assez délicate en raison du nombre relativement faible d'exploitations concernées et des écarts assez

ténus entre classes de dimension économique. Le tableau 76 et le graphique 135 qui croisent les activités de restauration et d'hébergement à la ferme avec la production brute standard<sup>68</sup> semblent cependant permettre de dégager les tendances suivantes :

\* Pour la restauration à la ferme, en 1988 ce sont plutôt les « moyennes » exploitations (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) qui font relativement plus de restauration. En 2010, ce constat reste vrai en plaine mais en montagne et en haute montagne les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) ont rejoint les « moyennes ».

\* Pour l'hébergement à la ferme, en 1988 cette activité croît avec la dimension économique quelle que soit la zone considérée. Alors qu'on pouvait penser que l'hébergement serait davantage pratiqué par les petites exploitations pour essayer de dégager des revenus supplémentaires, ces résultats peuvent s'expliquer par l'investissement nécessaire pour exercer cette activité (gîte, chambre d'hôtes) qui n'est pas forcément accessible aux plus petites exploitations. Mais, en 2010, les résultats semblent montrer un changement de tendance radical, du moins en montagne et en haute montagne, où cette activité semble décroître avec la dimension économique. Ce pourrait être alors les contraintes d'organisation du travail qui pourraient expliquer que les exploitations de plus grande dimension économique ont moins de temps disponible à consacrer à ces activités d'accueil à la ferme...

67. D'après la classification Otex retenue, ces exploitations correspondent soit à des associations d'élevages herbivores (exemples : bovins et ovins ; ovins et caprins), soit à des systèmes spécialisés équin.

68 Rappelons que les activités d'accueil à la ferme ne sont pas comptabilisées dans la PBS.

Tableau 76

### Exploitations pratiquant la restauration et l'hébergement à la ferme selon la dimension économique (PBS) en 1988 et en 2010 par zones

En % des exploitations de chaque zone		1988			2010		
PBS en €		< 25 000	25 000 à 100 000	≥100 000	< 25 000	25 000 à 100 000	≥100 000
		%					
Restauration	Montagne	0,6	1,0	0,7	1,2	1,1	0,7
	dont haute montagne	0,9	1,4	s	1,6	1,7	1,3
	France hors montagne	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,3
Hébergement	Montagne	2,9	3,6	4,1	3,3	3,0	2,3
	dont haute montagne	8,2	9,3	14,8	5,7	4,8	3,5
	France hors montagne	0,9	1,3	1,7	1,5	1,9	1,8

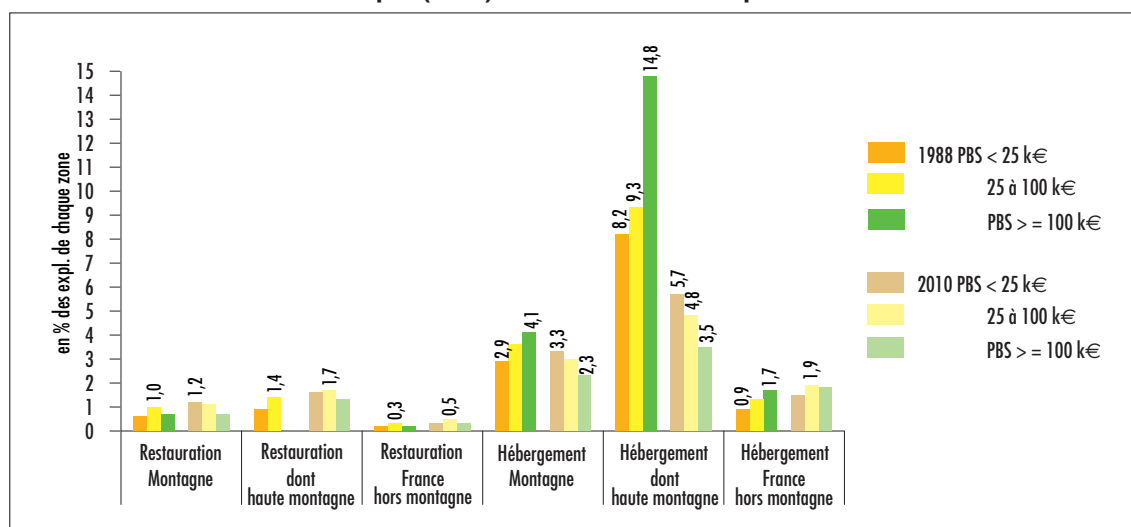
s : secret statistique

N.B. : des doubles comptes possibles pour les exploitations pratiquant à la fois la restauration et l'hébergement à la ferme.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 135

### Exploitations pratiquant la restauration et l'hébergement à la ferme selon la dimension économique (PBS) en 1988 et en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

#### Le massif vosgien, la Corse et les Alpes du sud en tête pour l'accueil à la ferme

Les activités d'accueil à la ferme (restauration ou hébergement) sont particulièrement développées dans le massif vosgien (cf. le modèle emblématique des fermes-auberges) avec 7 % des exploitations concernées en 2010, la Corse (6 %) avec une forte expansion depuis 1988 et les Alpes du sud (6 %) tandis qu'elles sont peu pratiquées dans le Massif Central nord (à peine 2 %) (graphique 136).

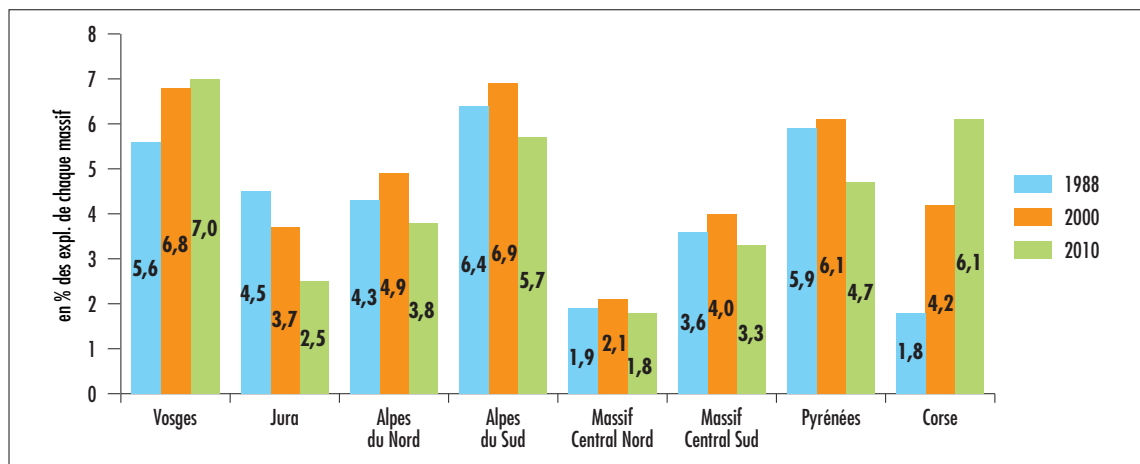
#### 6.6. Production d'énergie renouvelable pour la vente

##### Une activité encore marginale en montagne comme en plaine

Il s'agit uniquement d'énergie destinée à la vente (l'énergie renouvelable produite pour les besoins propres de l'exploitation est exclue) qui peut recouvrir diverses formes possibles (mini-barrages hydroélectriques, éoliennes, biogaz, panneaux photovoltaïques, ...).

Graphique 136

**Part des exploitations pratiquant l'accueil à la ferme (restauration et/ou hébergement) entre 1988 et 2010 par massifs**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Cette activité encore « confidentielle » en 2000 prend un peu d'essor : de 30 exploitations concernées en montagne en 1988 à près de 260 en 2010, soit 0,3 % des exploitations de montagne (0,4 % en plaine) (tableau 74). Ce sont plutôt des « grandes » exploitations (PBS ≥ 100 000 €) qui investissent dans ce secteur (0,6 % des exploitations de montagne).

comptabilité en 2010 (61 %) et que 38 % utilisent internet. Ces proportions sont supérieures d'une dizaine de points en plaine et inférieures de 4 à 6 points en haute montagne. Sans surprise, la dimension économique est un facteur explicatif de l'absence de comptabilité : en moyenne pour la montagne comme pour la plaine, 97-98 % des exploitations dites de « grande dimension économique » tiennent une comptabilité. Cette proportion descend à 82 % pour les exploitations de « dimension économique moyenne » et à seulement 29-30 % pour les exploitations de petite dimension économique (PBS inférieure à 25 000 €).

**6.7. Gestion de l'exploitation**

**6.7.1 Tenue d'une comptabilité et utilisation d'internet**

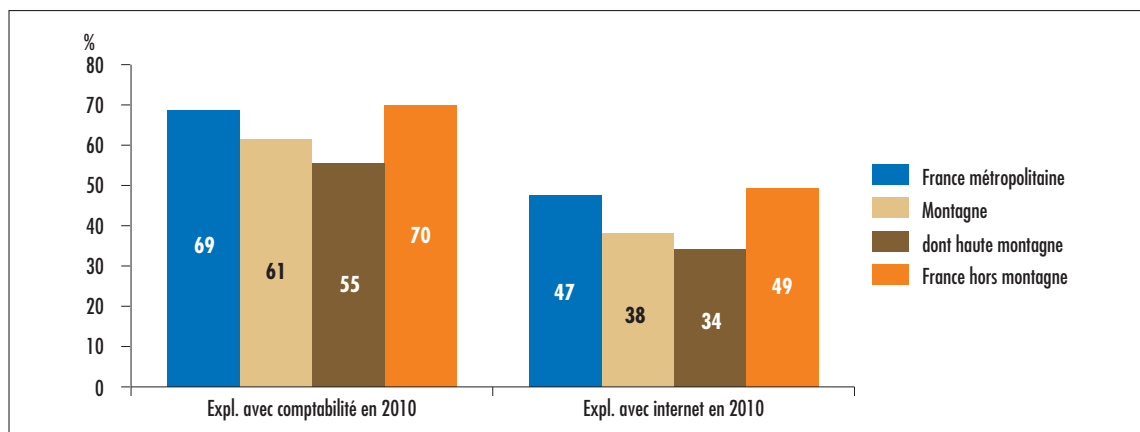
**La majorité des exploitations de montagne tiennent une comptabilité**

Le graphique 137 indique que la majorité des exploitations de montagne tiennent une

Les plus fortes proportions d'exploitations tenant une comptabilité ou équipées d'internet se trouvent dans le massif du Jura (respectivement 79 % et 48 %) où les exploitations ont

Graphique 137

**Exploitations tenant une comptabilité et exploitations utilisant internet en 2010 selon les zones**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

une dimension économique supérieure à la moyenne de la montagne, tandis que les moindres proportions se rencontrent dans le massif des Vosges pour la tenue d'une comptabilité (40 %) et dans les Alpes du nord et les Pyrénées pour l'internet (34 % en moyenne dans chacun de ces massifs et seulement 31 % dans la partie située en haute montagne), ce qu'on peut sans doute mettre en relation avec un sous-équipement de certaines vallées.

### 6.7.2 Régime fiscal d'imposition

#### **Deux exploitations de montagne sur trois relèvent encore du régime fiscal du forfait collectif**

Presque toutes les exploitations en montagne relevaient du régime fiscal du forfait collectif en 1988 (elles étaient aussi très nombreuses en plaine à cette époque : 79 %). En 2010, ces exploitations sont devenues minoritaires en plaine (41 %) (graphique 138). C'est dans les zones de montagne de la Corse (85 %), des Pyrénées (79 %) et des Alpes du sud (75 %)

que la proportion d'exploitations encore au forfait est la plus forte en 2010 (contre 36 % seulement dans le massif du Jura).

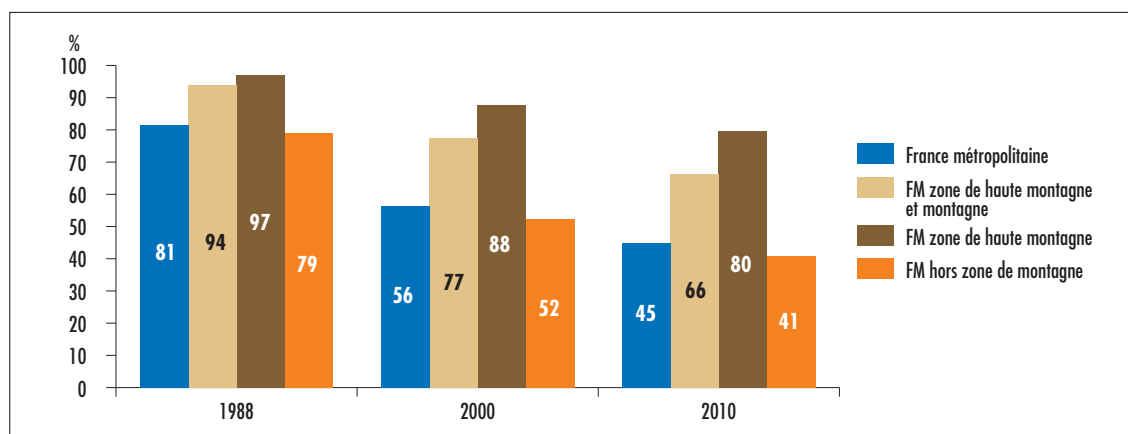
### 6.7.3 Installations aidées

#### **En montagne, davantage de jeunes bénéficient de la DJA**

La proportion d'exploitations ayant bénéficié de la Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) est plus importante en montagne qu'en plaine, que ce soit en 2000 ou en 2010 (16 % contre 12 %) (tableau 77). On peut cependant remarquer que la proportion d'installations aidées par rapport au nombre d'exploitations se tasse entre 2000 et 2010, en montagne (sauf en haute montagne) comme en plaine. Mais si on ne considère que les exploitations conduites par un exploitant âgé de moins de 40 ans, alors cette proportion augmente dans toutes les zones entre 2000 et 2010 et elle atteint désormais 70 % en montagne et en haute montagne (+ 10 points par rapport à la plaine).

Graphique 138

#### **Exploitations relevant du régime d'imposition du forfait collectif selon les zones entre 1988 et 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 77

#### **Exploitations avec Dotation d'installation aux Jeunes Agriculteurs (DJA) en 2000 et 2010 selon les zones**

En % du nombre d'exploitations	Avec DJA dans les 12 dernières années pour le chef ou un des coexploitants		En % des exploitations conduites par un chef < 40 ans	
	2000	2010	2000	2010
	%			
France métropolitaine	13,8	13,1	51,5	61,9
Montagne	17,3	16,4	59,4	69,8
dont haute montagne	13,3	16,1	51,4	69,7
France hors montagne	13,1	12,4	49,8	60,0

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les hiérarchies relatives entre massifs se conservent entre 2000 et 2010 : le Jura et le Massif Central sud (même s'il se tasse un peu en 2010) restent ceux qui ont bénéficié le plus de DJA proportionnellement au nombre d'exploitations, tandis que c'est dans les Alpes,

la Corse et surtout le massif vosgien qu'on s'installe le moins avec la DJA (tableau 78). Les constats sont semblables si on considère seulement les exploitations conduites par des exploitants âgés de moins de 40 ans.

Tableau 78  
**Exploitations de montagne avec DJA en 2000 et 2010 selon les massifs**

En % du nombre d'exploitations	Avec DJA dans les 12 dernières années pour le chef ou un des coexploitants		En % des exploitations conduites par un chef < 40 ans	
	2000	2010	2000	2010
			%	
Vosges	8,6	8,1	32,1	42,5
Jura	26,6	25,3	70,2	76,4
Alpes	12,5	13,9	50,3	63,8
Alpes du Nord	12,0	14,1	47,7	61,3
Alpes du Sud	13,5	13,6	55,6	68,8
Massif Central	19,9	17,8	64,0	72,9
Massif Central Nord	18,8	17,8	60,4	72,0
Massif Central Sud	21,7	17,9	69,9	74,5
Pyrénées	15,1	15,5	59,3	71,7
Corse	12,9	12,7	47,3	68,2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

## 7. Approche combinée multicritères : une typologie des exploitations croisant systèmes de production, dimension et activités des ménages

Le tableau 79 propose une typologie des exploitations de montagne basée sur une association de critères relatifs à leurs choix stratégiques : la nature du système de production (base : classification en 16 Otex), la dimension du système (selon un critère adapté à la nature du système de production pratiqué) et les combinaisons d'activités des ménages conduisant ces exploitations.

### 7.1. Exemples d'analyse des évolutions 1988-2010 pour quelques types d'exploitations en montagne

#### 7.1.1 Exploitations de montagne en systèmes spécialisés bovins-lait

La proportion des exploitations avec une activité exclusivement agricole s'est réduite pas-

sant des 2/3 en 1988 à 55 % en 2010, tandis que la part des ménages pluriactifs a progressé (de 19 % à 37 %) (graphique 139 et tableau 79). Le fait le plus marquant est sans doute la très forte régression des troupeaux de moins de 15 vaches (encore 38 % des exploitations en 1988, ils ne sont plus présents que dans 10 % des exploitations en 2010) et la forte progression des troupeaux de plus de 40 VL (9 % des exploitations en 1988 et 40 % en 2010).

#### 7.1.2 Exploitations en systèmes spécialisés bovins-viande (et/ou élevage)

La part des ménages avec une activité exclusivement agricole reste minoritaire (42 % des exploitations en 2010) et dépasse à peine celle des ménages avec activité extérieure (41 % contre 29 % en 1988) (graphique 140 et tableau 79). En revanche, les troupeaux de grande taille ( $\geq 40$  UGB Bovines) se trouvent surtout chez les ménages à activité exclusivement agricole (28 % des exploitations en 2010 alors qu'ils ne représentaient que 16 % en 1988).

Tableau 79

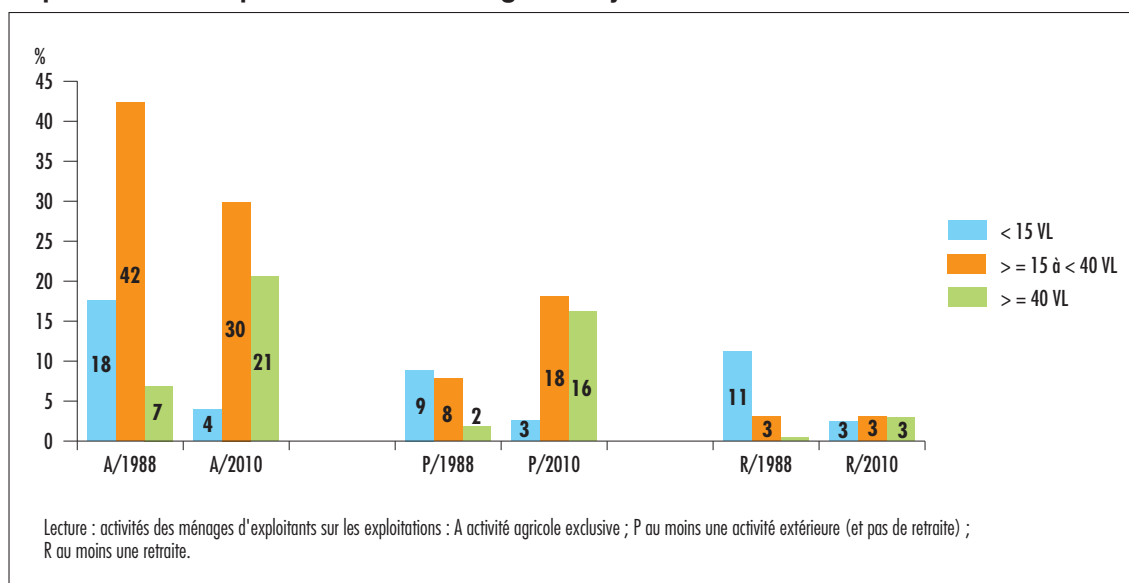
**Répartition des exploitations de montagne selon leur système de production, leur dimension et la combinaison d'activités des ménages en 1988 et en 2010**

En % du nombre d'exploitations dans chaque système et selon l'année considérée		Activité agricole exclusive (A)		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite) (P)		Au moins une retraite (R)	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
%							
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	10	10	35	31	27	25
	≥ 20 à 50 ha	7	6	8	10	5	4
	SAU ≥ 50 ha	4	7	3	5	1	1
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	14	15	19	20	12	7
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	23	22	16	13	5	4
	PBS ≥ 100 000 €	6	9	4	9	1	2
Viticulture	vignes < 3 ha	5	3	22	20	33	23
	≥ 3 à 10 ha	18	11	7	16	5	5
	vignes ≥ 10 ha	6	11	3	10	1	2
Fruits et autres cultures permanentes	cult. perm. < 3 ha	9	8	27	21	37	28
	≥ 3 à 10 ha	11	11	7	11	4	5
	cult. perm ≥ 10 ha	3	8	2	6	0	1
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	18	4	9	3	11	3
	≥ 15 à 40 VL	42	30	8	18	3	3
	VL ≥ 40	7	21	2	16	0	3
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB bov. < 15	11	4	14	9	16	8
	≥ 15 à 40	20	10	9	12	6	4
	UGBB ≥ 40	16	28	6	20	2	5
Élevage spécialisé bovin mixte, lait, élevage ou viande	UGB bov. < 15	9	2	8	4	9	3
	≥ 15 à 40	27	7	6	6	4	3
	UGBB ≥ 40	30	44	5	25	2	6
Élevage spécialisé ovin	brebis < 100	13	5	19	15	16	13
	≥ 100 à 250	26	15	7	11	3	3
	brebis ≥ 250	12	22	3	13	1	3
Élevage spécialisé caprin	chèvres < 30	14	7	15	9	25	7
	≥ 30 à 100	26	29	10	12	3	3
	chèvres ≥ 100	6	20	1	10	0	2
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGB Herbiv. < 15	9	10	30	33	17	18
	≥ 15 à 40	17	8	7	9	4	3
	UGB Herbiv. ≥ 40	12	11	3	7	1	2
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	7	7	21	13	24	18
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	14	11	9	10	2	2
	PBS ≥ 100 000 €	15	18	6	17	1	4
Polyculture	SAU < 20 ha	20	29	26	25	31	16
	≥ 20 à 50 ha	10	8	5	8	3	2
	SAU ≥ 50 ha	3	6	1	5	1	1
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	15	8	25	21	36	28
	≥ 15 à 40	12	7	3	5	2	2
	UGBH ≥ 40	5	13	1	12	0	3
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	17	14	27	24	34	22
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	15	16	5	13	2	3
	PBS ≥ 100 000 €	1	4	0	4	0	0
Apiculture	ruches < 30	1	2	32	15	28	26
	≥ 30 à 100	2	3	10	8	7	9
	ruches ≥ 100	9	20	8	13	1	4
Non classées		18	32	55	41	26	27

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 139

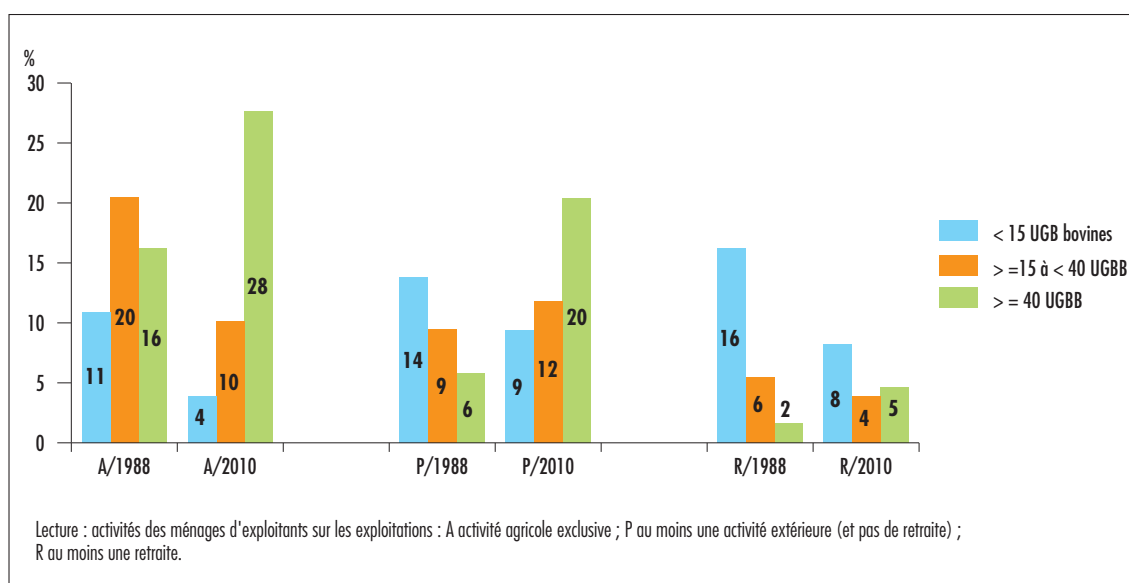
**Répartition des exploitations de montagne en système bovins lait en 1988 et en 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 140

**Répartition des exploitations de montagne en système bovins viande et/ou élevage en 1988 et en 2010**



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

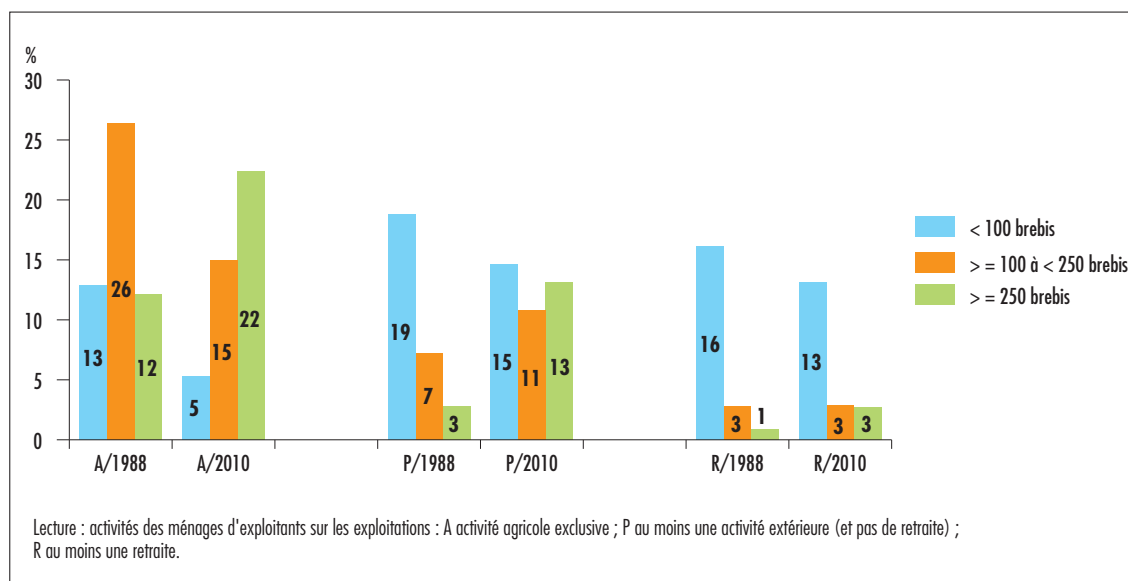
**7.1.3 Exploitations en systèmes spécialisés ovins (viande ou lait)**

Les ménages avec une activité exclusivement agricole deviennent minoritaires en 2010 (42 % des exploitations contre 51 % en 1988) avec un net accroissement de la taille des troupeaux (+ 10 points) (graphique 141 et tableau 79). 39 % des exploitations en système ovins en 2010 sont conduites par des ménages ayant

une activité extérieure avec des tailles de troupeaux très réparties, alors qu'il s'agissait essentiellement de petits troupeaux en 1988. La part des retraités avec une petite troupe ovine (< 100 brebis) reste importante en 2010 (13 % des exploitations en système ovins), sans doute liée au fait que cela demande relativement peu d'investissements et n'est pas très exigeant en travail (du moins pour les ovins viande).

## Graphique 141

### Répartition des exploitations de montagne en système spécialisé ovins en 1988 et en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

#### 7.1.4 Exploitations en systèmes apicoles

La part des ménages retraités se maintient et progresse même un peu (36 % des exploitations en 1988, 39 % en 2010) avec encore de nombreuses exploitations de moins de 30 ruches (tableau 79). Un quart seulement des systèmes apicoles sont conduits par des ménages à activité exclusivement agricole qui ont alors en général plus de 100 ruches.

#### 7.2. Importance relative en 2010 des différents types d'exploitation dans les massifs

##### **Spécialisation laitière affirmée dans les montagnes du massif Jura, mais assez forte diversité de situations dans les autres massifs**

Si on considère en 2010 dans chaque massif les cinq cas de figure les plus fréquents en nombre d'exploitations, on obtient une illustration parlante de la diversité des exploitations en montagne :

\* dans les montagnes du massif des Vosges, ces 5 premiers cas de figure regroupent 35 % des exploitations : il s'agit (i) de systèmes viticoles (25 % des exploitations) répartis entre des exploitations avec moins de 3 ha de vignes conduites par des ménages pluriactifs (11 %) ou par des ménages bénéficiant d'une retraite (10 %) et des exploitations ayant entre 3 et

10 ha de vignes conduites par des ménages pluriactifs (4 %) ; (ii) d'exploitations en système « autres herbivores » avec moins de 15 UGB conduites par des ménages pluriactifs (6 %) ; (iii) d'exploitations en système bovins viande avec moins de 15 UGB bovines conduites par des ménages pluriactifs (4 %).

\* dans les montagnes du massif du Jura, ces 5 premiers cas de figure regroupent 61 % des exploitations, ce qui témoigne d'une certaine spécialisation des exploitations de montagne dans ce massif. Il s'agit (i) de systèmes spécialisés bovins-lait (58 %) répartis entre des exploitations ayant entre 15 et 40 vaches laitières conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive (17 %) ou pluriactifs (15 %) et des exploitations ayant 40 vaches laitières ou plus conduites par des ménages pluriactifs (14 %) ou ayant une activité agricole exclusive (12 %) ; (ii) d'exploitations en système « autres herbivores » avec moins de 15 UGB conduites par des ménages pluriactifs (3 %).

\* dans les Alpes du nord, ces 5 premiers cas de figure regroupent 22 % des exploitations : il s'agit (i) de systèmes spécialisés bovins-lait (14 %) répartis entre des exploitations ayant au moins 40 VL conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive (4 %) ou pluriactifs (4 %) et des exploitations ayant entre 15 et 40 VL conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %) ; (ii) d'autres



exploitations conduites par des ménages pluriactifs en systèmes grandes cultures avec une SAU inférieure à 20 ha (4 %) ou en systèmes « autres herbivores » avec moins de 15 UGB (4 %).

\* dans les Alpes du sud, ces 5 premiers cas de figure regroupent 27 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes en cultures permanentes (fruits) avec moins de 3 ha de cultures permanentes (13 %) conduits par des ménages retraités (8 %) ou pluriactifs (4 %) ; (ii) de systèmes ovins (viande) avec plus de 250 brebis (10 %) conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (6 %) ou pluriactifs (4 %) ; (iii) de systèmes grandes cultures avec plus de 50 ha SAU conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (4 %).

\* dans le Massif Central nord, ces 5 premiers cas de figure regroupent 34 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes bovins viande avec plus de 40 UGB bovines (18 %) conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (11 %) ou pluriactifs (7 %) ; (ii) de systèmes bovins-lait (16 %) ayant entre 15 et 40 VL et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (7 %) ou pluriactifs (4 %) ou ayant plus de 40 VL conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %).

\* dans le Massif Central sud, ces 5 premiers cas de figure regroupent 28 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes bovins viande (18 %) ayant plus de 40 UGB bovines conduits

par des ménages ayant une activité agricole exclusive (8 %) ou pluriactifs (7 %) ou ayant entre 15 et 40 UGB bovines conduits par des ménages pluriactifs (3 %) ; (ii) d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive en système ovins (lait) avec plus de 250 brebis (6 %) ou en système bovins-lait entre 15 et 40 VL (3 %).

\* dans les Pyrénées, ces 5 premiers cas de figure regroupent 22 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes ovins (lait ou viande) (14 %) ayant entre 100 et 250 brebis et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %) ou pluriactifs (4 %) ou ayant plus de 250 brebis et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (4 %) ; (ii) de systèmes bovins viande (9 %) ayant entre 15 et 40 UGB bovines conduits par des ménages pluriactifs (4 %) ou plus de 40 UGB bovines et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %).

\* dans la montagne corse, ces 5 premiers cas de figure regroupent 30 % des exploitations : il s'agit (i) de systèmes bovins viande (22 %) conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive avec un élevage compris entre 15 et 40 UGB bovines (6 %) ou ayant plus de 40 UGB bovines (11 %) ou par des ménages pluriactifs avec plus de 40 UGB bovines (5 %) ; (ii) d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive en système ovins (lait ou viande) entre 100 et 250 brebis (4 %) ou en système caprins avec plus de 100 chèvres (4 %).

## Quelques références bibliographiques

Bel F., 1991. Quelles stratégies d'adaptation pour les ménages agricoles des hautes vallées savoyardes ? *Séminaire Inra Économie de la famille et modélisation des agricultures familiales, Montpellier, 4-6 décembre 1991*, 16 p.

Brau-Nogué C., Dobremez L., Cozic P., Thiébaud F., Ernoult C., 2001. Impact de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs sur les exploitations et leurs pratiques fourragères. *Fourrages*, 165, pp. 23-43.

Caneill J., Capillon A., 1990. La destination des déjections animales en montagne : un enjeu pour les relations entre activité agricole et préservation de l'environnement. *Fourrages*, 123, pp. 313-328.

Cozic P. (coord.), Thiébaud F. (coord.), Bernard-Brunet J., Bornard A., Brau-Nogué C., Dobremez L., Ernoult C., Favier G., Paisant J.P., Véron F., 1999. *Évaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs. Rapport final de synthèse*. Cemagref AMM Grenoble, 214 p. + annexes.

Dervillé M., Vandenbroucke P., Bazin G., 2012. Suppression des quotas et nouvelles formes de régulation de l'économie laitière : les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne. *Revue de la régulation*, 12, pp. 2-21.

Dobremez L., Borg D., 2010. *Systèmes de production et activités des ménages dans les exploitations agricoles du Parc National des Écrins. Analyse à partir des données individuelles des sources statistiques agricoles*. Cemagref Grenoble, 50 p.

Dobremez L., Bousset J.P., 1996. *Rendre compte de la diversité des exploitations agricoles. Une démarche d'analyse par exploration conjointe de sources statistiques, comptables et technico-économiques*. Collection Études du Cemagref, série Gestion des Territoires, n° 17, 318 p.

Dobremez L., Chazole C., Loucougaray G., Pauthenet Y., Nettier B., Lavorel S., Madelrieux S., Doré A., Fleury P., 2015. Débats et controverses sur l'intensification fourragère dans le Vercors : quelles pratiques et conceptions en jeu ? *Fourrages*, 221, pp. 33-45.

Dobremez L., Perret E., Figuière S., 1999. *Diversité et évolution des exploitations agricoles des Alpes du Sud entre 1988 et 1995 : une analyse à partir de typologies fondées sur des avis d'experts confrontés à des sources statistiques (Enquête Structures 1995 et RGA 1988)*. Cemagref Grenoble, Méthodes et Communications Manosque, 146 p.

Ernoult C., Labonne S., Torre A., 2005. *L'agriculture en montagne. Évolutions 1988-2000 d'après les recensements agricoles*. Cemagref Grenoble, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche SCEES. Agreste Chiffres et Données, n° 167, 125 p. + CD-Rom.

Ernoult C., Sanchis T., 1992. *L'agriculture en montagne. Recensement agricole 1988*. Cemagref Grenoble, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt SCEES. Agreste Analyses & Études, n° 17, 52 p.

Giroud H., 1995. La loi d'économie montagnarde de 1972. In Barruet J. (coord.), *Montagne. Laboratoire de la diversité*. Cemagref éd., pp. 175-180.

Huyghe C., 2008. La multifonctionnalité des prairies. In Béranger C., Bonnemaire J., *Prairies, herbivores, territoires : quels enjeux ?* Quae éd., Versailles, pp. 13-24.

Madelrieux S., 2004. *Ronde des saisons, vie des troupeaux et labeur des hommes. Modélisation de l'organisation du travail en exploitation d'élevage herbivore au cours d'une année*. Thèse de doctorat en sciences animales de l'INA P-G, 263 p.

Madelrieux S., Dobremez L., Borg D., 2015. Évolutions des formes d'exercice de l'activité agricole : quelles spécificités en zone de montagne ? *Colloque « Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : Continuités, changements ou ruptures ? »*, Société Française d'Économie Rurale (SFER), Rennes (France), 12-13 février 2015.

Martin B., Lherm M., Béranger C., 2014. Évolutions et perspectives de l'élevage des ruminants dans les montagnes françaises. *Inra Productions Animales*, 27 (1), pp. 5-16.

Masero J., 2015. Agricultures et territoire. 17 % des exploitations en zone de montagne. *Agreste Primeur*, 234, 8 p.

Noury J.M., Girard N., 2013. *L'agriculture alpine : tendances d'évolutions entre 2000 et 2010*. Conférence agricole alpine, Suaci Alpes du Nord, Chambre Régionale d'Agriculture PACA, 58 p.

Perrot C., Barbin G., Bossis N., Champion F., Morhain B., Morin E., 2013. *L'élevage d'herbivores au Recensement Agricole 2010*. Institut de l'élevage, Dossier économie de l'élevage, 90 p.

SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques), 1988. *Recensement Agricole 1988 : instructions aux enquêteurs*. Ministère de l'Agriculture, 162 p.

SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques), 2000. *Recensement Agricole 2000 : instructions aux enquêteurs*. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 216 p.

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective), 2010a. *Agreste GraphAgri 2010*. Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche éd., 193 p.

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective), 2010b. *Recensement agricole 2010 : instructions aux enquêteurs*. Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la Pêche éd., 250 p.

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective), 2012. *Agreste GraphAgri 2012*. Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt éd., 220 p.

Thiébaud F., Cozic P., Véron F., Brau-Nogué C., Bornard A., 2001. Intérêts et limites des différents couverts fourragers et pratiques associées vis-à-vis de l'environnement. Analyse bibliographique. *Fourrages*, 168, pp. 449-475.

Trouvé A., Kroll J.C., 2013. Lecture critique d'une dérégulation des marchés : le cas de la suppression des quotas laitiers. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, n° 3, pp. 115-124.